

LIVRE BLANC TARN 2030

Conseil départemental du Tarn





Tarn **2030**

L'avenir du département

sommaire

Edito	3
Tribunes	4
Introduction générale : Tarn 2030, le département de demain	9
Tarn 2030 – une démarche collective	12
Le Tarn décrit par les Tarnais	13
Portrait du Tarn	14
I - Quelles dynamiques territoriales au cœur d'un nouvel espace en mutation ?	21
Un Tarn ouvert, accessible et connecté	
<i>Mobilités, numériques, téléphonie mobile</i>	22
Un Tarn au service des solidarités humaines et territoriales	
<i>Services au public, équipements, infrastructures, coopérations territoriales</i>	30
Un Tarn dynamique et attractif	38
Un Tarn touristique reconnu et ouvert sur le Monde	40
Un Tarn sportif et culturel	46
II - Quel modèle de croissance pour demain ?	53
Une économie inventive et renouvelée	54
Une jeunesse au cœur des préoccupations	62
Une agriculture durable et au service de la proximité	70
III - Quelle vie dans nos territoires demain ?	79
Un cadre de vie préservé	80
Protection de l'environnement, levier d'un avenir commun humain et écologique	82
Un dynamisme local à soutenir	88
Une offre de soins qui répond aux attentes des Tarnais	94
Une vie familiale et citoyenne épanouie	
<i>Petite enfance, éducation, parentalité, loisirs</i>	102
Un territoire inclusif	110
Un territoire qui prend soin de ses ainés	118
Conclusion	127
Annexe	129



édito



Il y a un an, j'ai souhaité associer l'ensemble des Tarnais à la construction d'un projet inédit, partagé pour notre territoire.

Avec Tarn 2030, chaque Tarnais a été invité à imaginer le Tarn de demain. Vos avis, votre engagement, les échanges que nous avons pu avoir d'ores et déjà, ont permis de dessiner une ambition concertée.

Avec plus de 7 000 réponses au questionnaire envoyé et plus de 700 participants aux comités d'experts et ren-

contres territoriales, nous avons recensé vos remarques, vos besoins, vos projets marquant ainsi votre attachement à ce beau département et à un avenir commun.

Cette grande concertation aboutit aujourd'hui à un « Livre Blanc Tarn 2030 », une vision collective et prospective du Tarn de demain qui répond à trois enjeux majeurs : **l'attractivité du territoire, la qualité de vie des Tarnais et le respect des équilibres territoriaux et environnementaux.**

Ce livre blanc représente un véritable projet de territoire qui répond aux attentes de tous les Tarnais. Il dépasse le strict champ de compétences du Conseil départemental pour brosser un panorama large des enjeux auxquels nous devons tous répondre à notre niveau respectif.

Il est le reflet des contributions collectées au cours des différentes phases du projet et constitue désormais une feuille de route pour l'ensemble des acteurs tarnais. Des projets réalistes, réalisables et pertinents sont ici proposés pour dépasser les constats et passer concrètement à l'action dans chacun des 13 domaines établis.

Demain, je poursuivrai le dialogue avec vous pour construire ensemble un Tarn qui nous ressemble et nous rassemble. Un Tarn fier de son identité, innovant et moderne.

Christophe RAMOND
Le Président du Conseil départemental



La fierté d'être Tarnais en Occitanie !

« La démarche initiée par le Président du Conseil Départemental du Tarn avec les acteurs économiques, sociaux, associatifs, culturels et les élus pour définir une stratégie de développement inclusif à l'horizon 2030 ne peut être que partagée par l'assemblée consultative que j'ai l'honneur de présider.

Comprendre les évolutions à moyen et long terme permet de définir des priorités qui seront mises en œuvre par les collectivités dans les bassins de vie, en partenariat avec la Région et l'État. La construction de la nouvelle région Occitanie forte de 72 230 km² et de 5,8 millions d'habitants nécessite aussi d'avoir des espaces de solidarité entre le rural et l'urbain.

C'est le cas du Tarn qui par son histoire, son patrimoine, son économie avec une entreprise emblématique Pierre Fabre, fierté du Tarn et de l'Occitanie, symbolise ce qu'un territoire rural avec des villes moyennes emblématiques comme Albi, Castres, leurs pôles d'enseignements supérieurs et de recherche, des petites villes comme Mazamet, Lavaur, Gaillac, Cordes... illustrent la capacité à conjuguer patrimoine, économie et notoriété...

Si l'on y ajoute les activités sportives et culturelles cela contribue à créer un sentiment d'appartenance à une communauté de destin et à la fierté d'être tarnais.

Les métropoles doivent cesser d'aspirer toutes les richesses et créations d'entreprises car on ne sait plus comment répondre aux besoins de mobilités, ce qui affaiblit la qualité de vie et donc l'attractivité.

C'est aussi pour ces bonnes raisons qu'il faut réaliser l'autoroute Toulouse-Castres.

Ce doit être la chance du Tarn pour faire la promotion de ses atouts, de développer une économie du bien vivre et du bien être pour les jeunes par l'éducation, les services par la solidarité intergénérationnelle.

Être d'ici et être un citoyen du Monde, c'est le défi du Tarn et des Tarnais ».

Jean-Louis CHAUZY

Président CESER Occitanie



« Tout d'abord je veux remercier le Président Ramond d'avoir pris cette initiative et de m'avoir associé à cette large réflexion « TARN 2030 ».

Je souhaite mettre en avant la méthode utilisée : groupes de travail, ateliers d'experts, sondages auprès de tous les Tarnais, réunions publiques et enfin écriture du livre blanc. Le tout coordonné par un consultant spécialisé. Même si les élus sont légitimes pour faire les choix définitifs, cette consultation citoyenne était nécessaire pour mener à bien et partager un tel projet avec les Tarnais.

Enfin cette opération sera complète si après le choix des élus du Conseil départemental sur les orientations et les priorités, les projets sont montés avec : business plan, budgets, indicateurs de suivi, calendrier et reporting régulier à nos concitoyens.

Cette enquête et les divers travaux dégagent des orientations et priorités très claires :

- Le développement économique (développement économique-emploi et formation-développement durable-services-soutien aux entreprises à l'agriculture et l'agroalimentaire- haut débit...)
- La santé et les services attachés (maintien à domicile-soutien aux aidants-situation de handicap-déserts médicaux.....)
- La mobilité au sens large (transport-axes routiers-ferroviaires-déplacements doux...)

Les principaux atouts du Tarn ont été clairement identifiés. J'en ajouterais qui correspondent bien aux priorités.

Le Tarn est au cœur géographique de l'Occitanie à proximité des deux métropoles Toulouse et Montpellier. Le Tarn est également un département de « transition, un trait d'union » avec d'autres départements. Ces deux éléments sont donc à intégrer dans la réflexion. Le développement ne doit pas s'inscrire intra-muros mais s'ouvrir vers d'autres départements et vers les métropoles. La compétence économique ne relève plus du Département mais de la Région. Est-ce une raison pour ignorer cette priorité des Tarnais ? Non, bien entendu mais il est nécessaire de mettre en place des réflexions, des partenariats, des mutualisations avec tous les acteurs concernés : Etat-collectivités territoriales -locales-consulaires-entreprises-syndicats...et dépasser les guerres intestines, politiques ou géographique nord-sud. Les enjeux sont tels que le proverbe « l'union fait la force » n'a jamais été d'une telle actualité.

Le développement durable et sociétal et ses financements seront au cœur de notre économie dans les prochaines années. Il est donc nécessaire de les mettre au cœur de notre réflexion.

Il existe d'autres atouts mais je n'ai pas la place pour les développer dans ce document.

En guise de conclusion je dirai que les générations ont évolué. Nous travaillons pour les prochaines, même si nous n'oublierons pas nos ainés. Les outils actuels, digitaux, numériques, enclenchent une accélération dans tous les domaines. Adolphe Thiers disait « gouverner c'est prévoir ». Ma génération écoutait le groupe Téléphone qui « rêvait d'un autre monde ». La nouvelle génération rêve d'un autre monde et elle le fait. Alors construisons ensemble le Tarn d'après-demain autour d'un projet commun et partagé.

Un Tarn attractif, dynamique, à la pointe des nouvelles technologies, où il fera toujours bon vivre ».

Didier GARDINAL

Président du Comité des Sages Tarn 2030



« Deux notions me paraissent importantes. D'une part le développement économique du département du Tarn doit se faire en harmonie avec le développement de la Métropole. D'autre part nous devons participer ensemble à la construction du Tarn de nos générations futures, en intégrant la transformation numérique, la mobilité et en étant vigilant sur le fait que ce développement économique soit un développement durable.

La démarche Tarn 2030, de se projeter dans une vision du département dans l'avenir en mettant toutes les personnes autour de la table, en offrant un travail collectif, bien entendu, j'y suis très favorable ! »

Michel BOSSI

Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn



© BG

« Tarn 2030 est une démarche profitable. J'ai senti à travers les réunions auxquelles j'ai assisté, des personnes vraiment mobilisées pour notre département. Des idées qui méritent d'être mises en place. Des idées frappées du sceau du bon sens que l'on oublie et qui permettent souvent d'aller plus vite et plus loin avec peu.

Mon travail de sculpteur c'est tout à fait cela : faire beaucoup avec peu. C'est une idée que j'ai toujours mise en pratique et cela peut très bien s'adapter à toutes les situations... y compris pour le département ! Dans tous les cas, j'ai senti que les bonnes volontés étaient là.

Comment je vois le Tarn en 2030 ? J'aime ma région, mon département, ma ville. A l'étranger je prends toujours des documents pour faire la promotion du Tarn. Je suis fier de mon département. Il faut l'être. On y vit, si on ne travaille pas pour lui, qui va le faire ?

On attend beaucoup des pouvoirs publics mais on peut agir à son niveau. On peut faire beaucoup de choses, mais il faut se retrousser les manches ! Je reste donc très optimiste pour l'avenir du Tarn car les Tarnais ont des idées et de la volonté ».

Casimir FERRER

Artiste-peintre, sculpteur

Tribunes



« En charge de la déclinaison territoriale des missions de l'Agence régionale de santé et du Projet régional de santé, il m'a semblé naturel, en tant que Directeur délégué départemental, de m'associer à ce projet construit sur le long terme et qui recoupe des priorités du Projet Régional de Santé et de la stratégie présidentielle « Ma Santé 2022 ». »

L'action engagée avec Tarn 2030 vise à développer l'attractivité de ce territoire notamment pour inciter de nouveaux médecins à s'y installer mais il prend également en compte la question de la santé dans sa globalité en jouant sur un nombre important de déterminants de santé : alimentation de qualité, sport bien être et sport santé, perturbateurs endocriniens, polluants environnementaux, qualité de l'eau, mobilités douces, accès au numérique pour développer les nouvelles technologies... La promotion d'un environnement favorable à la santé est un des enjeux de réussite de toute politique publique de santé.

A travers Tarn 2030, il s'agit de construire le Tarn de demain pour les générations futures en faisant de l'accès à la santé une priorité pour le Conseil départemental du Tarn mais aussi pour tous ses partenaires. Le Tarn est un département où il fait bon vivre et qui gagne à être connu. C'est ce que nous nous attachons d'ores-et-déjà à faire connaître dans les rencontres territoriales de déclinaison de la Charte d'attractivité médicale qui rencontrent un véritable succès et écho dans les territoires.

Tarn 2030 est un bel exemple de démocratie participative et pour partie de démocratie sanitaire. Il s'agit d'un projet construit avec les Tarnais et pour Tarnais. A nous maintenant de le faire vivre, tous ensemble ».

Abderrahim HAMMOU KADDOUR

Directeur délégué départemental de l'ARS Occitanie



« La démarche Tarn 2030 sera une réussite si elle favorise une agriculture diversifiée, durable et dynamique, qui répond à la fois à la demande locale et à des marchés plus lointains.

C'est la garantie d'un territoire tarnais vivant, attractif et équilibré ».

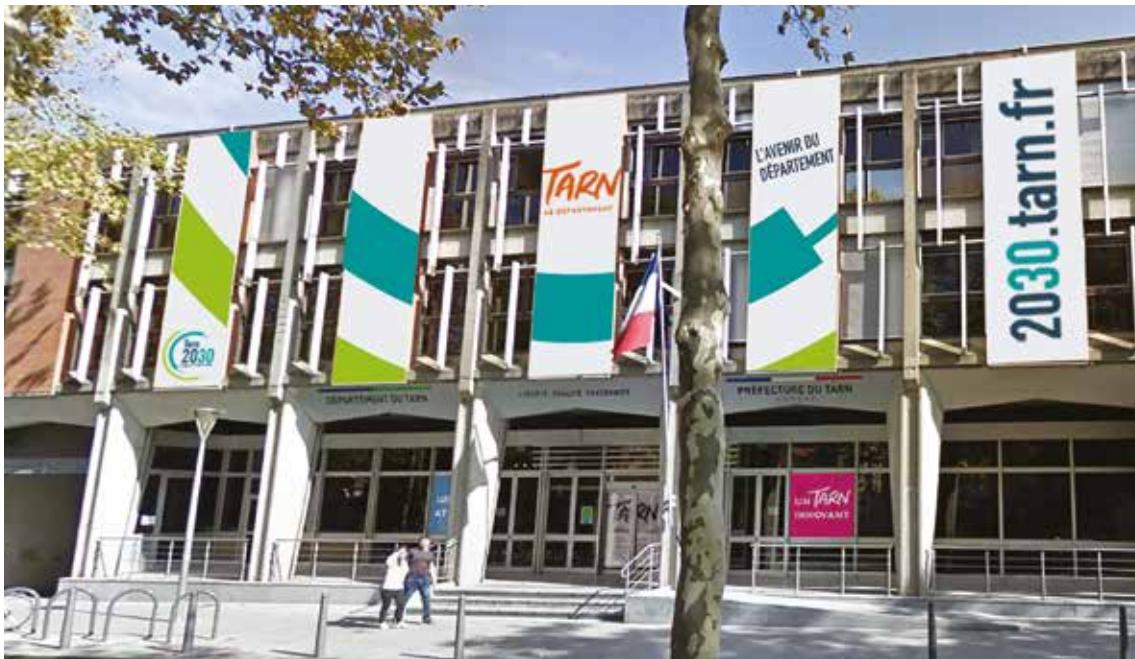
Jean-Claude HUC

Président de la Chambre d'agriculture du Tarn



Restitution de l'enquête Tarn 2030
4 décembre 2018 - École des Mines Albi-Carmaux

Introduction générale : Tarn 2030, le département de demain



Un Tarn collectif, innovant et ouvert sur le monde

Comment appréhender un territoire afin d'y déployer des politiques efficaces ? Lieu ou lien ?
Perçu comme un lieu, défini par ses seuls contours, le territoire ne serait qu'une zone à aménager, un creux à combler et à gérer. En revanche, envisagé pour les liens qui lui confèrent sa cohésion, il apparaît alors comme un espace vivant auquel il faut insuffler des dynamiques en s'appuyant sur ses atouts.

Aujourd'hui, l'urgence est davantage de réanimer que d'aménager, de décentraliser que de désenclaver, de favoriser les synergies inter-acteurs que d'administrer et de gérer. L'échec d'une politique territoriale, c'est lorsqu'un territoire se vit comme abandonné, et par là même devient trop identitaire. Il ne s'agit plus de traiter le territoire indépendamment des tendances mondiales et des territoires urbains tant le devenir des uns dépend de celui des autres. Nous sommes les pièces d'un même puzzle. Chaque pièce est nécessaire à la dynamique de l'ensemble sur des problèmes et leviers communs. L'urgence est de définir quel est le point commun et quels sont les enjeux, et par là même les fonctions de chacun qui en découlent.

En lançant une réflexion collective sur l'avenir Tarn 2030, le Département a sondé de nombreux Tarnais pour déterminer ces enjeux structurants et préparer le futur. Il s'agit en effet de mettre en lien ce que l'on veut construire avec ses acteurs en regard des nécessités partagées dans lesquelles le Tarn aura sa fonction, ses points forts, et sera instruit et reconnu sur sa modernité contemporaine.

Ce changement radical de regard ouvre de nouveaux horizons : penser toutes ses dynamiques pour un futur commun et s'octroyer une place reconnue dans ce qui l'environne au niveau régional, national et international.

Dans un contexte de bouleversements économiques et sociaux, la solidarité est plus que jamais un impératif et nécessite mutations et adaptations. La précarisation de la population et le risque de décrochage de certains territoires fragilisent le lien social et appellent une vigilance accrue.

Malgré une croissance démographique confirmée, des fragilités menacent les équilibres sociaux et territoriaux de notre département.

Toujours plus connecté avec un monde qui bouge, le quotidien des Tarnais se transforme. L'arrivée de nouveaux habitants constitue un atout indéniable et conforte la nécessité d'un projet d'accueil ambitieux. La préservation d'un patrimoine naturel riche, le maintien d'une agriculture de proximité, les enjeux de mobilité et d'accès au logement et aux services sont autant



de défis sur lesquels le Tarn doit poursuivre ses efforts, afin que son développement soit respectueux des équilibres économique, social, écologique et humain.

Ces grandes mutations sont également traversées par une évolution du rapport de l'individu au collectif. Certains signaux positifs méritent une attention particulière : initiatives de la société civile, développement de réseaux de proximité et de solidarité, créativité et innovations sur tout le territoire.

Les défis de l'équilibre et de la cohésion engagent une mobilisation importante du Conseil départemental, dans un contexte de remise en cause de la légitimité de son action et des moyens dont il dispose pour la mener à bien. Les réformes territoriales successives redessinent le paysage institutionnel local. Régions, métropoles et intercommunalités se renforcent. On peut légitimement s'interroger sur le risque d'éloignement entre le citoyen et les institutions.

Or le Département, collectivité de proximité, est le trait d'union entre des Régions plus vastes et des intercommunalités confortées. Il se fait aussi le portevoix des réalités vécues, quotidiennement, par les Tarnais, de leurs besoins et d'une demande sociale qui s'exprime avec force. Il contribue à faire entendre l'ensemble des territoires qui composent le Tarn, par une prise en compte et une juste représentation des enjeux urbains, périurbains et ruraux. C'est là tant sa raison d'être que sa plus-value !

Les compétences départementales en matière de solidarités humaines et territoriales sont reconnues. Au-delà des réformes institutionnelles, l'étau de la contrainte financière se resserre.

Si cette dernière limite a priori quelques perspectives, elle implique également une action responsable du Département qui tente de préserver ses équilibres budgétaires et donc sa capacité à maîtriser son avenir. Elle renforce l'exigence d'une gestion la plus performante possible. C'est un impératif pour fonder un nouveau lien avec les territoires et leurs habitants.

Le Département se tourne résolument vers l'avenir. Il entend saisir l'opportunité que représentent ces mutations pour faire évoluer ses politiques publiques et ses modalités d'action, en fonction des valeurs qui l'animent. A commencer par la valeur de solidarité qui servira d'aiguillon dans le repositionnement engagé par le Département. Il lui faut également revisiter certaines politiques pour en faire des leviers efficaces de prévention des inégalités sociales et des déséquilibres territoriaux. Le potentiel qu'offrent l'innovation sociale, l'économie de proximité, le numérique, en faveur de la cohésion territoriale, sera pleinement exploité.

Les citoyens attendent du Département des réponses concrètes à leurs préoccupations et leurs problèmes quotidiens ; l'urgence sociale et environnementale notamment, exige des solutions rapidement mises en œuvre et adaptées. Mais la responsabilité du Département est également de voir au-delà et de préparer l'avenir.



CDT81 Crédit photo : WALTER Pascale

Introduction générale : Tarn 2030, le département de demain

Son action prend son sens dans une projection à long terme, qui assure le bien-être des générations actuelles et futures.

Nous affirmons notre ambition pour un Tarn fort et solidaire et souhaitons la partager avec ceux qui œuvrent, au quotidien, pour la solidarité entre les Tarnais et entre les territoires. En se positionnant comme animateur de proximité des solidarités, le Département entend assumer sa responsabilité en matière de traitement de l'urgence sociale et veut également agir sur les causes structurelles des déséquilibres. Il inscrit enfin son action dans un temps long, le respect des finalités du développement durable et la continuité des actions qu'il a déjà initiées.

Cette vision, le Département du Tarn entend non pas l'imposer mais la partager en animant un projet territorial co-construit et innovant, qui accorde toute sa place à l'échange et au dialogue.

Animer les solidarités humaines et territoriales dans le Tarn.

Pour le Département du Tarn, les solidarités sont au cœur de l'action et du service public. En œuvrant pour les solidarités humaines, le Département porte l'ambition de maintenir et de renforcer le lien entre les générations, le soutien aux plus fragiles et aux personnes menacées d'exclusion. En œuvrant pour les solidarités humaines, le Département met tout en œuvre pour rendre possibles et accessibles des parcours de vie, garantissant dignité, égal accès aux droits, plein exercice de la citoyenneté. Parce que la réponse aux effets de la crise sera nécessairement collective et partenariale, il faut actionner tous les leviers, inventer sans cesse, agir tous ensemble sur les facteurs d'inclusion et de lien social : mobilité, cadre de vie, logement, culture, sport et vie associative... Lorsqu'un Tarnais s'adresse au Conseil départemental, c'est le citoyen, et non pas le bénéficiaire potentiel, que le Département accueille et accompagne.

Par solidarités territoriales, le Département partage tout d'abord la vision selon laquelle les territoires qui composent le Tarn sont solidairement responsables de son avenir. Ils doivent avoir conscience de la complémentarité des logiques de développement et d'aménagement portées par chacun.



Le Département entend également faire reconnaître la pertinence du périmètre départemental pour assurer une certaine redistribution entre des territoires riches et attractifs et d'autres menacés de décrochage. Il porte et partage l'ambition d'une action qui s'appuie sur les ressources de chaque territoire, sur un réseau de villes, de centres et de bourgs qui offrent un cadre de vie favorable au développement d'activités, de projets et d'initiatives.

Explorer des alternatives au « tout voiture », sans pour autant pénaliser nos concitoyens, préserver une agriculture de qualité qui assure la capacité alimentaire, soutenir l'économie sociale et solidaire ainsi que les circuits de proximité par une amplification des initiatives sur les territoires sont autant d'objectifs qui mobiliseront le Département à l'avenir.

Parce que les enjeux sont imbriqués d'un territoire à l'autre, parce que les projets de développement des uns ont un impact pour les autres, le Département revendique, avec constance, sa légitimité à rassembler les acteurs du territoire pour faire jouer la péréquation. Il ambitionne également de repérer les initiatives sur le territoire, de les accompagner, de les partager grâce aux multiples partenariats qu'il a développés, de les mettre en réseau pour permettre l'émergence d'autres projets.

Sans cette cohésion territoriale, les chances de voir prospérer la cohésion sociale sont infimes. Le sentiment de contribution à un avenir collectif, partout dans le Tarn, est essentiel au maintien et au développement du lien social et au vivre ensemble.

une démarche collective

Tarn 2030 est une démarche prospective qui vise à confirmer le Tarn en tant qu'acteur majeur s'inscrivant pleinement dans les stratégies de la métropole toulousaine et de la Région Occitanie. Connaître les atouts de notre département et les enjeux pour ses habitants est une étape indispensable pour construire une stratégie personnalisée. Retour sur la méthode collaborative mise en place pour donner la parole aux Tarnaises et aux Tarnais.

Un questionnaire pour déterminer les priorités des Tarnais

Tous les Tarnais ont eu la possibilité de s'exprimer dans le cadre d'une enquête distribuée dans l'ensemble des boîtes aux lettres du département (130 000 exemplaires). 7 156 réponses ont été retournées au Conseil départemental pour analyse des résultats par l'intermédiaire d'une enveloppe préaffranchie.

Des réunions ouvertes à tous

Des rencontres libres d'accès ont été organisées sur tout le territoire, soit cinq lieux de débat à Cap'Découverte, Mazamet, Girossens, Castelnau-de-Montmiral et Lacaune pour permettre à chacun de s'exprimer sur les grands enjeux pour le département du Tarn à l'horizon 2030. Une large concertation qui a permis la réflexion, la critique de l'existant, l'élaboration de priorités et de projets.

Un site dédié

Un site 2030.tarn.fr a été créé afin de permettre à chacun d'accéder au questionnaire en ligne et de déposer des propositions complémentaires. Un agenda permettait de connaître l'évolution de la démarche et des dates de réunion.

Les propositions des forces vives

Les acteurs du territoire (chambres consulaires, associations, ...) ont été invités à participer à des « ateliers d'experts » sur trois demi-journées au sein de l'Hôtel du Département. Réunis autour de tables rondes, ils ont partagé leur point de vue, leurs projets et leur vision du Tarn à l'horizon 2030.

Un dialogue sans tabous

Pour être réellement à l'écoute des Tarnais, la démarche Tarn 2030 s'est affranchie des cloisonnements de compétences définis notamment par la loi NOTRe. Des questions ouvertes ont permis de collecter les préoccupations et les attentes des participants en garantissant une grande liberté d'expression.

Des universitaires partenaires

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Université Champollion d'Albi, des enseignants géographes ont dressé un diagnostic démographique, économique et social du Tarn. Ces travaux ont notamment permis d'élaborer les grilles de réflexion qui ont alimenté les ateliers d'experts et les rencontres territoriales.

Un comité des sages pour un regard extérieur

Cette instance de réflexion et de proposition est composée de personnalités qualifiées qui, en raison de leur qualité ou de leurs activités, concourent au développement du département du Tarn.

Reconnues dans des domaines variés, elles apportent bénévolement leurs compétences, leurs expériences et leur disponibilité.

Ces experts au sens large du terme ont participé tout au long de la démarche aux comités ou aux rencontres territoriales. Par leur présence, ils ont permis de préciser certains points ou de noter les interrogations et observations des Tarnais.

Les différentes contributions du collège des personnalités qualifiées, qu'il s'agisse de questions de méthode ou d'analyses, s'expriment dans ce Livre Blanc en termes d'ouverture, d'objectivation et d'indépendance de la réflexion.

Une réflexion sereine

Le projet Tarn 2030 a été mené entre septembre 2017 et novembre 2018 soit plus d'un an sans élections. Le moment était idéal pour mener à bien cette réflexion importante pour les Tarnais, avec sérénité et hors de toute posture commune.

Le Tarn décrit par les Tarnais

**Pour + de
48%
des Tarnais,
la douceur de vivre
est la principale
qualité du Tarn**

**96%
des Tarnais
conseilleraient
à des amis
de venir passer
des vacances
dans le Tarn**



CDT Tarn photo : Pascale Walter

Au cours des différentes phases de la consultation Tarn 2030 les Tarnais ont démontré leur attachement à leur département. La première qualité reconnue est la douceur de vivre à 48,4%. C'est donc un sentiment qui prédomine sur des éléments concrets comme la gastronomie, les paysages ou le patrimoine.

sportifs ou culturels. Néanmoins, il semblerait que ces éléments soient indépendants les uns des autres et ne constituent pas à l'heure actuelle une marque « Tarn » permettant aux Tarnais de développer une certaine fierté de leur territoire et donc un sentiment d'appartenance commun. Ce déficit d'image participe à constituer un frein à l'attractivité et au rayonnement du territoire.

Par conséquent, les Tarnais qui ont toujours vécu dans le département du Tarn peuvent avoir un avis parfois tronqué sur leur territoire alors que les nouveaux arrivants considèrent qu'il mérite d'être mieux connu.

L'un des enjeux pour le Tarn est donc de se trouver une singularité dans sa diversité, de s'affirmer comme porte d'entrée vis-à-vis de ses partenaires institutionnels et économiques, avec moins de timidité dans sa prise de parole.

Ainsi le Tarn gagnera en visibilité et en attractivité et renforcera son image auprès des Tarnais, premiers ambassadeurs de leur département.

CDT81 photo : CASSAU Grégory



Cette douceur de vivre est en réalité la résultante de plusieurs facteurs qui offrent aux Tarnais une qualité de vie propre au sud ouest de la France.

Les Tarnais connaissent les éléments de notoriété de leur département qu'ils soient patrimoniaux, historiques, touristiques, économiques,

Portrait du Tarn

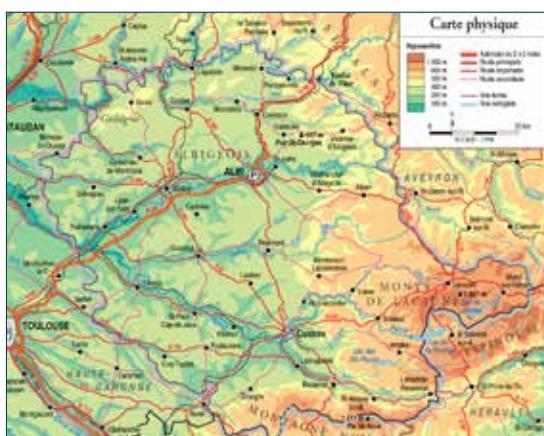


CDT81 • photo Laurent Frezouls

Le Tarn est un département riche de son histoire, une histoire qui a façonné une identité à laquelle les Tarnaises et les Tarnais sont fortement attachés. Sa douceur de vivre, ses paysages (des vignobles aux contreforts du Massif Central, du Thoré aux berges du Tarn...) et son patrimoine ont fait sa renommée et attire chaque année plus de 2 000 nouveaux arrivants.

Fort de son tissu économique solide entre agriculture de proximité, PME/ TPE et entreprises connues à l'échelle nationale, le Tarn dispose des atouts nécessaires pour développer son attractivité et répondre aux défis de demain.

Au cœur de l'Occitanie, le département du Tarn doit désormais s'ouvrir pour faire connaître ses compétences industrielles et agricoles et inventer les emplois de demain. Avec la démarche Tarn 2030, les Tarnais partent à la recherche de solutions originales pour aménager leur territoire, diversifier les filières économiques et mettre en évidence nos potentialités.



LE TARN, UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE STRATÉGIQUE :

Le département du Tarn est situé au centre de la Région Occitanie, à l'intermédiaire des deux métropoles les plus dynamiques de France en terme démographique : Toulouse et Montpellier.

La Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée

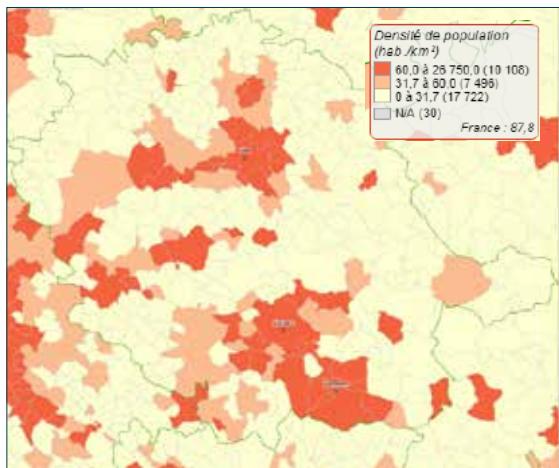


Le Tarn occupe donc une place importante comme trait d'union entre ces deux pôles mais aussi entre Lyon et Toulouse où à moindre échelle, Montauban-Béziers. A ce titre, il peut devenir un carrefour d'échange à la condition de renforcer ses infrastructures de déplacement entre Castres - Toulouse, Albi – Castres et de maintenir ses infrastructures aéroportuaires et ferroviaires.

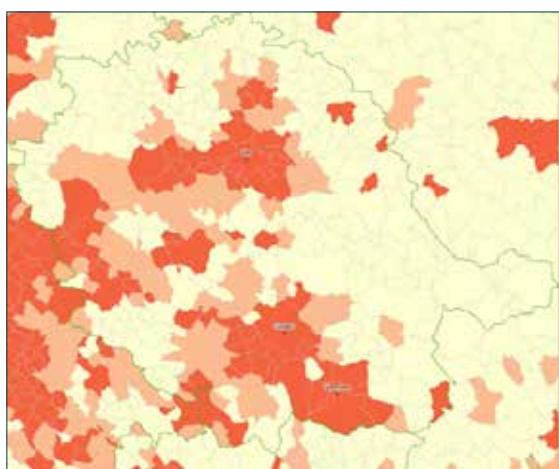
Un avantage qui lui permettrait de s'ouvrir sur d'autres horizons que la seule métropole toulousaine. En effet, le département du Tarn est aujourd'hui largement polarisé vers Toulouse faute d'axes de liaison suffisants vers la Méditerranée qui permettraient ainsi de rééquilibrer les échanges en faveur des territoires situés à l'est et au sud.

Evolution de la densité de la population

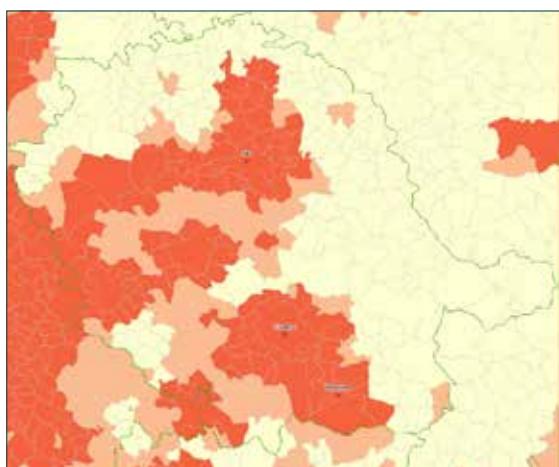
© cget2018-IGN GéoFla - source : Insee, RP



1982



2010



2015

LE TARN, UN TERRITOIRE SINGULIER

A la fois urbain et rural, le Tarn n'est pas un territoire uniforme. Les reliefs géographiques du département participent à la pluralité des espaces, des paysages et de l'attractivité démographique. Le département s'organise ainsi autour de quatre pôles : les aires urbaines autour des deux pôles départementaux (Albi et Castres), les zones rurales des plaines à l'ouest, les zones de montagne à l'est et l'espace impacté par la métropolisation toulousaine.

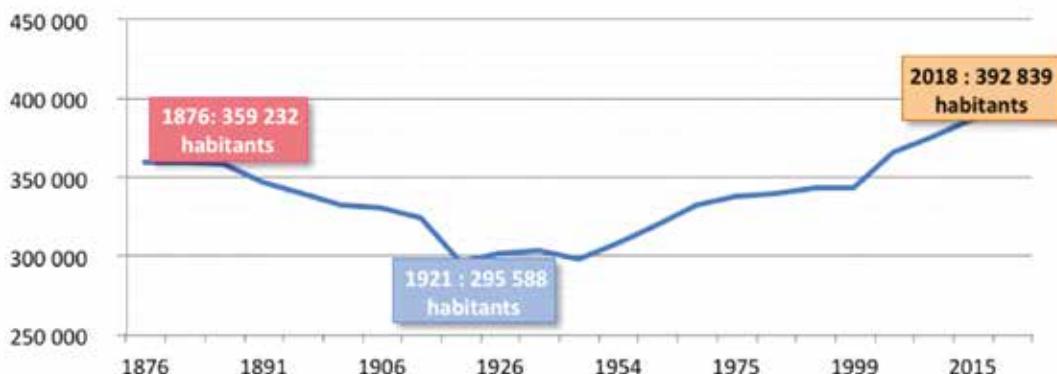
Malgré la proximité géographique de la 4^e plus grande ville de France, le Tarn a gardé un maillage urbain plutôt dense, une singularité rare pour un département qui demeure rural. Il est constitué de villes petites et moyennes, avec un développement périurbain qui tend à s'étendre.

Les densités de population sont alors particulièrement hétérogènes. Dans 36 communes situées en zones de montagne et/ou enclavées (Ségala, Monts d'Alban, Monts de Lacaune, Vallée du Thoré par exemple), elle est inférieure à 10 habitants, voire à 5 habitants au km² à Escroux, Arfons, Lamontélarié, définissant des espaces très peu peuplés mais où toute activité n'a pas disparu pour autant (élevage extensif, économie forestière, tourisme). La population dépasse les 150 habitants par km² dans 29 communes des aires urbaines d'Albi et de Castres/ Mazamet et dans les autres villes du département (Carmaux, Saint-Sulpice-la-Pointe, Gaillac, Graulhet, Lavaur).

Cette diversité de territoire donne au Tarn la capacité de construire une alternative de développement pour le tissu économique et le cadre de vie de nouveaux habitants. C'est en œuvrant pour un développement harmonieux de son territoire que le Tarn jouera pleinement son rôle dans les dynamiques métropolitaines et régionales.

Son emplacement géographique, son agriculture, ses entreprises engagées sur des secteurs d'avenir et celles construites sur des savoir-faire anciens, ses centres d'enseignement supérieur comme son patrimoine historique, culturel et son cadre de vie sont des atouts pour développer l'attractivité du Tarn. Pour autant ces potentiels manquent de notoriété au niveau régional et national et ne sont pas suffisamment connus par les Tarnaises et les Tarnais.

Population du Tarn de 1876 à 2018



source : INSEE - RP

UNE ATTRACTIVITÉ DÉMOGRAPHIQUE À FAIRE FRUCTIFIER

5^e département de la Région Occitanie, avec 392 839 habitants au 1^{er} janvier 2018, le Tarn connaît une évolution favorable de sa population. En l'espace de deux décennies, il a connu une très forte variation démographique avec près de 50 000 habitants supplémentaires.

Avec des mouvements naturels (différence entre les décès et les naissances) nuls sur cette même période, l'accroissement de la population tarnaise est le résultat d'un solde migratoire positif (les arrivées supérieures au nombre de départ).

Ainsi, avec un taux de variation annuelle de la population dû au solde de migration apparent de +0,6%, le Tarn arrive à la 6^{ème} position des départements les plus attractifs de la région à égalité avec le Gard et le Gers et en 17^e position au niveau national.

L'aire urbaine d'Albi fait partie des dix plus grandes aires urbaines d'Occitanie. Au 1^{er} janvier 2014, elle comptait 99 407 habitants. Sa couronne périurbaine bénéficie d'une croissance plus forte (+1,2% par an) que l'unité urbaine elle-même (+0,4%) ou la commune d'Albi (+0,3%). L'aire urbaine de Castres est stable avec une démographie en baisse sur la commune centre et une aire périurbaine dynamique (+1,2% par an).

Les communes de l'ouest tarnais bénéficient d'un essor démographique exceptionnel (+2% par an en moyenne entre 2009 et 2014). Avec le développement rapide de l'aire urbaine de Toulouse, les communes de Saint-Sulpice-la-Pointe,

Rabastens et Couffouleux gagnent ensemble 320 habitants supplémentaires par an et ces tendances se retrouvent le long de l'A68 dans les communes de Gaillac (+2,8% en moyenne par an), Giroussens (1,85%) ou Lisle-sur-Tarn (1,3%). Gaillac, la 3^e commune du département avec plus de 15 400 habitants, continue d'afficher un fort dynamisme et gagne en moyenne 426 habitants par an sur la période 2009-2014.

Les anciens bassins industriels peinent cependant à bénéficier de cette croissance. La commune de Graulhet, malgré son positionnement sur l'ouest tarnais, est pendant longtemps restée en marge de la croissance métropolitaine. Elle renoue avec une dynamique favorable puisqu'elle a gagné en moyenne 101 habitants sur la période de référence. A contrario, les aires urbaines de Carmaux et Mazamet perdent de la population.

Avec le développement de la métropole toulousaine et le vieillissement de la population, ce sont deux Tarn qui cohabitent. Dans les franges nord du département et dans les montagnes, le recul du nombre d'habitants s'accompagne de leur vieillissement, la part des 65 ans et plus dépassant parfois les 40%. Parmi les communes les plus vieillissantes, on trouve les villes industrielles « en mutation » comme Carmaux, Graulhet ou Mazamet.

Parallèlement, les ménages constitués de personnes qui ont entre 30 et 44 ans se situent en grande majorité autour de l'axe autoroutier de l'A68 entre Albi et Toulouse, dans le sud-ouest du département et en périphérie d'Albi et Castres.

LA DIVERSITÉ DES TARNAINS

1 • Des revenus modestes

En 2014, le revenu médian des Tarnais s'élevait à 18 690€ par an, soit un revenu inférieur de 502 € à la médiane régionale et de 1 638€ à la moyenne nationale (20 328€). Ce revenu médian varie considérablement d'une commune à l'autre, dans un rapport du simple au double (entre 12 656€ à 27 270€).

Dans cette logique, la part des foyers fiscaux imposables est passée de 46,7% en 2006 à 35,9% en 2016. Cela représente 16 000 foyers imposables en moins en l'espace de 10 ans alors que le nombre de foyers fiscaux a augmenté de 8,38%.

La répartition spatiale des revenus des ménages illustre ici aussi le déséquilibre progressif entre les espaces tarnais. Les tendances actuelles de l'urbanisation (également des aires urbaines) font que les communes périphériques attirent des ménages actifs salariés (ouest, périphérie des villes moyennes). Toutes proportions gardées, le revenu moyen des ménages y est plus élevé. Cela se vérifie dans la couronne albigeoise et castraise ainsi que dans l'ouest du département soumis à l'influence de l'aire urbaine toulousaine.

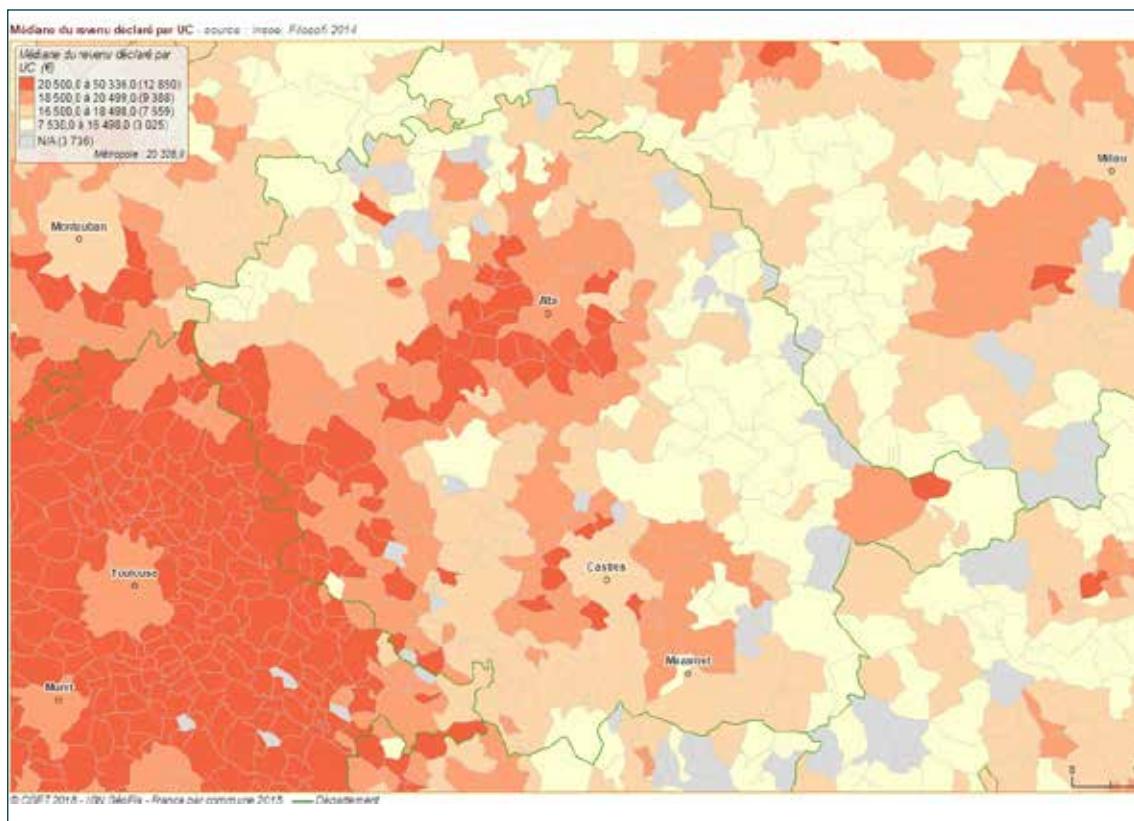
A l'opposé, les marges nord et est du département ont souvent des revenus plus faibles (inférieurs à 16 500€) ; ces secteurs abritant encore une part d'agriculteurs à bas revenus et une part de retraités plus élevée qu'ailleurs.

2 • Une population relativement âgée

Le départ de personnes souvent jeunes, l'allongement de la vie et l'arrivée de nouvelles familles ont pour conséquence une pyramide des âges qui souligne le déficit en jeunes actifs et l'importance relative des Tarnais de plus de 65 ans.

Cette classe d'âge représente ainsi près de 24% de la population totale, soit 2,5 points de plus qu'au sein de la Région Occitanie. Il est à noter que parmi les plus de 65 ans, plus d'une personne sur deux est âgée de 75 ans et plus, faisant ainsi du Tarn le 15ème département le plus vieillissant de France.

Si le département a connu une accélération du vieillissement de sa population jusqu'en 2008, la part des 75 ans et plus s'est aujourd'hui stabilisée autour des 12 % de la population totale alors que dans un même temps, l'indice de jeunesse n'a cessé de s'améliorer atteignant en 2018 72,13%.

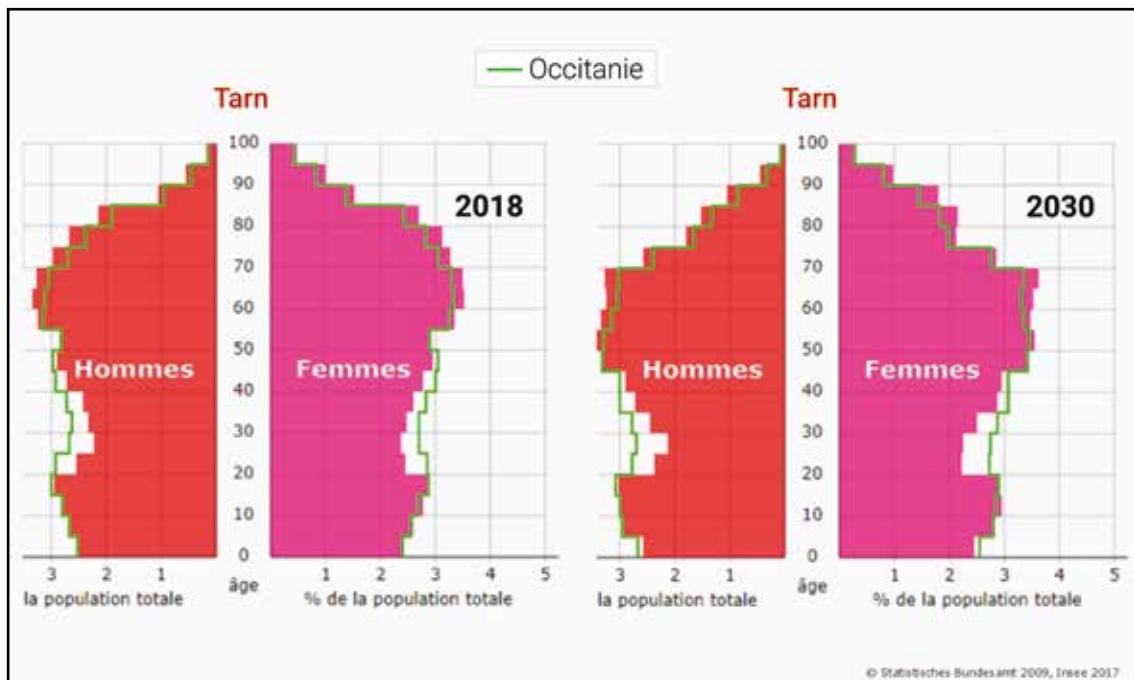


Portrait du Tarn

3 • Des classes d'âge qui font défaut

Si l'attractivité de l'ouest tarnais capte de jeunes ménages actifs (entre 30 et 44 ans) qui sont souvent parents d'un ou plusieurs enfants, à l'inverse, les étudiants ou jeunes actifs (20-30 ans) sont sous-représentés. L'offre d'enseignement supérieur présente sur le territoire permet de freiner

la défection de cette classe d'âge vers d'autres départements mais n'attire pas suffisamment d'étudiants d'autres départements pour compenser le déficit existant. Le phénomène n'est pas propre au Tarn puisqu'entre 18 et 24 ans, les trois-quarts des étudiants de France métropolitaine se concentrent dans les grandes villes.



PROFESSIONS ET EMPLOI

Le département comptait 134 000 emplois en 2015 et a ainsi retrouvé son niveau d'avant la crise de 2008. Bien que ce chiffre ait peu varié au cours des 20 dernières années, la structuration de l'emploi a changé. Le Tarn enregistre une diminution des emplois dans tous les secteurs hormis le tertiaire (+25 % secteur privé et + 19 % secteur public).

La variation des catégories socio-professionnelles de 1999 à 2015 dans le Tarn ressemble à celle de la Région Occitanie et du pays tout entier, à savoir une part importante et en croissance d'employés, de professions intermédiaires et de cadres et une baisse importante de la part d'agriculteurs, d'artisans et d'ouvriers. Quelques nuances seulement font la différence et marquent une certaine singularité du département.

La plus visible demeure une forte baisse du taux d'ouvriers entre 1999 et 2015 (-8,3 %), signe d'une désindustrialisation du territoire. Ce phé-

nomène s'est par ailleurs accéléré depuis 2005 puisqu'en dix ans, près de 4 000 emplois ont été détruits dans ce secteur.

Avec 18 000 emplois, le secteur de l'industrie reste cependant un secteur important dans l'économie tarnaise. L'industrie représente 28,8% de l'emploi salarié au 1^{er} avril 2018 et reste ainsi le 2^e secteur source d'emplois. C'est d'autant plus vrai dans le bassin d'emploi Castres-Mazamet, 4^e bassin industriel de la région Occitanie, où les industries chimiques, pharmaceutiques et agro-alimentaires sont relativement bien implantées.



L'autre catégorie en baisse est celle des agriculteurs. Depuis 20 ans, l'agrandissement des exploitations agricoles et la concentration des productions représentent les deux grandes tendances du secteur. Néanmoins, le Tarn voit une variation du nombre de ses agriculteurs moins importante qu'au niveau national (-25,7% contre -32,4% au niveau national) et voit ce phénomène ralentir depuis 2010 avec la perte de 300 agriculteurs entre 2010 et 2015 contre plus de 1 000 agriculteurs sur les cinq années précédentes.

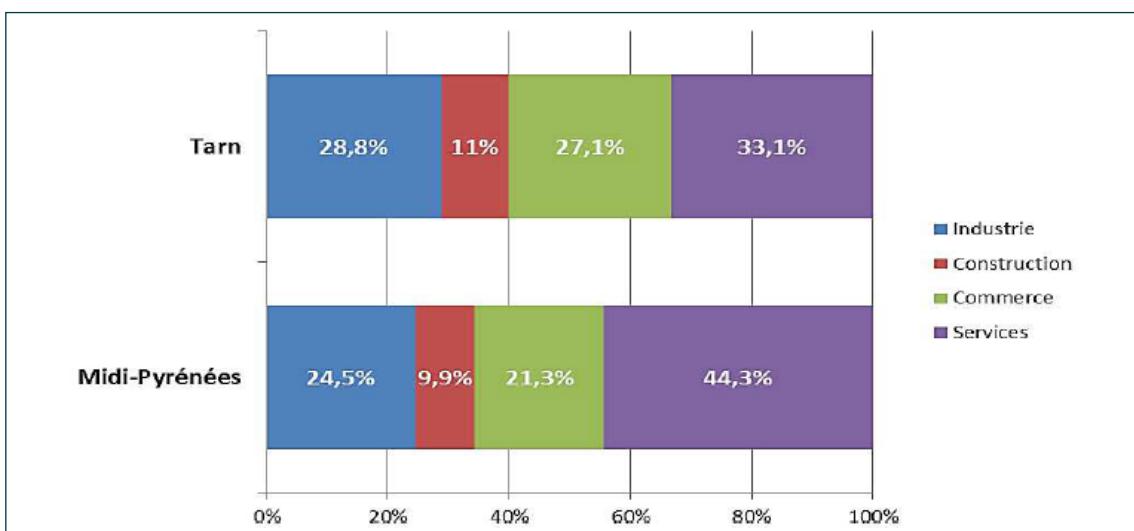
L'agriculture (branche production) emploie près de 6 500 personnes et représente le quart des emplois non salariés. En 25 ans, bien que le nombre d'agriculteurs ait été divisé par deux, le secteur a maintenu les emplois salariés autour de 1 600.

En parallèle, le secteur du tertiaire connaît une évolution positive dans le Tarn. Cela est notamment dû au vieillissement de la population qui implique des services d'aide à la personne plus

importants mais aussi à ses nombreuses structures médico-sociales réparties sur l'ensemble du territoire.

Les services représentent 54% des établissements tarnais (source Insee, - Ficher CLAP 2016) dont 28% dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale. Le secteur des services c'est aussi 6 443 établissements inscrits au RCS (CCI Tarn 2017) et 52,6 % de l'emploi total salarié (Source : Pôle emploi Occitanie février 2019– Statistiques, Études & Évaluations)

L'emploi salarié reste le socle de l'activité dans le Tarn avec 77 400 salariés en 2017 et 10 000 établissements avec au moins un salarié (Acoss/ Insee/ Pôle emploi). La majorité de ces emplois sont des contrats à durée indéterminée (83%) tandis que la plupart des offres enregistrées par Pôle emploi sont de courtes durées (51% des offres sont des CDD inférieurs à 6 mois). Les employeurs tarnais ont des problématiques de recrutement différentes selon les territoires. En tout, entre juillet 2017 et juin 2018, ce sont pas moins de 12 700 offres d'emplois qui ont été collectées. Cependant 35% des projets de recrutement sont jugés difficiles par les employeurs à cause d'une pénurie de candidat, des profils inadéquas ou des difficultés liées au poste. Dans le même temps, le Tarn comptait à la fin juin 2018 33 200 demandeurs d'emploi en catégorie A, B et C dont 47% des demandeurs sont inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an, 55% sont peu qualifiés et 27% sont classés parmi les séniors (Pôle Emploi).



source : CCI TARN - Présentation de l'économie Tarnaise
URSSAF et Fichiers des CCI de Midi-Pyrénées : Etablissements actifs au 1^{er} avril 2018

Quelles dynamiques territoriales au cœur d'un nouvel espace en mutation ?

Le Tarn repense ses équilibres à travers un développement raisonné

C'est la diversité de ses territoires, entre plaines et montagnes, urbain et rural, qui font du Tarn un département où il fait bon vivre et travailler. Aujourd'hui le Tarn est au cœur des échanges, un trait d'union entre des grandes métropoles.

Cette grande diversité nous incite à prendre pleinement en compte les nouveaux modes de déplacements des citoyens avec leur environnement, leur famille, leur travail, leurs loisirs...

Les nouveaux modes d'appropriation de l'espace par les itinéraires trans-locaux comme trans-nationaux doivent bénéficier d'un maillage de transports variés, sûrs, accessibles, fluides et capables de répondre aux nouvelles exigences du développement durable. Les infrastructures de déplacements demeurent encore essentielles pour affirmer cette position d'interface.

Le possible immédiat, ouvert par le numérique déplace notre vision actuelle. L'avenir s'ouvre vers des organisations « nouvelles » dont les espaces physiques constitueront une mosaïque de lieux de vie et de liens sur tout le territoire.



Un Tarn ouvert, accessible et connecté



Mobilités, numériques, téléphonie mobile.

Au cœur des échanges entre la Métropole toulousaine, le Massif Central et la Méditerranée, cette centralité du Tarn lui offre une position stratégique en lien avec tous les réseaux régionaux.
Un trait-d'union de tous les possibles.

témoignage



Dominique

Technicien
Département du Tarn

Le Conseil départemental gère 4 152 km de routes et 1 400 ouvrages d'art, il en assure l'entretien et l'exploitation. Il s'agit pour nous de garantir un niveau de qualité et de performance homogène sur l'ensemble du réseau, de réaliser des projets à vocation sécuritaire mais aussi de penser les routes du département comme un vecteur d'attractivité économique.

En parallèle de cette mobilité, nous travaillons au quotidien pour offrir aux Tarnais un réseau internet et de téléphonie mobile de qualité. L'arrivée de nouveaux outils dans notre vie quotidienne tels que les smartphones, les tablettes et objets connectés ont révolutionné les usages. Le télétravail va se développer et les déclarations sont devenues la règle.

A travers une délégation de service public, le Département est là pour accompagner chaque Tarnais dans cette révolution numérique du très haut débit.

Pour un Tarn ouvert à toutes les mobilités

Situé à proximité de Toulouse, qui sera bientôt la 3^e métropole française, et avec une démographie grandissante, le Tarn est classé parmi les départements ruraux de la grande région. Cependant, la présence de nombreuses villes moyennes rompt avec les caractéristiques d'un territoire rural. C'est notamment la diversité de ses territoires, entre plaines et montagnes, urbain et rural, qui font du Tarn un département où il fait bon vivre et travailler. Sous l'influence des deux grands ensembles urbains de proximité (Toulouse et Montpellier), le Tarn a su se développer, bénéficier des avantages de ces pôles économiques, tout en préservant la qualité de vie de ses habitants. Aujourd'hui le Tarn peut se situer au cœur des échanges, un trait d'union entre ces deux grands ensembles.

Le Tarn c'est

40 km d'autoroute

106 km
de routes nationales

4 150 km
de routes départementales

7 885 km
de voies communales



RD 612 entre Albi et Castres

du développement durable. Les infrastructures de déplacements sont essentielles pour affirmer cette position d'interface.

Le mode routier constitue un maillon essentiel de la chaîne de déplacements des marchandises et des passagers dans le Tarn. Sa combinaison et son rééquilibrage avec d'autres modes de transport constituent un enjeu primordial pour une mobilité durable et une ouverture totale sur les territoires qui l'entourent.

Si le véhicule personnel reste la première source de déplacements (88,1% des Tarnais étaient équipés d'au moins un véhicule en 2015), d'autres modes de déplacements plus respectueux de l'environnement sont encouragés dans le Tarn.

En effet, dans le contexte actuel de crise environnementale et d'augmentation des prix des carburants, il s'agit de proposer une combinaison intelligente, contextuelle et flexible des différents modes de transport. L'objectif est d'opérer la transition vers une mobilité future à la fois à la hauteur de la demande citoyenne et des besoins de l'économie, tout en étant respectueuse des enjeux écologiques.



Les bouleversements du monde contemporain nous incitent à prendre pleinement en compte les nouveaux modes de déplacements des citoyens avec leur environnement, leur famille, leur travail, leurs loisirs...

Les nouveaux modes d'appropriation de l'espace par les itinéraires trans-locaux comme trans-nationaux doivent bénéficier d'un maillage de transports variés, sûrs, accessibles, fluides et capables de répondre aux nouvelles exigences



Pour cela, le Tarn dispose de 13 aires de covoiturage et de 2 en projet, de 25 lignes de bus et de 7 lignes de bus interdépartementales, de 2 lignes de train dont une lui offrant une ouverture à la fois sur la Haute-Garonne et sur l'Aveyron et d'un aéroport qui permet une liaison rapide vers la capitale et participe au désenclavement du Sud du Tarn (46 000 passagers en 2017). Il est par ailleurs prévu de lancer en 2019 un schéma départemental du co-voiturage, afin de situer à l'avenir ces initiatives dans un véritable cadre stratégique à moyen terme.

Pour un développement des mobilités douces

Concernant l'aménagement d'infrastructures pour les circulations douces, il ne s'agit pas d'une compétence obligatoire dévolue aux Départements. Toutefois, le Conseil départemental, dans la continuité des orientations majeures de son Agenda 21, entend développer une politique en faveur des modes de déplacement doux, qu'il s'agisse de déplacements quotidiens de proximité sur des itinéraires sécurisés ou de déplacements plus spécifiquement dédiés aux loisirs.

Ces infrastructures de circulation douce représentent aujourd'hui dans le Tarn plus de 2 000 km aménagés pour les cyclistes, sous différentes formes : 3 voies vertes (89 km), qui sont indépendantes du réseau routier, dédiées à un usage exclusif des circulations douces, 4 itinéraires véloroute (438 km) avec faible circulation et aménagements sécurisés et enfin 21 circuits balisés « Le Tarn à Vélo » (1 511 km).

Dès 2019, le Département s'engagera dans un nouveau plan de développement des voies cyclables en lien avec les communes et les intercommunalités.

Le Conseil départemental soutient également les collectivités dans leurs projets d'aménagement ou de création de pistes cyclables lors de la rénovation des centres-bourgs.

Pour un déploiement de la fibre optique et d'un réseau de téléphonie mobile de qualité

Si l'ouverture du Tarn implique des infrastructures routières de qualité, en adéquation avec les besoins des Tarnais et de son économie, elle suppose aussi des infrastructures numériques de pointe. En effet, les échanges économiques et administratifs sont de plus en plus dématérialisés. Cette communication dématérialisée répond à un besoin d'économie sur les coûts, de rapidité des échanges et de préservation de l'environnement.

Le déploiement de la Fibre Optique sur le territoire tarnais est un véritable enjeu. Elle joue un



rôle d'aménageur du territoire, de fédérateur des énergies mais aussi de garant de l'équité entre les territoires. Généraliser l'accès pour tous aux nouveaux services liés au numérique est stratégique notamment dans les territoires ruraux ; le développement économique en dépend. En effet, l'avenir s'ouvre vers des organisations « nouvelles » dont les espaces physiques constitueront une mosaïque de lieux de travail et de liens sur tout le territoire. Rien n'empêche, aujourd'hui, de favoriser dans les bourgs ruraux de nouveaux espaces pour l'innovation collective et la création d'entreprises innovantes, y compris dans les hautes-technologies.

Cette technologie garantit une sécurité et un débit permettant d'attirer ou de garder les entreprises et de créer de l'emploi. Il en est de même avec les particuliers ; la capacité à offrir de la fibre développe la croissance démographique des territoires. Au 1^{er} janvier 2019, seules 10 communes et 31 796 personnes sont raccordées à la fibre optique.

Néanmoins, depuis 2018, le Département a accéléré, très fortement et de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire, le calendrier de déploiement du réseau d'initiative publique pour davantage d'efficacité. Cela a conduit au lancement d'une délégation de service public en vue de raccorder à la fibre optique l'ensemble des foyers tarnais, soit plus 130 000 prises, en 2025 au plus tard.

La téléphonie mobile est un autre pendant de l'ouverture du Tarn.

Les téléphones mobiles prennent progressivement la place des lignes fixes. Les avancées de la téléphonie mobile et la baisse du prix des appareils ont donné accès à de nombreux progrès qui ont un effet bénéfique sur la qualité de vie. Aussi l'accès à un réseau de téléphonie mobile de qualité (4G) est une caractéristique indispensable pour l'attractivité démographique et économique d'un territoire. En 2019, 93,97% des bâtiments du département du Tarn sont couverts en 4G par au moins un opérateur de téléphonie mobile.



En matière de mobilités, quelles devraient être les priorités pour le Département ?

L'axe autoroutier
Castres-Toulouse

40,9%

Les transports
publics

26,9%

L'axe routier
Castres-Albi

38,6%

Déplacements
doux

26,1%

Selon vous, le Département doit s'ouvrir sur... ?

Montpellier
et la Méditerranée

65,5%

Toulouse

64,6%

Selon votre lieu de vie, quels services doivent être développés ?

La santé

56%

Les moyens
de transports

33,4%

L'accès au
haut débit

36,7%



objectifs 2030

Mobilité, accessibilité, numérique pour améliorer le quotidien des Tarnais et stimuler l'attractivité du Tarn.

L'objectif principal du Département est de faire de la mobilité un facteur d'amélioration du quotidien des Tarnais (accessibilité, temps de trajet, budget, bien-vivre, connexions numériques...), de créer de nouvelles infrastructures permettant le désenclavement des territoires, d'assurer des liaisons sécurisées et de haut niveau de service entre les principales agglomérations du Tarn, de repenser la mobilité à travers des solutions alternatives au « tout voiture » et de garantir tous les possibles, ouverts par le numérique. Un possible immédiat où s'imagine, s'élabore et se crée de nouvelles formes de socialisations, d'innovations collectives et de nouveaux environnements économiques.

OUVRIR LE TARN VERS L'EXTÉRIEUR ET AMÉLIORER LA CIRCULATION INTÉRIEURE

Ouvrir le Tarn sur les autres départements et permettre le désenclavement routier des territoires	Désenclaver le sud du Tarn et notamment le bassin économique Castres/Mazamet grâce à une liaison autoroutière. Le projet d'autoroute A69 entre Mazamet/Castres et Toulouse a été réaffirmé comme une priorité nationale par le Gouvernement, une déclaration d'utilité publique a été signée en juillet 2018 et les travaux devraient démarrer en 2022.
	Assurer une ouverture maximum du Tarn sur la métropole toulousaine à travers la RD112 et 630 entre Castres, Lavaur et l'autoroute A68.
	Développer les axes inter-régionaux : Gaillac - Montauban, Albi-Castres-Mazamet – Béziers et Albi-Rodez
Assurer une liaison sécurisée et de haut niveau de service entre les principales agglomérations du Tarn	Assurer une liaison de qualité entre les deux plus grandes communes du département, Albi et Castres (RD612)
	Sécuriser la RD964 entre Gaillac et Graulhet, axe qui relie les deux principaux pôles urbains de la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet Agglomération à l'autoroute A68
	Améliorer les conditions de circulation entre Castres, Lavaur et Saint-Sulpice-la-Pointe
	Poursuivre l'entretien et la rénovation des routes et ouvrages d'art départementaux pour améliorer la mobilité, les échanges et la sécurité de tous les usagers
	Accompagner les communes dans l'amélioration des routes communales (ingénierie)
Relier les pôles économiques	Faciliter l'accès aux pôles économiques isolés
	Améliorer les conditions de circulation entre les pôles économiques
	Favoriser l'implantation de nouvelles activités
	Améliorer les grands axes de desserte des pôles touristiques

MAINTENIR UN RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN À UN HAUT NIVEAU DE QUALITÉ

Faire de l'aéroport de Castres Mazamet un atout pour les Tarnais	Défendre la structure aéroportuaire pour assurer sa pérennité.
Maintenir un réseau de transport scolaire et de voyageurs de qualité (1)	Proposer de nouvelles lignes de bus pour densifier le maillage du territoire et maintenir un prix accessible
	Permettre à tous les Tarnais d'accéder à un transport scolaire de qualité

(1) Depuis l'adoption de la loi NOTRe le Département n'a plus d'autres compétences en matière de transport que celle des élèves en situation de handicap, le reste ayant été dévolu à la Région.

REPENSER LE TRANSPORT SOUS TOUTES SES FORMES

Développer les mobilités douces	Soutenir l'implantation de pistes cyclables lors des travaux de rénovation des centres bourgs
	Développer un plan Vélo pour soutenir la pratique du vélo en termes de déplacements quotidien ou de loisir
	Diffuser une approche multimodale de la mobilité auprès des territoires, travailler en coresponsabilité et s'inscrire en complémentarité des initiatives des autres acteurs de la mobilité
Assurer la pérennité de la desserte ferroviaire	Défendre la pérennité du transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises sur le territoire
	Permettre à tous les Tarnais d'accéder à un transport ferroviaire de qualité à un prix raisonnable
Repenser l'usage de la voiture individuelle	Développer le nombre d'aires de co-voiture, accompagner la pratique et l'autopartage à travers un schéma des aires de covoiturage
	Renforcer le maillage du territoire en bornes de recharge pour les véhicules électriques
	Accompagner le développement de points de desserte en carburants non polluants
	Préparer l'avènement du véhicule autonome.

EN FINIR AVEC LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Déployer en 5 ans maximum la fibre optique jusqu'à l'usager sur l'ensemble des territoires départementaux (à l'exception des Communautés d'agglomérations de l'Albigeois et de Castres-Mazamet pour lesquelles le déploiement de la fibre optique est assuré par les opérateurs Orange et SFR).	
Pour les particuliers	Rendre le territoire notamment rural plus attractif pour les familles
Pour les entreprises	Ouvrir les entreprises tarnaises vers de nouveaux marchés
	Permettre aux entreprises de proposer du télétravail
Pour la sécurité et la santé de tous	Utiliser le numérique pour déployer de nouvelles technologies au profit de tous (routes intelligentes, numériques au collège...)
	Permettre le déploiement de la télémédecine partout sur le territoire et le partage d'informations entre les praticiens de santé

UN RÉSEAU MOBILE ACCESSIBLE À TOUS

Permettre à tous les Tarnais d'avoir accès à un réseau mobile de qualité	Développer et finaliser la couverture des zones blanches en téléphonie mobile
	Développer le nombre de poteaux d'implantation en téléphonie mobile
	Assurer une mission de veille sur la qualité des services proposés



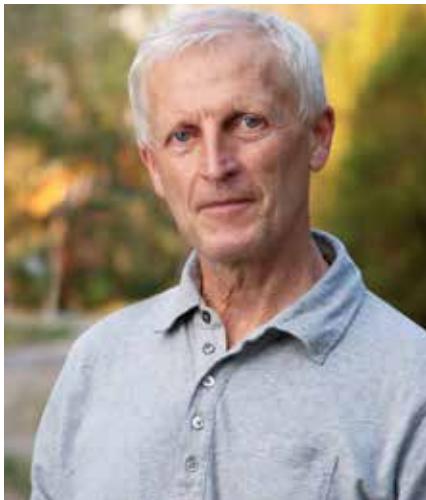
Un Tarn au service des solidarités humaines et territoriales



**Services au public, équipements, infrastructures,
coopérations territoriales.**

Dans un territoire où la diversité et les contrastes existent, et où les Tarnais expriment des besoins légitimes en matière d'offre de santé, de services au public, d'équipements, le Département est garant de l'équité territoriale. Il est aussi un acteur de proximité qui propose de nouvelles coopérations entre les territoires et les acteurs qui y vivent.

témoignage



Hervé

Conseiller municipal

Le département du Tarn est un département rural avec certaines zones très éloignées des pôles de services. Ce sont dans ces zones très rurales que vivent beaucoup de nos séniors. Ils ont des problèmes de mobilités et des méconnaissances en termes d'outils numériques.

Pour toutes ces personnes et pour tous les ruraux de manière générale, il est nécessaire de conserver des services au public de proximité pour que nos territoires maintiennent leurs populations et deviennent attractifs.

Cela passe par les services publics comme des points d'information CAF, CPAM, PMI, des services du Département ... mais aussi des services du quotidien comme la boulangerie ou l'épicerie multi-services.

Chaque territoire a ses caractéristiques spécifiques. C'est pourquoi, il est indispensable d'accompagner les projets portés par chacun de nos territoires pour faire vivre cette ruralité et en faire une force.

Pour des services plus proches des Tarnais et des territoires

Le Tarn est une mosaïque de paysages, de villes et villages avec des dynamiques différentes selon que l'on se trouve par exemple dans l'Ouest en relation avec la métropolisation toulousaine ou bien dans le Nord-Est considéré comme faisant partie de l'hyper-ruralité. Ces disparités peuvent modifier au quotidien l'accessibilité des différents services au public ou de proximité.



6
typologies de territoires

12
Maisons du Département ouvertes au public

23
cantons

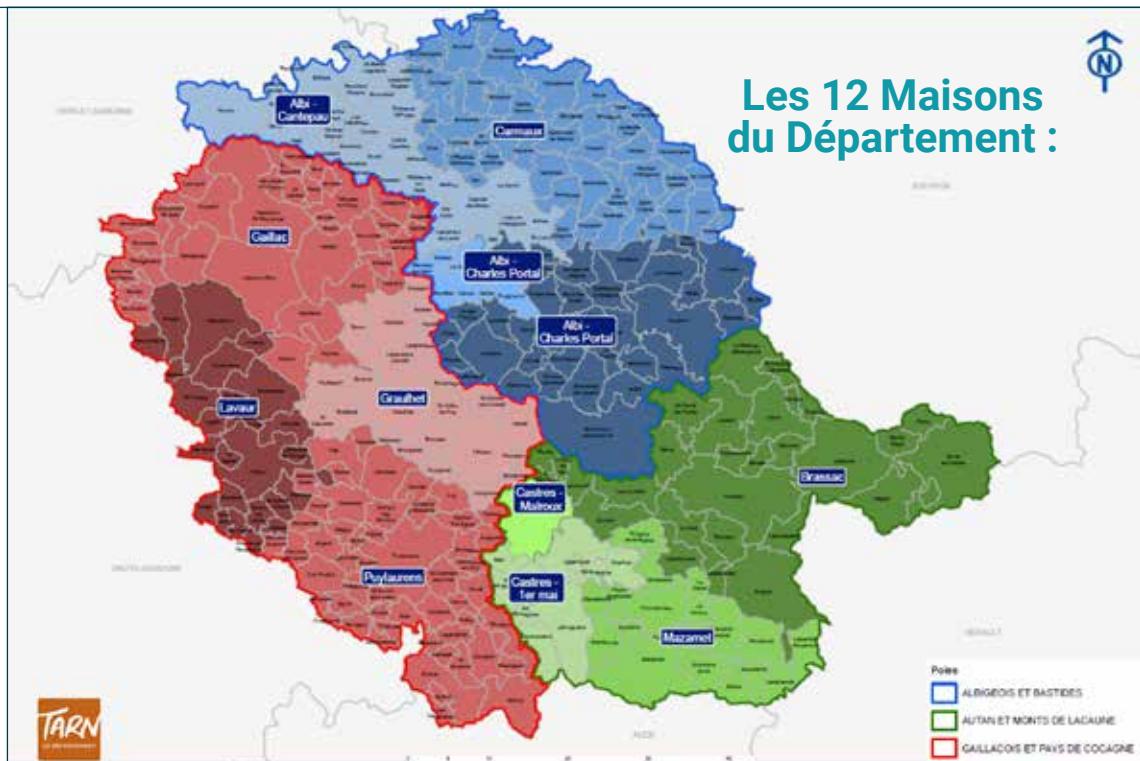
15
intercommunalités

319
communes dans le Tarn



Le Schéma d'amélioration d'accessibilité au public (SDAASP) a mis en évidence, à partir d'une analyse des pratiques et besoins des habitants et sur la base d'une démarche de co-construction avec les principaux opérateurs et partenaires, cinq préoccupations majeures :

- Endiguer le risque de désertification médicale généralisée ;
- Accompagner à l'usage d'internet par le maintien d'une présence et d'une proximité humaines ;
- Développer la mutualisation des moyens ;
- Faciliter les déplacements des personnes peu mobiles ;
- Maintenir une vie commerciale locale.



L'Assemblée départementale du 10 novembre 2017 a approuvé le SDAASP du Tarn, en suivant l'Etat a pris le 18 décembre 2017 un arrêté préfectoral permettant l'entrée en vigueur du schéma pour 6 ans.

Ce schéma doit répondre à trois principaux objectifs : contribuer à réduire les zones en déficit d'accessibilité aux services, améliorer et faciliter l'usage des services au public les plus importants, mieux répondre aux exigences d'efficience de l'action publique.



MSAP Alban

Dans le département du Tarn, la mutualisation de services se décline actuellement par le biais de plusieurs structures de proximité : Maisons du Département, Maisons de services aux publics (MSAP), Maisons de santé pluridisciplinaire (MSP).

Le maillage de proximité couvrant l'ensemble du Tarn est en cours, et il est désormais nécessaire d'en assurer l'animation, la coordination et de mobiliser les moyens humains et financiers nécessaires pour un fonctionnement optimal.

Plus spécifiquement, les lieux d'accueil du public du Conseil départemental sont présents sur les territoires notamment à travers les Maisons du Département qui mobilisent les professionnel(le)s sur le champ de la petite enfance, de l'enfance et de la famille, de la vie sociale et de l'insertion, des personnes majeures vulnérables, des personnes âgées, et des personnes en situation de handicap.

Au nombre de 12 Maisons du Département sur l'ensemble du Tarn, et au cas par cas les professionnel(le)s du Conseil départemental interviennent sur des horaires adaptés aux situations et temps de vie du public (entre 12h et 14h ou bien en fin de journée) y compris à domicile. Ce maillage de territoire constitue un choix politique fort pour maintenir un service public de proximité.

Le Département met en œuvre les politiques de solidarité dans une démarche partenariale et participe aux différents projets et actions dans un esprit de mobilisation des ressources du territoire et de développement social. Il finance également et fait intervenir les professionnel(le)s

de l'action sociale, médico-sociale et de l'insertion professionnelle dans les territoires.

La présence du Département se caractérise également par le Foyer Départemental de l'Enfance qui a pour mission d'accueillir tout mineur en difficulté ou en danger confié par sa famille ou par mesure judiciaire au service de l'Aide Sociale à l'Enfance. Tous les Départements ne disposent pas d'un tel outil.

Le Département fait également intervenir ses professionnel(les) de l'action sociale, médico-sociale et de l'insertion professionnelle dans des lieux d'accueil partenaires, comme les Maisons de Services au Public, les Mairies ou encore les centres sociaux. Ce maintien du service public sur l'ensemble du territoire a un coût mais constitue surtout un choix politique fort, comme indiqué précédemment.

Des équilibres entre territoires tarnais à trouver

Un diagnostic partagé avec les Tarnais a été mené (dans le cadre du SDAASP 2018-2023) à travers un recensement précis des services au public existants et le constat des dynamiques territoriales. De grands enjeux ont été identifiés : sur la santé, le numérique et les services sociaux, comme évoqué plus haut, mais aussi avec des spécificités territoriales, notamment avec l'identification de pôles à conforter et d'espaces fragilisés. A la lecture des grandes dynamiques territoriales, 3 espaces tarnais sont principalement concernés par les difficultés d'accès physique aux services : les Monts d'Alban, le nord du Tarn et les Monts de Lacaune.

Par ailleurs, l'analyse de l'Observatoire des Territoires (CGET) sur la qualité de vie, classifie à grands traits les territoires de vie selon plusieurs caractéristiques. Dans le Tarn, des typologies de population par territoire peuvent être ainsi segmentées :

- Une population plutôt jeune dans les campagnes urbanisées, dans les territoires de l'Ouest tarnais comme le Rabastinois, Lisle-sur-Tarn, Saint-Sulpice-la-Pointe, Puylaurens, ou encore le sud de l'agglomération castraise.
- Une population à dominante âgée et plutôt favorisée des grandes et moyennes villes comme l'intercommunalité Tarn-Agout, l'agglomération albigeoise élargie et une partie importante de l'agglomération castraise.



- Une population plutôt âgée dans des territoires peu denses ou les campagnes urbanisées comme le Carmausin, le Cordais, la vallée du Thoré, ou encore le Graulhetois.
- Une population assez âgée et peu favorisée dans des territoires peu denses, comme c'est le cas dans les monts de Lacaune, les monts d'Alban, le Sidobre et du côté de Penne.
- Une population diversifiée des espaces intermédiaires (ni totalement ruraux, ni totalement urbains) comme par exemple le Réalmontais, le Lautrécois ou encore le Sorézois.
- Une population plutôt jeune en grande couronne des grandes villes, sur les marges Sud-Ouest du département dans les communes de Teulat jusqu'à Cambon-les-Lavaur.

Un taux de pauvreté important mais en recul dans le Tarn

Avec un taux de pauvreté de 15% en 2013, le Tarn se situe à un niveau de pauvreté supérieur à celui de la France (14,3%). Le taux de pauvreté est la part de ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, c'est-à-dire 60% du revenu médian, soit moins de 1 008 €/mois pour 1 personne, ou moins de 2 024 €/mois pour un couple avec 2 enfants de moins de 14 ans.

Alors que le taux de pauvreté a augmenté depuis 2010 pour la France métropolitaine (passant de 14,1 à 14,3 %), le phénomène inverse se produit pour le Tarn (de 15,8 à 15,1 %). Un quart des personnes âgées de plus de 60 ans vivent seules. Une proportion qui monte à près du tiers au sein des plus de 75 ans, ce qui pose la question du maintien à domicile et de la solitude des personnes âgées surtout dans un contexte de communes rurales isolées.

Dans votre commune, où doit-on mettre l'accent ?

L'EMPLOI

48,8%

LES MOBILITÉS
ET LES TRANSPORTS

30,1%

LES COMMERCES

29,7%

LA SÉCURITÉ

23,9%

LA RÉNOVATION URBAINE
ET DES BOURGS CENTRES

19,0%

L'ACCÈS AUX
SERVICES PUBLICS

14,8%

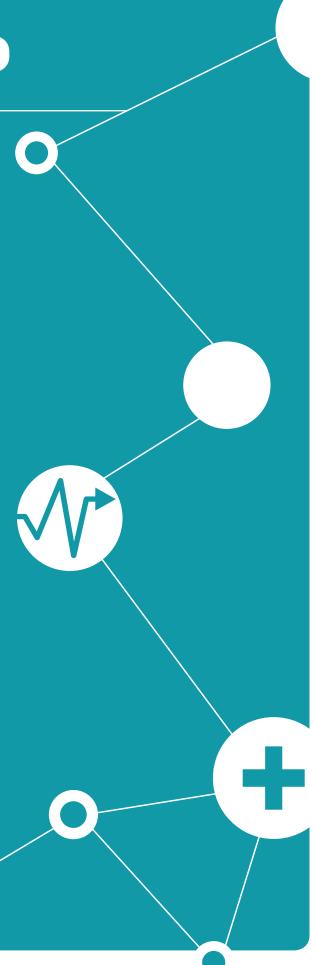
LA VIE
ASSOCIATIVE

10,9%

L'ANIMATION DES
ESPACES PUBLICS

8,9%

Près de la moitié des répondants des Tarnais jugent la présence d'emplois dans leur commune comme la priorité. La question du maintien des services (publics ou du quotidien) est importante pour les Tarnais et lors des rencontres territoriales, les participants ont évoqué la généralisation des Maisons de services au public, le développement de nouveaux horaires d'ouverture des services pour permettre à un maximum de personnes d'y accéder (entre midi et deux). La question du maintien des services, c'est aussi et surtout la question de la présence des services de santé, qui arrive en tête des services qui doivent être renforcés sur le lieu de vie.



objectifs 2030



Les solidarités territoriales et humaines socle d'un nouveau développement

Un Tarn durable ne peut se bâtir sans solidarité. Préserver, défendre, promouvoir le lien social, est notre objectif prioritaire. Si l'on veut bâtir une dynamique Tarn 2030 plus performante, plus innovante, plus attractive, plus écologique en lien avec les autres territoires, la première nécessité est de consolider le «socle» social. Objectif : défendre la dignité, l'égalité et la promotion sociale de tous les hommes et de toutes les femmes, de toutes origines, de toutes conditions. Car l'urgence d'exercer de nouvelles responsabilités collectives sur la protection de la nature, le développement durable de nos villes et de nos campagnes se conjugue à l'urgence de l'équité humaine. Agir directement sur ces nécessités, et notamment pour l'accompagnement des personnes les plus fragiles, ne consiste pas à s'en tenir au seul principe d'aide sociale, c'est aussi contribuer à la promesse d'une qualité de vie pour chacun au coeur d'un développement humain durable.

Garantir l'accès, la préservation et le développement des services au public	
Assurer la présence des services du Département en proximité avec les Tarnais	Conforter et organiser la présence territoriale des services du Département au plus près des Tarnais : Maisons du Département, centres d'exploitation routier, Service Départemental d'Incendie et de Secours, permanences dans les Maisons de Services au Public...
	Garantir un service départemental accessible et accueillant : assurer l'intervention de professionnels adaptés aux spécificités des territoires pour orienter les citoyens et répondre aux besoins de proximité en matière de lien public et social
Favoriser le développement et la qualité de l'ensemble de l'offre de services au public dans les territoires	Proposer une offre de service enrichie en exploitant l'outil numérique
	Accompagner et former les usagers aux outils numériques avec la préoccupation du contact de proximité et de la compétence humaine au service du citoyen
	Soutenir davantage les espaces ouverts au public selon les rythmes de vie des habitants (horaires adaptés)

Renforcer les solidarités entre les territoires pour une plus forte équité entre les Tarnais	
Intervenir auprès de tous les territoires et développer de nouvelles coopérations	<p>Intervenir pour soutenir les projets des territoires sur l'ensemble des domaines d'intervention du Département afin de renforcer le dialogue et les actions (Charte de solidarité avec les territoires et Contrats Atouts Tarn)</p> <p>Valoriser les ressources et les initiatives de tous les territoires, en encourageant les coopérations et en développant de nouveaux projets</p>
Soutenir davantage les territoires notamment ruraux	<p>Développer une ingénierie départementale afin d'apporter un appui et une expertise aux collectivités intéressées</p>

Soutenir les projets locaux en faveur de la transition écologique	
	<p>Signer la charte pour la lutte contre les perturbateurs endocriniens, élaborer un plan et développer une véritable politique en ce domaine</p>
	<p>Identifier et combattre les principales causes des émissions de gaz à effet de serre que sont les transports polluants, la mauvaise isolation des bâtiments anciens et l'utilisation d'énergie fossile</p>
Répondre concrètement et localement aux défis du réchauffement climatique	<p>Participer à la lutte contre l'étalement urbain, la (ré)introduire la nature et de la biodiversité dans nos villes, intensifier le recyclage et la prévention des déchets, développer la mobilité électrique et hybride, valoriser les sites naturels locaux, utiliser des matériaux locaux et respectueux de la biodiversité pour les aménagements publics</p>
	<p>Soutenir les équipements en faveur de la petite enfance et de la jeunesse, privilégier la modernisation d'installations existantes, favoriser le déploiement des équipements collectifs de santé (maisons ou cabinets de santé)</p>

Un Tarn dynamique et attractif



Credit photo : MASSOL Romain



La diversité de son patrimoine, la beauté de son paysage, la multiplicité de son offre culturelle et sportive font du Tarn un territoire touristique reconnu et ouvert sur le Monde. Pour autant, sa notoriété demeure à conforter.

témoignage



Stéphanie

Agent d'accueil
sur une Base de Loisirs

Le Tarn est un terrain de jeux et de découverte formidable. A tous les âges, on peut s'y éclater.

Quand on a goûté au Tarn, on y revient. Tous les ans je retrouve des habitués : je vois grandir les enfants... Mais les envies évoluent, il faut donc adapter, innover et proposer de nouvelles activités.

D'autant plus que le tourisme représente un formidable vivier pour l'économie du département avec plus de 4 500 emplois directs ou indirects. Le Tarn a des atouts patrimoniaux, culturels et paysagers, il faut les faire connaître.

Un Tarn touristique reconnu et ouvert sur le monde

Promouvoir encore plus les attraits du Tarn, moteurs d'une attractivité identifiée hors de nos « frontières », soutenir le tourisme, c'est démontrer au monde et aussi aux Tarnais les éléments d'une nature et d'un patrimoine préservé, en regard de l'histoire mais aussi la contemporanéité de nos liens et de nos cultures. C'est aussi assurer un levier d'émancipation sociale des personnes et des familles défavorisées d'ici et d'ailleurs.

5,7 millions de nuitées touristiques dans le Tarn
(données 2018)

245 millions d'euros
de dépense touristique

4 500 emplois générés
par l'économie touristique
dans le Tarn (étude 2012)

5 sites et objets du Tarn
classés au Patrimoine Mondial
du l'Humanité par l'UNESCO

79% des Français préparent
leurs vacances en ligne

Le patrimoine tarnais est reconnu avec 5 sites et objets classés au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO : la Cité épiscopale d'Albi, l'Eglise Notre-Dame-du-Bourg à Rabastens, la Rigole de la Montagne Noire et la Voûte Vauban du Canal du Midi, les tapisseries Dom Robert représentatives des savoir-faire des tissiers d'Aubusson ainsi que la Mappa Mundi d'Albi. Ajoutons les 3 grands sites de la Région Occitanie : Albi et la Vallée du Tarn, Cordes-sur-Ciel et les Cités médiévales, et les sources du Canal du Midi ainsi que les 13 musées portant l'appellation « Musée de France » et 4 villages « Plus beaux villages de France » : Puycelsi, Monestiés, Lautrec et Castelnau-de-Montmiral.



CDT81 Crédit photo : CASSIAU Grégory

Cette mosaïque de lieux raconte des récits qui concernent nos visiteurs qu'ils soient locaux ou internationaux. Ce « palais de la découverte » original en lien avec le Monde se conjugue avec le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc qui permet aux touristes de profiter d'une nature ouverte et accessible avec également 5 000 km de sentiers de randonnées dont 124 circuits VTT, 85 km de voie verte, 550 km de circuits pédestres et plus de 800 km d'itinéraire à cheval.

Carte de répartition du nombre de nuitées dans le Tarn



(par zone infra, données Flux Vision Tourisme Orange 2018)

CDT81 Crédit photo : WALTER Pascale



Poids des nuitées dans le Tarn

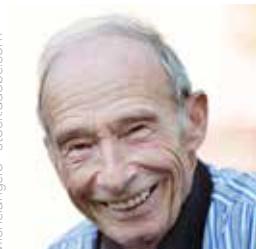
Le Tarn comptabilise 5,7 millions de nuitées par an dont 70% de clientèle française et 30% de clientèle internationale. Le Tarn occupe le 8^e rang de la région Occitanie et le 5^e rang de l'ancienne région Midi-Pyrénées. L'origine des 3,5 millions de nuitées des touristes français dans le Tarn est pour 22% d'Ile-de-France,

16% de Nouvelle-Aquitaine et 12% d'Occitanie. Toulouse et Montpellier constituent des bassins émetteurs importants pour le Tarn. Parmi les 1,5 million de nuitées touristiques de la clientèle internationale dans le Tarn, 18% provient du Royaume-Uni, 9% d'Espagne et 9% d'Allemagne.

Sur le territoire départemental, les nuitées se répartissent ainsi : 21% dans le Grand Albigeois, 20% dans le Vignoble Gaillacois, 17% dans le pays de Cocagne et le Lauragais, 17% dans le territoire de Castres-Mazamet, 16% dans l'Albigeois et les Bastides et 9% dans les Hautes Terres d'Oc.

L'économie touristique représente 245 millions d'euros de dépenses touristiques et 4 500 emplois, soit 3,4% de l'emploi total tarnais.

Elle connaît une profonde mutation de son modèle du fait du numérique. Avec un volume supérieur à 20 000 requêtes mensuelles sur internet (*étude de notoriété web touristique, Co-Managing, janvier 2018*), le Tarn bénéficie d'une notoriété spontanée plutôt bonne au sein de la région Occitanie mais fortement concurrencée par les autres départements. Le territoire tarnais a une vraie carte à jouer puisqu'il est en adéquation avec les nouvelles attentes de la clientèle : retour aux vraies valeurs, authenticité, découverte, bien-manger et mieux-être.



highwaystarz - stock.adobe.com

pixelheadphoto - stock.adobe.com

Marday - stock.adobe.com

Michelangelo - stock.adobe.com

Des mutations qui ont un impact sur la société et le tourisme

Dans la société de demain, des mutations générationnelles vont impacter les dynamiques du tourisme. Un choc sociologique, avec la perte accélérée de clientèles traditionnelles comme la génération des baby-boomers, et l'arrivée à maturité de clientèles générationnelles nouvelles. Un choc technologique, avec l'obligation de s'adapter et d'intégrer de nouvelles technologies de promotion, de communication, de relation client ou de vente. Et un choc organisationnel avec la disparition du management pyramidal et le passage aux logiques « centrées client » et à la co-création de produits et de services avec ses propres collaborateurs (source : cabinet 4V, janvier 2019).

Afin d'attirer de nouvelles clientèles et anticiper les futurs réseaux d'influences, le Tarn doit prendre en compte ces mutations. La société française peut être présentée à grands traits en 4 grandes générations, toutes utilisatrices de tourisme.

Les baby-boomers : nés entre 1946 et 1960, aussi appelés les constructeurs. Aujourd'hui, ils sont 15 millions en France et 107 millions en Europe. Ils vont rechercher l'aventure, les vacances en famille, avec une fidélisation forte si le prestataire répond bien à la demande. L'offre, l'équipement et le confort sont déterminants pour cette génération qui pour autant est compliquée à atteindre.

La génération X : citoyens nés entre 1961 et 1980, appelé les suiveurs. Ils sont 19 millions en France et environ 137 millions en Europe. Une génération flexible adaptée aux outils numériques, ce sont des « migrants technologiques ». Pour les vacances, à l'image des baby-boomers,

la génération X va aussi être attentive au confort, au format familial et développer une fidélisation si l'offre est au rendez-vous. La qualité de l'offre ainsi que les photos sont ici déterminantes et feront l'objet de nombreuses comparaisons et d'une confiance spontanément moindre.

La génération Y : nés entre 1981 et 1995, appelés les inventeurs. Actuellement 17 millions en France et 139 millions en Europe, c'est la génération d'avenir, joueuse, curieuse et connectée qui aspire à la liberté, en croissance et qu'il faut aussi savoir cibler pour capter son pouvoir d'achat récemment acquis. Ils consomment différemment de leurs aînés : les escapades et courts séjours sont recherchés et la fidélisation de cette clientèle est difficile. Le service, l'expérience, le vécu sont des déclencheurs pour cette génération qui a besoin d'immersion, d'idées et de contenus vidéo pour adhérer.

La génération Z : nés à partir de 1995, ils sont 15 millions en France et 129 millions en Europe. Même si leur pouvoir d'achat reste en devenir, leur potentiel de développement est très important. C'est une génération « numériquement dépendante » en contact permanent avec les smartphones et pour qui la donnée en direct prime. Ils sont à la recherche du coopératif, du partage, de la prescription, et en cela leur consommation du tourisme est avant tout une expérience personnalisée et partagée en temps réel, où la vidéo joue un rôle central.

Des différences de perceptions et d'usages touristiques existent bien entre les générations, et au sein d'une même génération, cependant il convient d'adapter l'offre touristique et ses services pour faire connaître et faire aimer le Tarn au plus grand nombre.

Conseillerez-vous à des amis de venir passer des vacances dans le Tarn ?

OUI 95,9%

NON 4,1%

Le Tarn est une véritable destination de vacances, ces sont les Tarnaises et les Tarnais qui le disent. Fort de ce constat, il convient maintenant de poursuivre ou s'approprier les nombreux atouts naturels, culturels d'une destination qui gagne à être connue.

Quel est, selon vous, le principal atout du département ?

SA DOUCEUR DE VIVRE

48,4%

SON PATRIMOINE ET SA CULTURE

24,5%

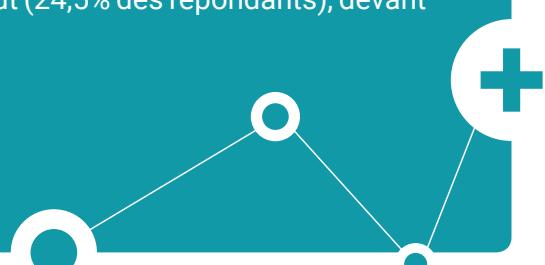
SON PAYSAGE

22,7%

SA GASTRONOMIE

4,4%

Près d'un Tarnais sur deux (48,4%) juge la douceur de vivre du département comme son principal atout. La douceur de vivre est d'ailleurs considérée comme le premier atout par 45% des néo-résidents tarnais (installés depuis moins de 5 ans dans le département). L'identité tarnaise (patrimoine et culture) est perçue comme le deuxième atout (24,5% des répondants), devant les paysages (22,7%).





Ré-ouvrir des projets touristiques innovants au cœur de toutes les modernités humaines, culturelles et technologiques.

Il s'agit d'amplifier et de conjuguer les nouvelles technologies numériques pour connecter directement le Tarn avec toutes les générations touristiques et leurs différents modes de vie, liberté, confort, aventure, découverte. En lien avec des priorités sociétales : nature, santé, bien manger, culture, histoire. Dessiner des projets touristiques favorables qui associent trois dimensions essentielles : la dimension nationale voire internationale, les spécificités locales et toutes les capacités d'interconnexions générationnelles.

Faire du Tarn une destination de vacances pour tous	
	Toucher les générations X, Y, Z et utiliser davantage les mêmes outils que les jeunes générations : supports vidéos, photos et applications
S'adresser à toutes les générations	Développer les supports expérientiels et la communication instantanée
Communiquer autrement au service de toutes les destinations du Tarn	Favoriser le conseil engagé, l'expérience, le bon plan

Communiquer autrement au service de toutes les destinations du Tarn	<p>Développer la communication des filières, par exemple celle des commerces de proximité</p>
	<p>Organiser une rencontre de l'innovation touristique à la campagne, d'envergure régionale voire nationale afin de contribuer à la notoriété de notre territoire</p>
	<p>Développer une stratégie marketing et digitale coordonnée entre tous les acteurs du tourisme (professionnels, Comité Départemental du Tourisme, Offices de Tourisme...)</p>
Fédérer les acteurs	<p>Favoriser les complémentarités entre les acteurs afin de porter une politique commune et complémentaire</p>

Valoriser les atouts du Tarn et renforcer l'économie locale	
Valoriser les ressources locales respectueuses des territoires et des Hommes	<p>Développer le tourisme vert et les services associés, avec infrastructures légères et renforcer les liens entre les activités de pleine nature (randonnée, cheval, canoë, vélo...)</p>
	<p>Développer le tourisme de savoir-faire : donner du sens aux activités et services proposés dans le Tarn</p>
Développer et relier l'offre touristique	<p>Favoriser le sport bien-être, sport-santé sur les itinéraires de randonnées et surtout les voies vertes</p>
	<p>Créer des passerelles entre les différents centres d'intérêts (sentiers, ressources en eau, route des vins, châteaux, centres d'art, ouvertures d'ateliers d'artistes, liens nature et culture...)</p>
	<p>Renforcer les liens entre les itinéraires et des différents atouts du Tarn : structurer l'offre de boucles et d'itinérance</p>
	<p>Travailler sur les horaires d'ouverture de l'offre touristique et adapter selon les territoires et les périodes : entre 12h et 14h, le dimanche...</p>

Un Tarn sportif et culturel

Faire l'expérience individuelle et collective de la liberté c'est aussi accéder à la pratique de tous les sports et à la culture

22 000 manifestations sportives par an dans le Tarn

420 c'est le nombre d'évènements sportifs par semaine dans le Tarn

3 musées départementaux

220 projets d'éducations artistiques et culturels soutenus par an pour les jeunes dans les 31 collèges du Tarn



Pratiques et manifestations sportives

Le sport est un élément important d'intégration, de vie sociale et de bénéfices pour la santé et le bien-être et d'éducation qui contribue notamment à la lutte contre l'échec scolaire. La promotion et le développement des Activités Physiques et Sportives (APS) pour l'égale ouverture aux hommes et aux femmes et l'assurance d'un accès aux personnes handicapées, sont d'intérêt général. Un vecteur privilégié d'intégration, d'acceptation des différences et d'égalité des chances et un moyen d'identification, qui développe le sentiment d'appartenance.

Dans le Tarn, environ 22 000 manifestations sportives sont organisées chaque saison, soit plus de 420 par semaine : courses, matches, tournois, championnats ou journées ouvertes à tous..., du niveau local au niveau international.

Le développement du sport sur le territoire présente un enjeu économique : la pratique sportive implique et génère des dépenses locales : consommation des ménages, dépenses des collectivités publiques (propriétaire de 80 % des équipements), et emplois publics, associatifs et privés. A titre d'illustration, l'offre de pratique des sports de nature concourt de plus en plus à influencer la venue de touristes. (Source : étude de clientèle 2012, Comité Départemental du Tourisme).

Les aménagements, équipements et l'offre variée et qualitative d'activités physiques et sportives participent à l'animation et à l'attractivité du Tarn. La capacité d'un territoire à accueillir de grands événements sportifs a des influences sur l'économie résidentielle du territoire et le tourisme. Le Tarn a pu le vérifier ces dernières années avec l'accueil de manifestations d'envergure et/ou de prestige comme la Semaine internationale de cyclotouriste ou les championnats de France Elite Atlétisme.

L'accès à la culture : lieux et diffusion

La culture, c'est d'abord et avant tout une ouverture au monde. C'est ce qui nous permet de le penser, de donner sens à nos expériences, nos imaginaires comme nos saisissements. Elle ne se résume pas à l'érudition et encore moins à la momification du passé. Tout au contraire, elle est le lien toujours en mouvement entre hier, aujourd'hui et demain, dont elle conjugue les pratiques, les valeurs, les rêves, les savoirs et les techniques.

Elle n'est pas un repli identitaire sur un folklore étroit : elle est un métissage des temps, des contrées, des individus, qui s'enrichit sans cesse au contact d'autres regards, d'autres mémoires, d'autres modes de vie.



Le Tarn abrite des structures importantes de diffusion culturelle labellisées comme la Scène nationale d'Albi, le Centre d'art le LAIT, le Centre national musical GMEA, la Scène Lo Bolegasón, ainsi que des lieux emblématiques comme l'Abbaye-école de Sorèze et la Maison de la Musique à Cap Découverte. En matière de festivals organisés partout : Pause Guitare à Albi, L'Eté de Vaour, le salon du livre de Pampelone, les Ptits Bouchons à Gaillac, Bol d'Airs à Pugouzon, Saint-Sulpice de Rire...sont des moments forts de la vie culturelle tarnaise, aux côtés de nombreuses manifestations et activités culturelles itinérantes qui irriguent le territoire.

Dans le Tarn le jeune public est sensibilisé à la culture et au patrimoine, via l'éducation artistique et culturelle. Soucieux de réduire les inégalités d'accès à la culture, le Département du Tarn a placé l'éducation artistique et culturelle au sein de son projet éducatif départemental en permettant aux jeunes écoliers et collégiens de bénéficier d'un accompagnement artistique et culturel de grande qualité. « Tarn Education

Culture » structure l'offre culturelle départementale et précise les dispositifs mis en œuvre par des actions et des parcours pour permettre à chaque élève de se constituer une culture personnelle, de rencontrer des artistes et des œuvres, des lieux culturels. Pour l'année scolaire 2017/2018 ce sont 220 projets des 31 collèges publics qui ont bénéficié du soutien du Département dans 10 domaines artistiques distincts. Dans le domaine du patrimoine, 7 728 élèves ont bénéficié d'une médiation des services éducatifs départementaux des Archives ou de la Conservation.

Le patrimoine occitan constitue une clef de compréhension de notre environnement naturel et sociétal. L'occitan est plus qu'une langue pour les Tarnais. Il est porteur d'une histoire commune, d'un patrimoine architectural et culturel, d'une gastronomie. Fédérant plus de 450 adhérents, la marque « Tarn, Cœur d'Occitanie » permet de valoriser les activités en mobilisant la ressource occitane.

En matière d'équipement culturel, le Département du Tarn gère 3 musées, il est notamment chargé de conserver, animer et diffuser les contenus pour les musées suivants :

- Le Musée-mine départemental, dans l'ancien bassin minier Carmaux-Cagnac, apporte un éclairage technique et social de l'épopée charbonnière.
- Le Château-musée du Cayla, à Andillac, est la demeure natale de 2 écrivains de la période romantique, Eugénie et Maurice de Guerin, qui témoigne d'une tradition littéraire familiale dans une atmosphère rurale du 19^e siècle.
- Le Musée départemental du Textile, dans une ancienne manufacture du 19^e siècle à Labastide-Rouairoux, rend compte de la richesse d'un savoir-faire et d'un patrimoine industriel du Tarn.



La Médiathèque départementale :

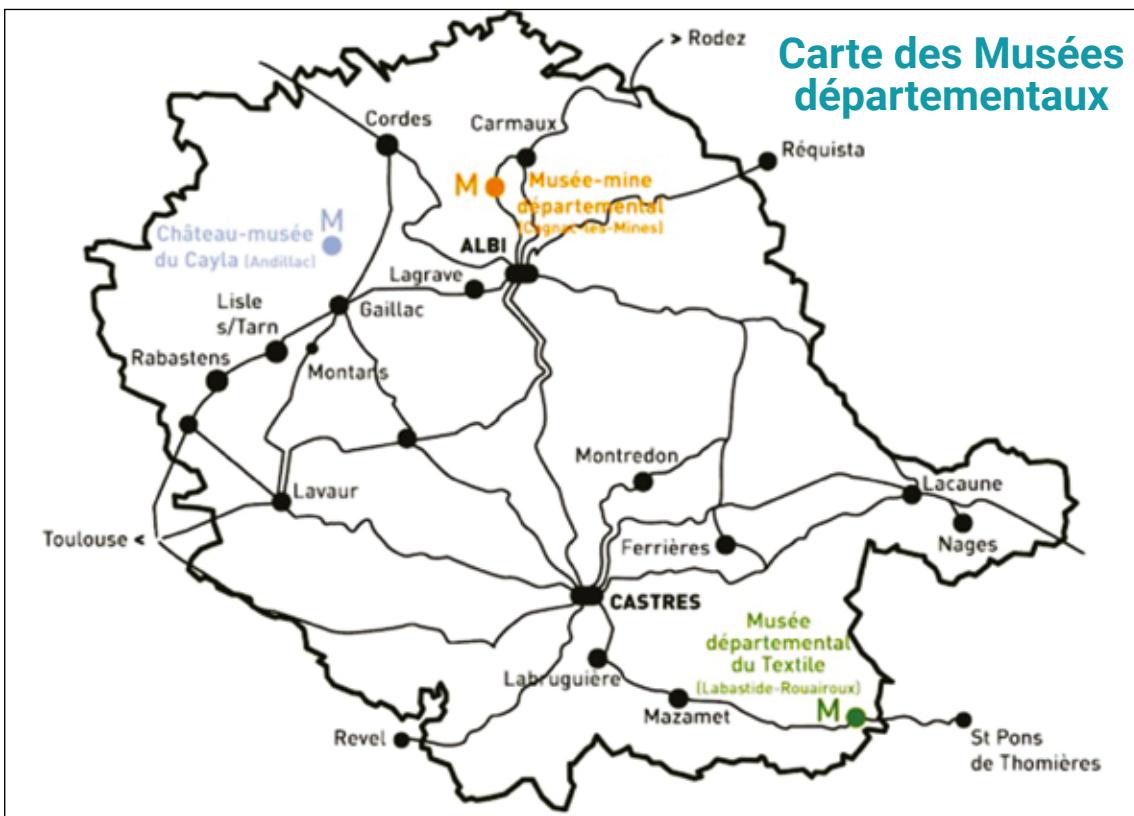
est un service de lecture publique du Département du Tarn qui œuvre en faveur d'un maillage équilibré de bibliothèques et de la promotion de la lecture publique sur l'ensemble du territoire. Elle aide les communes et intercommunalités à créer, développer et animer des bibliothèques ouvertes à tous : information, conseil, expertise, prêt documentaire de collections imprimées, sonores, vidéos et prêt de supports d'animation. Elle assure des missions de formation, de développement de l'action culturelle, de mise à disposition de ressources numériques.

Les Archives départementales :

conservent des documents depuis le Moyen Age (962) jusqu'à nos jours. Elles assurent des missions de contrôle scientifique et technique sur les archives publiques, de collecte et de tri, de classement, de conservation, de communication aux administrations et au public, de mise en valeur culturelle des fonds documentaires qu'elles conservent. Les Archives départementales ont également vocation à accueillir des fonds d'origine privée à la suite de dons, dépôts, legs et acquisitions.



Carte des Musées départementaux



Quels domaines doivent être développés pour répondre aux besoins des jeunes collégiens ?

Réponses des 18-25 ans :

L'ACCÈS À LA CUTURE ET AU SPORT

66,7%

LA RESTAURATION
SCOLAIRE

72,1%

LES ÉQUIPEMENTS
INFORMATIQUES

19,8%

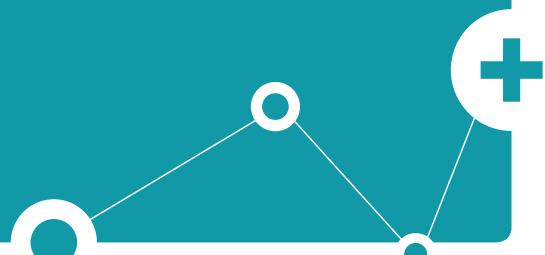
LES BÂTIMENTS
DES COLLÈGES

18,9%

L'ESPACE NUMÉRIQUE
DE TRAVAIL

11,7%

Pour les jeunes, l'accès à la culture et au sport est une priorité importante.



objectifs 2030



Le sport et la culture sont des éléments importants de l'intégration, de la vie sociale et de l'éducation

Un vecteur privilégié d'acceptation des différences et d'égalité des chances et un moyen d'identification, qui développe le sentiment d'appartenance.

Faire du Tarn le territoire de toutes les pratiques sportives	
	Veiller au dimensionnement des équipements pour accueillir des compétitions ainsi que pour le sport loisir
	Valoriser le patrimoine par des circuits sportifs
	Proposer ou adapter des équipements à la fois pour le public, le quotidien, les animations, les évènements
	Associer davantage les acteurs économiques-culturels, en amont des grands évènements
Soutenir les évènements et équipements sportifs pour tous	
	Aller vers le public dans les quartiers et dans la ruralité (itinérance des clubs / entraîneurs sportifs mobiles)
Favoriser l'égal accès à la pratique sportive	
	Aider les jeunes dans les compétitions notamment en matière de transports : éducation nationale, mouvement sportif et Département pour favoriser la mobilité des jeunes

Reconnaître et soutenir la culture sous toutes ses formes et pour tous	
Soutenir et moderniser les évènements culturels	<p>Valoriser le patrimoine par des circuits touristiques culturels</p> <p>Développer l'offre culturelle en hiver</p>
Toucher tous les publics et notamment les jeunes	<p>Garantir le maillage des équipements de proximité</p> <p>Développer les services et les offres culturelles itinérantes</p> <p>Faire des collèges des lieux d'exposition hors temps scolaire. C'est un lieu familier pour les collégiens qui permet de rompre avec l'appréhension des musées</p>
Mobiliser et valoriser la ressource occitane	<p>Fédérer et valoriser les acteurs de la marque territoriale « Tarn, Cœur d'Occitanie », notamment via la nouvelle version du site www.tarncoeuroccitanie.com</p> <p>Soutenir les associations culturelles qui contribuent au rayonnement de la ressource occitane</p> <p>Installer l'organisation du festival « Tarn, cœur d'Occitanie » à Vielmur-sur-Agout comme un temps forts de la vie culturelle tarnaise, en lien avec la Région et le dispositif « Total Festum »</p> <p>Développer la mise en place de panneaux routiers bilingues en entrée d'agglomération</p> <p>Favoriser l'enseignement de l'occitan de l'école primaire au lycée, notamment en soutenant l'option occitan dans les collèges et les cours de sensibilisation au patrimoine occitan dans les écoles</p> <p>Sensibiliser les personnels des EHPAD à l'utilisation de l'occitan via des outils pédagogiques</p>

Quel modèle de croissance pour demain ?

Le Tarn réinvente son développement économique pour répondre au défi écologique

Face à l'urgence de la crise écologique, économique et sociale qui se manifeste désormais de manière mondialisée : changement climatique, raréfaction des ressources naturelles, écarts entre pays développés et émergents, perte drastique de la biodiversité... le développement durable est une réponse à échelle régionale qui doit allier le développement humain, l'action et la responsabilité écologique de l'Etat, des collectivités, , de l'innovation, des entreprises et de la société civile pour reconstruire la croissance à l'échelle locale afin de prendre en compte les aspects sociaux , humains et environnementaux du développement.

Défendre ce lien indissociable entre le progrès humain et l'écologie. Car si le développement des activités humaines ne peut être guidé par les seules considérations économiques, il est nécessaire de respecter à la fois les exigences sociales et écologiques. Défendre un modèle de développement durable qui repose tout d'abord sur la solidarité entre les générations (préserver les ressources et l'état de la nature pour les générations futures), mais également entre les citoyens et les autres territoires en répondant aux besoins humains fondamentaux que sont l'alimentation et la santé. Défendre une politique de progrès et d'échanges résolument écologiques et environnementaux en préservant les

ressources naturelles et en veillant à une gestion et une mobilisation écologiques solidaires entre territoires, autour de l'énergie, de l'agriculture, des transports, de la consommation... Des objectifs qui sont considérés par tous comme l'un des tous premiers enjeux de notre futur commun. Les jeunes générations notamment ont totalement compris que notre planète est désormais en urgence climatique, comme l'attestent les « marches pour le climat » partout dans le monde.

Les projets de développement peuvent naître de rapprochements inattendus. Dénicher les talents cachés, et les potentiels en regard du national. Développer une nouvelle approche des territoires via le concept des réseaux en tant que richesse inexploitée. « Déterritorialiser » les esprits des acteurs du développement. Imaginer des projets reposant uniquement sur des nécessités ou des acquis locaux. Dessiner des projets favorables qui associent trois dimensions essentielles : la dimension nationale voire internationale, la spécificité locale et la capacité d'interconnexions pour que surgissent des innovations. Ré-ouvrir des projets c'est aussi reconnecter les territoires entre eux.

Une économie inventive et renouvelée



Le Tarn est un territoire singulier disposant d'un patrimoine et d'une symbolique sociale et économique puissants. Innover, c'est ne plus s'en tenir aux constats d'un lieu à part, sans avenir, autre que celui de territoire de loisirs pour urbains fatigués de la surconcentration. Innover c'est révéler un territoire dont tous les potentiels signalent un eldorado à conquérir.

témoignage



Sandrine

Chef d'entreprise

Le Tarn a un passé industriel fort notamment autour de l'extraction de charbon qui a aujourd'hui fermé.

La force du Tarn c'est d'offrir toutes les conditions pour développer une entreprise : proximité de Toulouse, un cadre de vie agréable pour les collaborateurs, du foncier accessible... La force du Tarn c'est aussi d'avoir su se tourner vers d'autres secteurs, d'avoir développé une industrie de pointe et réorienté des activités historiques comme le cuir, vers le commerce de luxe.

L'industrie reste un pilier majeur de l'activité économique du Tarn. Elle bénéficie d'un tissu de TPE/PME très présent, y compris en milieu rural. De grands groupes internationaux sont sur notre territoire et des pépites économiques naissent tous les ans.

Si le département dispose d'atouts non négligeables, il est nécessaire de mener une politique assurant leur mise en valeur.

Un Tarn qui invente et se renouvelle

Face à toutes les questions économiques, sociales et culturelles, il y a un intérêt vital à « exploiter » toutes les richesses du département. Il s'agit d'un espace de reconquête pour de nouvelles centralités économiques et sociales. Nos villes moyennes, nos bourgs ruraux sont ouverts à toutes les dynamiques et les nécessités contemporaines : entreprenariats, entreprises, enseignement, recherche, urbanité, ... S'en emparer, c'est considérer le territoire Tarn comme un objet politique majeur, c'est innover.

14 598

c'est le nombre
d'établissements dans le Tarn
(2018, registre du commerce et des sociétés)

41%

des établissements
du Tarn relèvent du secteur
des services

29%

du commerce

18%

de l'industrie

12%

de la construction



Le tissu économique tarnais se caractérise par une relative importance des secteurs du commerce (et de l'industrie dans le paysage régional : 41% des établissements du département évoluent dans le secteur d'activité des services (contre 49% à l'échelle régionale), 29% dans celui du commerce (contre 26% à l'échelle régionale), 18% dans l'industrie (contre 14% à l'échelle régionale) et 12% dans le secteur de la construction (idem à l'échelle régionale).

Sur les 10 dernières années, le nombre d'établissements est en hausse dans les secteurs des services, de la construction et de l'industrie, alors qu'il est en légère baisse dans le secteur du commerce. Cependant, sur le plan des effectifs salariés, le Tarn connaît un relatif maintien de l'activité dans le commerce (légère hausse), la construction et l'industrie (légères baisses), et une hausse importante pour le secteur des services.

L'évolution croissante de la population, déjà détaillée précédemment, constitue une chance pour le Tarn qui appelle, de ce fait, de nouveaux modèles. Notre ruralité est déjà marquée par de nouvelles mobilités que l'on doit considérer

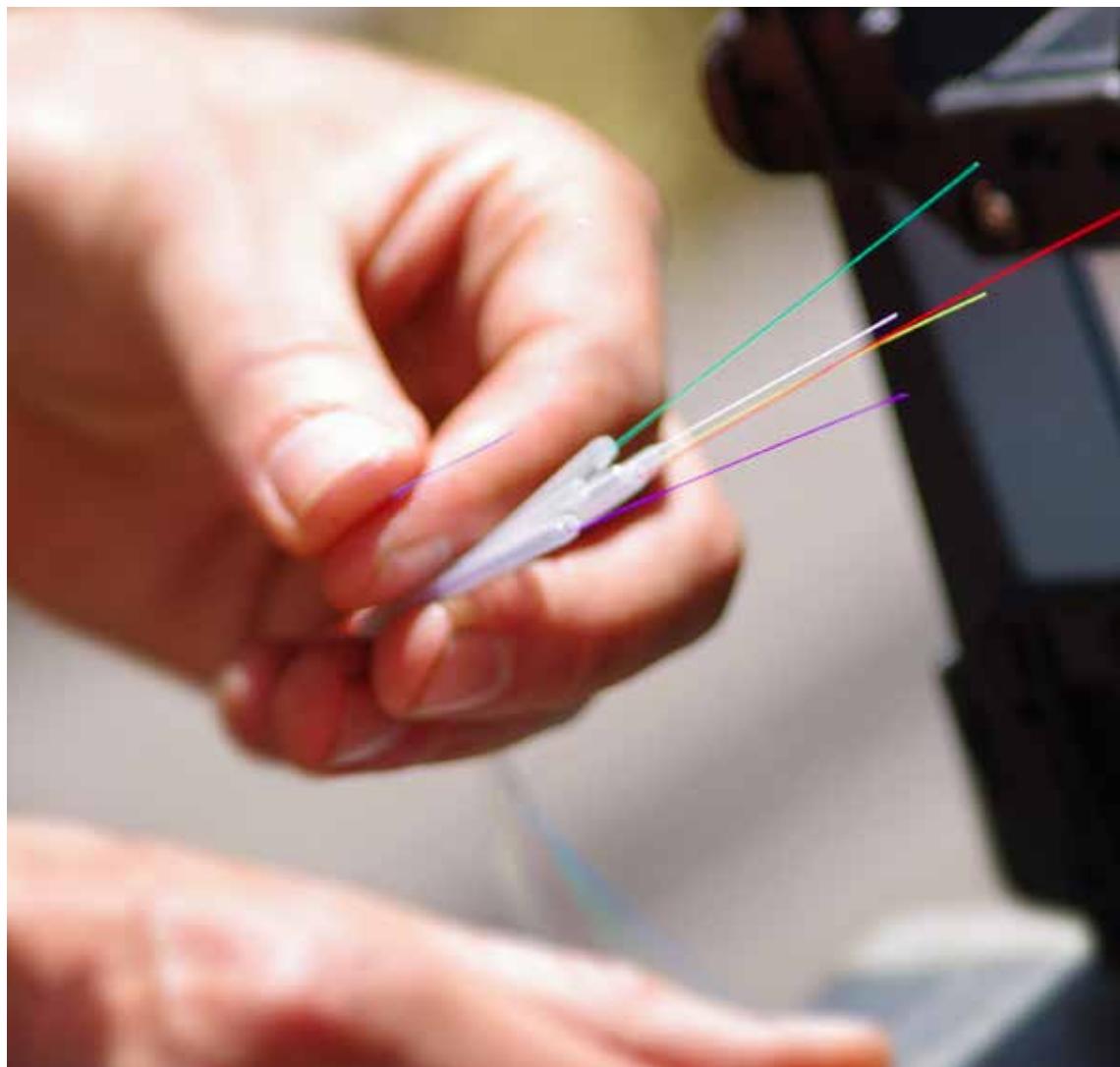
comme un levier contemporain. Le Tarn doit accorder le lieu et le lien, mettre en œuvre le levier d'une urbanité renouvelée. Travail, culture, éducation, innovation se conjugue avec l'économie globalisée, donc avec le monde, pour développer un espace de solutions puissantes mais encore inexplorées.

Du fait de la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République du 7 août 2015 (loi NOTRe), le Département n'est plus compétent en matière d'interventions économiques, c'est la Région désormais. Il conserve simplement certaines actions spécifiques relevant de la solidarité territoriale et fixe ainsi les priorités, en partenariat avec les acteurs du développement économique.

Le Département est favorable à une prise en compte de plus en plus affirmée de cette « singularité » des cultures locales et à la

valorisation des ressources dont dispose le Tarn. Cela appelle l'accompagnement des initiatives humaines, qu'elles soient économiques, sociales ou culturelles, mais aussi associatives.

L'effervescence tarnaise constitue une activité à part entière, et l'expression des besoins et des moyens que nécessite la libre circulation des femmes, des hommes, des idées et des projets. Selon les acteurs sondés dans le Tarn, cette priorité aux singularités des dynamiques locales révèle un pragmatisme de terrain, et non un refuge ni un repli sur soi face aux dérives ressenties du « système monde ». Bien au contraire, il traduit, à sa façon, l'attachement aux lieux où l'on vit et les capacités de son lien avec le monde, c'est-à-dire l'attachement à un espace dynamique spécifique, vécu, mais qui est potentiellement un élément fort d'universalité et non pas de particularisme.





Tout projet de territoire doit être aujourd'hui pensé avec cette triple lisibilité :

- La défense de la dignité des citoyens et des territoires, la reconnaissance, la valorisation et l'accompagnement des dynamiques et des leviers locaux.
- L'anticipation des atouts et des faiblesses pour donner un destin et un avenir partagé aux initiatives humaines.
- La garantie pour chacun de la liberté d'étudier, de travailler, de se déplacer en citoyen d'ici et en citoyen du monde.

De fait, il s'agit de considérer le territoire Tarn comme un terreau d'expérimentations collectives modernes, à amplifier avec des acteurs extérieurs tout en étant nourri par les innovations et les dynamiques locales, c'est-à-dire en considérant ses différentes formes de socialisation comme sa grande singularité et... son principal atout.



Vu des hommes, le territoire est un espace vécu, un espace intermédiaire entre l'immédiate citoyenneté locale et la nécessaire inscription dans la nation et l'Europe, entre l'ici qui retient et l'ailleurs qui appelle. Le territoire est donc l'échelle où se conçoit, se nomme, se débat et s'expérimente une approche collective du développement : regarder les systèmes du monde en face, réinterroger les atouts territoriaux et les pratiques, mais aussi confronter les intuitions, contredire et remettre en question les vagues incertitudes et les constats négatifs.

Réaffirmer le potentiel créatif des citoyens tarnais amène à engager le travail d'une « pensée » contemporaine. Le territoire est l'échelle qui peut mettre en jeu ce croisement des arguments, des disciplines, des acteurs, des points de vue, des hypothèses, des problématiques générales

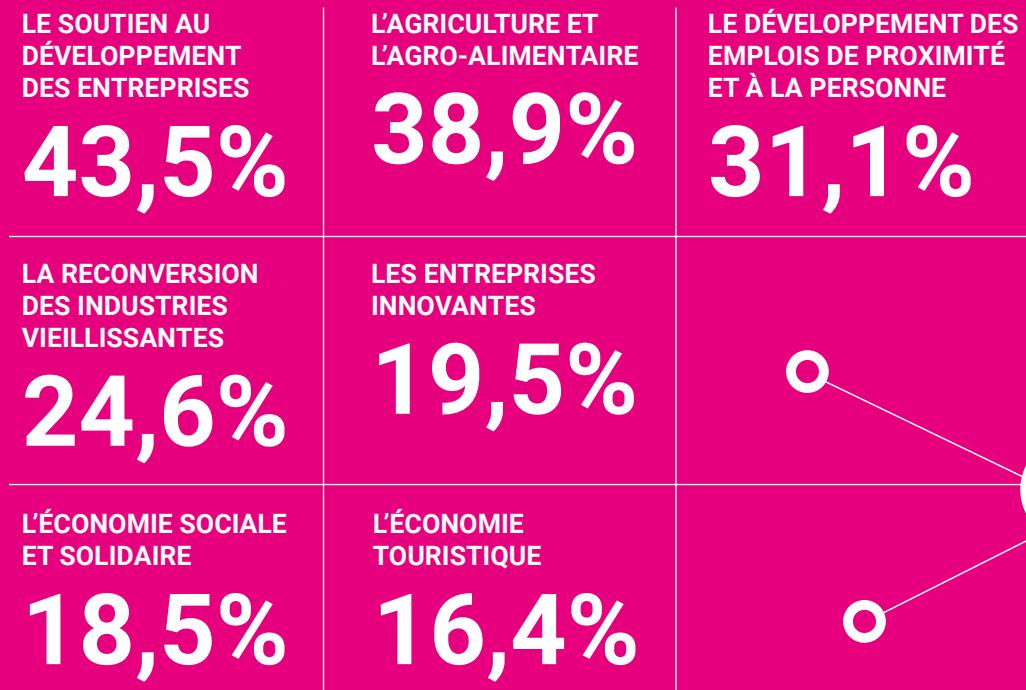


et localisées, des expressions culturelles, des dissensus, des contradictions, des différences, des oppositions, des idées, des témoignages vécus... Il permet ainsi l'émergence d'une intelligence territoriale afin de se poser les « bonnes questions », de repérer les « bons leviers » de développement et de s'autoriser à proposer des modèles à coconstruire.

Il y a là les termes d'une clarification d'un nouveau modèle d'accompagnement au développement en lien direct avec les leviers locaux et les dynamiques territoriales.

Priorités des Tarnais

Selon vous, sur quels secteurs doit-on agir prioritairement pour développer l'économie dans le Tarn ?



A la question « pour les années futures, quels doivent être les domaines prioritaires pour le Tarn ? » les Tarnais répondent à près de 60% le développement économique, l'emploi et la formation. Viennent ensuite l'éducation et la jeunesse (38%), les mobilités et les déplacements (34%), le soutien à l'agriculture (33,5%).

Quels domaines doivent être développés pour favoriser l'insertion socio-professionnelle ?





objectifs 2030

Inventer collectivement

L'innovation est partout, diffuse, insaisissable. Elle ne se laisse pas enfermée dans un cadre figé mais évolue constamment en connectant les acteurs d'ici et d'ailleurs, en reconnaissant à chacun sa capacité d'inventer, en libérant les énergies...

Soutenir le tissu économique tarnais	
Accompagner les territoires dans l'adaptation du tissu économique local, de façon cohérente à l'échelle du Tarn	<p>Animer et accompagner la mise en relation des acteurs du territoire</p> <p>Valoriser, avec les territoires et les acteurs qui les animent, leurs points d'excellence, leurs atouts économiques et les compétences qui les caractérisent, pour contribuer au maintien et à la création d'emplois</p> <p>Encourager les initiatives et accompagner les innovations économiques et sociales dans les territoires, en faveur de l'emploi local</p> <p>Agir pour permettre de mieux connaître et de mieux valoriser le tissu économique, productif du Tarn pour éviter que les Tarnais pensent qu'il est impératif de quitter le Tarn pour trouver un emploi</p> <p>Agir pour favoriser l'insertion des jeunes séniors (50/65 ans)</p> <p>Communiquer sur les entreprises, sur les métiers, sur les perspectives</p> <p>Développer le système de tutorat entre les personnes en fin de carrière et les jeunes générations</p> <p>Développer le télétravail</p> <p>Développer l'image qualitative du Tarn comme marqueur de son économie et de ses productions (produits de qualité, savoir-faire...).</p> <p>Soutenir des zones d'activités économiques, espaces de développement économique, d'attractivité territoriale et d'emplois</p>
Faire du Tarn un territoire d'innovations	
Faire du numérique un levier de développement économique, par le soutien à l'offre de nouveaux services	<p>Encourager l'expression et l'imagination des usagers numériques, notamment par la jeunesse</p> <p>Rapprocher les citoyens et les services publics en promouvant d'autres formes de participations au service du lien social, du développement d'une économie de la coopération et de la proximité (mutualisation de lieux, émergence de nouveaux usages...)</p> <p>Favoriser et créer les conditions du développement économique d'aujourd'hui et de demain en développant les usages</p> <p>Développer un partenariat avec le « Connected Health Lab » de Castres (porté par l'Ecole d'Ingénieurs en e-santé ISIS) en matière de Silver Economie</p>

Faire du Tarn un territoire d'innovations	
Promouvoir le développement social local	Soutenir des méthodes innovantes du quotidien et ancrées dans la proximité : par exemple via les épiceries sociales et solidaires, les lieux d'accès aux droits...
Permettre un développement territorial innovant	Encourager la création de tiers lieux favorisant le développement des initiatives locales notamment au travers de la vie associative Organiser chaque année un colloque départemental sur la thématique de l'innovation avec le Département comme « facilitateur »
Repérer des leviers locaux et formaliser des alliances par des jumelages urbain/rural	Concrétiser des liens entre métropole, les villes et les espaces ruraux sur des développements communs de l'innovation Repérer les leviers locaux, déclencher des pré-projets, assurer leur mise en lien au niveau régional, national et international Assurer une animation constante entre universitaires, élus, acteurs, agents de développement pour élaborer des projets issus des territoires et pour co-agir sur leurs montages Développer les partenariats avec les acteurs de la recherche et de l'université et mettre à disposition les analyses et données produits Co-produire des colloques nationaux et internationaux, réalisés dans des bourgs ruraux, sur la socialisation des territoires comme moteur du développement.
Favoriser l'émergence de Cités des Métiers et de Cités des Start'Up	Ouvrir des « Cités des métiers » accessibles à la jeunesse rurale : Ces « zones ouvertes » de l'innovation auront la fonction de proposer aux jeunes ruraux, des accès e-learning d'information et de formation aux métiers du futur. En partenariat avec les « Missions locales ». Lancer une expérimentation d'accès universitaire e-learning dans les "zones ouvertes" de l'innovation : proposer un enseignement numérique pour passer le DAEU, pour préparer les concours de la fonction publique ou préparer l'entrée dans des écoles ou des organismes de la formation professionnelle. Créer des « Cités des Start Up » connectées avec la Cité des Start Up régionale : sur un même lieu des conseillers financiers, des incubateurs, des pépinières d'entreprises dédiées aux innovateurs, des clusters pour accompagner les jeunes entrepreneurs, des lieux adaptés et équipés pour des séminaires ou colloques à distances. Organiser dans ces "zones ouvertes" de l'innovation des Forums régionaux inter-jeunes « L'Innovation carte sur table » : Pour un contact direct des jeunes innovateurs et des jeunes chercheurs en lien avec les acteurs de projets territoriaux. Afin de confronter collectivement les problématiques (technologiques, organisationnelles....) dans une recherche immédiate de solutions Développer dans ces "zones ouvertes" de l'innovation, la sensibilisation des jeunes créateurs, aux enjeux de la propriété industrielle : grâce à l'action des Cellules régionales de l'intelligence économique, et ce face à l'enjeu stratégique de la protection des innovations, source des emplois de demain.

Une jeunesse au cœur des préoccupations



kastock.adobe.com



La jeunesse est le levier vital d'un futur commun. Un atout pour le Tarn.
Il s'agit de faire « avec » les jeunes,
autant que « pour » les jeunes.

témoignage



Audrey

En recherche d'emploi

J'ai 20 ans et j'ai eu un parcours scolaire difficile.

Aujourd'hui, je suis suivie par la mission jeune et j'espère pouvoir trouver un boulot.

Mon copain et moi, on aimerait s'installer ensemble dans le Tarn.

On est d'ici et on voudrait y rester. Mais, s'il n'y a pas d'autres solutions, on partira. Ce que j'attends : un coup de pouce pour trouver ma place ici.

Faire « avec » les jeunes, autant que « pour » les jeunes

Le Tarn est riche de sa jeunesse et l'objectif principal est de rendre le territoire attractif pour leur donner envie de s'y installer et de s'y investir.

Le Département du Tarn a cette volonté : quel que soit son niveau social et sa situation géographique, chaque jeune tarnais doit pouvoir librement envisager son avenir et bénéficier de tous les moyens pour accéder au savoir, à la formation, à la culture, à l'action et au métier qu'il souhaite.

Leurs attentes sont diverses selon l'âge et la situation. Leurs besoins sont multiples : se former, s'insérer dans la vie active et plus globalement dans la société, faire vivre leur singularité, se déplacer, se loger, se soigner, se divertir, s'informer, etc.

Au-delà de la contribution départementale à la réussite des collégiens, la collectivité s'engage fortement dans l'accompagnement des jeunes tarnais, la préparation de leur avenir et l'accompagnement de leurs projets.



Dans le Tarn, 16,9% de la population a entre 0 et 14 ans et la part des 15-29 ans est égale à 14,6%.

En tout, cela représente 69 338 jeunes scolarisés selon les dernières statistiques de l'éducation nationale (2017) : 29 685 dans les 321 écoles du premier degré, 32 191 dans les 69 établissements du second degré (y compris apprentis) et 7 462 étaient des étudiants post-bac.

Si les 0-14 ans sont présents dans la même proportion qu'en Région Occitanie, les 15-29 ans sont proportionnellement moins nombreux dans le Tarn (-2,4 points par rapport au niveau de la Région Occitanie). La raison principale à ce creux démographique est en lien direct avec l'attractivité de la métropole toulousaine pour l'enseignement supérieur (université et grandes écoles) et pour le marché du travail.

Dans un contexte où plus d'un Tarnais sur deux pense que l'avenir de ses enfants sera hors du Tarn et principalement pour des raisons de formation et d'emploi, l'enjeu est de proposer aux jeunes générations l'offre de formation qu'ils attendent tout en étant en adéquation avec l'emploi existant sur le territoire.

L'offre d'enseignement dans le Tarn est importante et pertinente au vue de sa diversité que cela soit en matière d'enseignement professionnel ou d'enseignement supérieur.

Entre l'Université Jean-François Champollion à Albi qui accueille 2 700 étudiants répartis sur 28 formations, l'Institut de formation aux métiers de la santé, l'école des Mines Albi-Carmaux, l'Antenne de l'Université Paul Sabatier à Castres, les différents BTS proposés aux

31%
de la population tarnaise
à moins de 30 ans.

69 338
jeunes sont scolarisés
dans le Tarn

2 700
c'est le nombre d'étudiants à
l'Université Champollion d'Albi

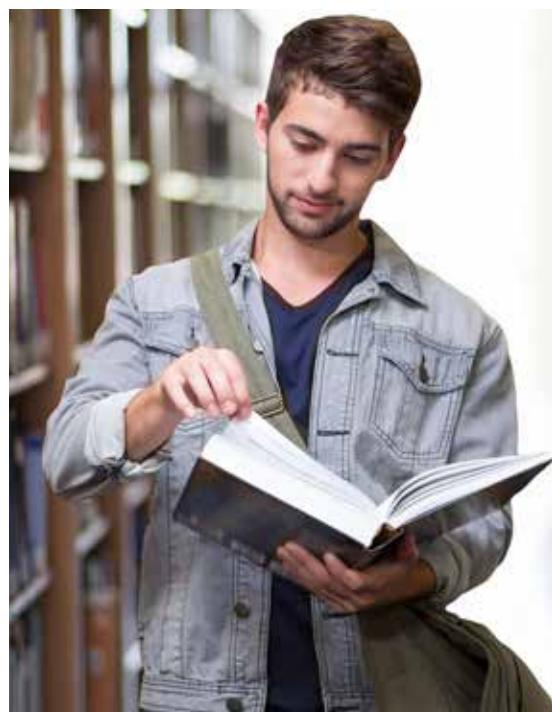


quatre coins du département (Brens, Carmaux, Castres, Graulhet, Mazamet, Sorèze...), les jeunes tarnais peuvent poursuivre des études de qualité à proximité de leur domicile. Néanmoins, beaucoup ne connaissent pas l'ampleur de l'offre existante et se tournent vers Toulouse pour leurs études supérieures.

D'un autre côté, nombreux sont les Tarnais ayant une image faussée du marché du travail dans le Tarn. L'enquête et les comités d'experts Tarn 2030 ont montré que beaucoup méconnaissent les entreprises innovantes du territoire et pensent qu'il n'y a pas d'avenir économique sur place.

Ainsi, beaucoup de jeunes tarnais se tournent vers des professions qui ne sont pas toujours très présentes sur le marché du travail tarnais. Il est également à noter que l'offre d'enseignement supérieur dans le Tarn ne reflète pas toujours le marché du travail tarnais et ne permet pas aux entreprises de trouver à proximité un vivier de main d'œuvre qualifiée ou à former. Ce problème d'adéquation entre offre d'enseignement et marché du travail tarnais crée une carence sur de nombreux postes qualifiés dans le domaine de l'industrie ou de l'artisanat de pointe qui ne trouvent pas preneur. Une adéquation entre site de formation et bassin d'emploi aurait ainsi le mérite de répondre à l'offre du marché et réduire le temps de parcours de l'étudiant ou de l'actif.

Par ailleurs, les jeunes étudiants ou actifs peuvent être confrontés à la problématique de l'accès au logement. Souvent avec des revenus plus faibles que leurs aînés, les jeunes qui ne sont pas accompagnés par leur famille par choix ou par obligation, se retrouvent confrontés aux difficultés liées aux frais d'entrée dans un logement. De nombreuses aides existent pour les accompagner mais ne sont pas suffisamment connues par les intéressés.





Mais au-delà de la question de l'enseignement et de l'entrée sur le marché du travail, les jeunes générations sont à la recherche d'une qualité et d'un cadre de vie qui correspondent à leurs attentes.

L'accès au très haut débit et à la téléphonie mobile sont indispensables pour la jeunesse. Particulièrement en prise avec les nouvelles technologies, un accès internet de qualité que ce soit par le réseau fibré ou la 4G est la condition sine qua non de leur présence sur un territoire. Cet accès permet leur implantation mais aussi le développement d'activités économiques parfois isolées (codage, création d'applications...) et sociétales auxquelles les jeunes générations sont attachées.

De même, la question environnementale est centrale pour les jeunes. Ils le manifestent

(35 000 jeunes lors de la marche pour le climat le 24 janvier 2019, grève des jeunes pour le climat...), sont en première ligne pour développer des projets environnementaux et adoptent le plus souvent un mode de vie éco-responsable.

Cette éco-citoyenneté, les jeunes générations veulent pouvoir la mettre en pratique pour eux et leurs enfants sur leur lieu de vie. Aussi, ils sont à la recherche d'une restauration collective et personnelle issue de produits de qualité et de proximité. Ils sont également attentifs aux offres de transports collectifs, aux circuits de déplacements doux (pistes cyclables).

Par ailleurs, le Département du Tarn ayant développé dès le plus jeune âge une offre culturelle et sportive de qualité sur l'ensemble de son territoire, les jeunes tarnais restent attachés à pouvoir accéder à une offre culturelle, sportive et d'animation territoriale très dense. Il s'agit alors de pouvoir répondre aux attentes de cette classe d'âge en la matière.

Aussi, pour maintenir les jeunes Tarnais sur son territoire et être attractif, le Tarn doit penser à développer tout un panel d'offres correspondant à ces différentes jeunes générations (générations X, Y et Z) qui, par ailleurs, n'ont pas toujours les mêmes attentes et reconnaître les possibilités d'innovation portées par les jeunes en tant que levier du développement.

Si vous avez des enfants, pensez-vous que leur avenir est dans le Tarn ?

OUI **44,9%**

NON **55,1%**

38%

DES TARNAIS
SONDÉS FONT
DE LA JEUNESSE
UNE PRIORITÉ

objectifs 2030



Assurer l'autonomie et la capacité d'innovation des jeunes

L'objectif est de soutenir tous les jeunes par leurs déplacements, leur réussite éducative, leurs itinéraires culturels, leurs connexions avec le Monde, leurs projets économiques et sociaux et leurs initiatives d'installation dans et pour le Tarn. Une dynamique de développement essentielle au cœur de tous les potentiels futurs du département.

Développer les formations dans le Tarn	
Promouvoir l'offre de formation dans le Tarn	En partenariat avec les structures d'enseignement supérieur et les organismes consulaires, la Région, l'Education nationale, un guide des formations tarnaises sera édité
Proposer des formations en adéquation avec le marché du travail	En partenariat avec les structures d'enseignement supérieur et les Chambre consulaires, un état des lieux de l'enseignement sera effectué pour développer de nouvelles formations
	Poursuivre en partenariat avec l'académie de Toulouse la décentralisation des offres d'enseignement supérieur
Offrir les meilleures conditions d'études	Soutenir les structures d'enseignement supérieur dans leurs investissements afin d'offrir des infrastructures de qualité dans le Tarn
	Proposer des structures adaptées à l'enseignement à distance notamment par visio conférence
Ouvrir l'enseignement sur les entreprises et le monde associatif	Développer des partenariats éducatifs avec diverses institutions
	Accompagner les jeunes à développer des projets innovants dans le cadre de leurs études - développement de projets in situ

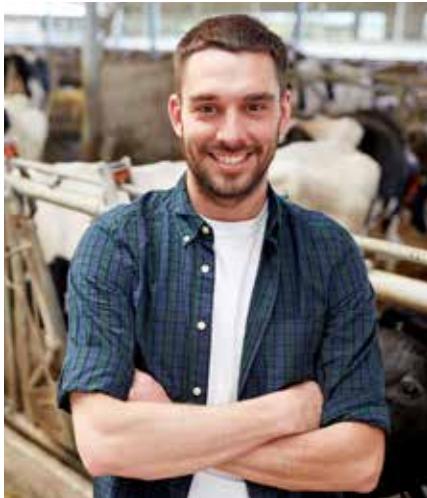
Ouvrir les jeunes sur le monde	
Accompagner la mobilité des jeunes	<p>Promouvoir l'offre à la mobilité internationale</p>
Développer l'accès à la culture	<p>Développer les aires de co-voiturage pour faciliter les pratiques de partage de véhicule individuel</p> <p>Ouvrir les lieux d'expression culturelle aux jeunes dans le cadre de leur formation</p>
Permettre aux jeunes de s'installer dans le Tarn	<p>Proposer une offre culturelle adaptée aux jeunes</p>
Permettre l'accès au logement	<p>Accompagner les projets de foyers de jeunes travailleurs</p> <p>En partenariat avec les bailleurs sociaux, développer des propositions de logement à loyer modéré ou très modéré aux étudiants et jeunes demandeurs d'emploi</p> <p>En partenariat avec l'ADIL 81, une information auprès des jeunes sera effectuée dans le cadre des aides nationales au logement.</p>
Offrir des services adaptés	<p>Améliorer l'accès au Très Haut débit et à la téléphonie mobile sur l'ensemble du Tarn pour permettre aux jeunes de s'installer y compris dans la ruralité</p> <p>Proposer des produits de proximité dans les restaurants universitaires en partenariat avec les structures d'enseignement supérieur</p> <p>Développer le réseau de pistes cyclables</p>
Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes	
Accompagner les jeunes en recherche d'emploi	<p>Développer un accompagnement individualisé vers l'emploi des jeunes diplômés par des cadres et dirigeants d'entreprises implantées localement à travers un parrainage.</p>
Favoriser la création des jeunes	<p>Développer les structures permettant le développement de projets novateurs de jeunes entrepreneurs (incubateurs, mise à disposition de locaux inoccupés...)</p> <p>Créer un évènement départemental pour mettre en avant les jeunes talents du Tarn (porteurs de projet, entreprises, sportifs...)</p>

Une agriculture durable et au service de la proximité



Les agricultures tarnaises au cœur de nouveaux modèles collectifs alimentaires, environnementaux et technologiques

témoignage



Cédric

Agriculteur

L'agriculture représente près de 8 000 emplois en équivalent temps plein. Ce n'est pas négligeable pour notre département ! Mais il faut absolument aider les jeunes à reprendre des exploitations de façon viable et durable et accompagner tous les producteurs dans la valorisation de leurs produits.

Sinon... Le Tarn va y perdre beaucoup. Alors, il faut se relever les manches, trouver des solutions afin d'intégrer au mieux les jeunes agriculteurs dans une conjoncture agricole actuelle des plus difficiles.

Tous ensemble, ce peut être réalisable.

Le Tarn, une diversité de produits agricoles

À cheval sur le Bassin aquitain et le Massif central, le département du Tarn offre une très grande diversité de territoires où le relief avoisine les 100 m d'altitude à la confluence du Tarn et de l'Agout (à l'Ouest) pour atteindre 1 300 m sur les monts de Lacaune (à l'Est). On dénombre 8 régions naturelles distinctes : le Ségala, les Monts de Lacaune, la Montagne Noire, les Causses du Quercy, les coteaux du Salvagnacois, le Gaillacois, l'Albigeois-Castrais et le Lauragais. largement ouvert vers l'ouest mais proche de la Méditerranée, le Tarn est le lieu de rencontres d'influences climatiques diverses : océanique, montagnarde et méditerranéenne. La spécificité tarnaise est le vent d'Autan, un vent de sud-est chaud, sec et violent, prolongeant le vent marin venu de la Méditerranée. Il souffle en moyenne une soixantaine de jours par an et accentue les méfaits de la sécheresse.

5%

des emplois du Tarn concernent l'agriculture
(4 % en Occitanie / 2.4 % en France)

296 650

c'est le nombre d'hectares en Surface Agricole Utile

52 %

du territoire tarnais est Surface Agricole Utile

460

exploitations en agriculture biologique

7 350

chefs d'exploitation

29%

de femmes chefs d'exploitation



Adaptée à ces terroirs, l'agriculture tarnaise est composée de nombreuses productions agricoles. Les exploitations à dominante grandes cultures ou polyculture-élevage sont majoritaires sur les plaines et coteaux de l'Ouest du département. La viticulture est installée au cœur du vignoble de Gaillac. L'élevage (allaitant et laitier) est majoritaire sur l'Est et le Sud du département.

Le Tarn compte 6 000 exploitations agricoles qui travaillent 52 % du territoire tarnais avec un peu moins de 300 000 ha de surface agricole. Parmi elles, 4 600 sont considérées comme des exploitations professionnelles.

Près d'une exploitation sur trois est orientée en grandes cultures. La production céréalière évolue continuellement à la hausse, suite aux réorientations des systèmes laitiers, viticoles ou polyculteurs-éleveurs.



La production de vins,

s'articule autour de 250 exploitations spécialisées et deux structures coopératives (Vinovalie et Cave de Labastide de Lévis). Près de la moitié de la production est commercialisée en IGP Vins de Pays des Côtes du Tarn et 35 % en AOP Gaillac.



Les productions animales

occupent une part déterminante dans l'activité agricole départementale avec près de la moitié des exploitations et du chiffre d'affaires. L'élevage de bovins viande est prédominant avec 700 éleveurs spécialisés. La production de lait de brebis regroupe plus de 200 exploitations qui se situent dans le rayon de Roquefort. 95 % d'entre elles produisent pour l'AOP Roquefort. La production de lait de vache a été fortement affectée par la baisse des effectifs (-16 %) qui s'est traduite par une réduction des volumes de l'ordre de 8 %. La production de lait de chèvre s'est bien développée ces 10 dernières années.

À ces systèmes, s'ajoutent ceux en maraîchage, production arboricole, avicole, porcine et un nombre non négligeable d'exploitations en polyélevage (230), mixte combinant des ateliers lait et viande différents et en polyculture élevage (600 exploitations). Cette dernière catégorie a fortement diminué, la tendance à la spécialisation des exploitations s'intensifiant.

L'agriculture (branche production) emploie près de 6 500 personnes et représente le quart des emplois non salariés.

En 25 ans, bien que le nombre d'agriculteurs ait été divisé par deux, le secteur a maintenu les emplois salariés autour de 1 600.

Une exploitation sur 4 produit sous signe d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO). On trouve ainsi des productions emblématiques :

- AOP : Gaillac, Roquefort, Pérail (IGP AOP en cours),
- Label Rouge (LR) ou IGP : Veau d'Aveyron et du Ségala (IGP, LR), Veau fermier élevé sous la mère (LR), Agneaux fermiers des Pays d'Oc (IGP, LR), Cabécou d'Autan (LR), Ail Rose de Lautrec (IGP, LR), Canards à Foie Gras du Sud-Ouest (IGP), Volailles fermières du Ségala et du Quercy (LR), Jambon de Bayonne (IGP), Jambon de Lacaune (IGP), Porc fermier du Sud Ouest (LR), Saucissons et saucisses (LR), Vins de Pays des Côtes du Tarn (IGP),...



En 2015, la production de la « ferme Tarn » s'établit à 539 millions d'euros. Elle occupe la sixième place régionale. La valeur des productions animales, représentent près de 54 % de ce montant et s'établit à 290 millions d'euros (en comptant la valeur des fourrages produits).

L'agriculture biologique dans le Tarn
Au 31 décembre 2016, l'agriculture bio représente en France 5,7 % du territoire agricole, 7,3 % des fermes françaises et près de 10 % de l'emploi agricole. L'Occitanie est la première région de France en nombre de fermes engagées en bio (7 218 exploitations en 2016) : 11,1 % de son territoire agricole est dédié au bio, ce qui la place au deuxième rang français en terme d'importance.



Le nombre de producteurs bio a presque doublé sur les 7 dernières années pour arriver à 460 producteurs bio engagés en 2016. Représentant 7,5 % des exploitations du départe-



ment, l'agriculture tarnaise est représentative de la diversité des productions du département : céréales, élevages, maraîchage, viticulture. Tous les secteurs sont représentés, avec une prédominance des prairies (2/3) et des grandes cultures (25 %). Près d'un tiers des producteurs bio pratiquent la vente directe auprès du consommateur, pour tout ou partie de leurs productions.

Les 460 exploitations biologiques proposent pour leur plus grande majorité des services largement accessibles et diversifiés : vente à la ferme, sur les marchés, livraison à domicile, paniers... favorisant ainsi la convivialité et la découverte de leur savoir-faire et de nos terroirs. En progression constante avec près de 70 % des Français qui déclarent manger régulièrement des produits bio, la consommation de denrées alimentaires produites localement, contribue à réduire le nombre d'intermédiaires, à diminuer les coûts de transports et renforce la vitalité économique et sociale des territoires.

Priorités des Tarnais

COT81 Crédit photo : Laurent GALAUP



Le soutien à l'agriculture (producteurs, circuits courts, bio...) arrive en 4^e position des priorités des Tarnais avec 33,6% et l'environnement arrive en 7^e position avec 18,8% - pour les moins de 25 ans, l'environnement et la biodiversité est classé en 5^e position juste après le soutien à l'agriculture avec 28,3% (10 points de plus que le reste de la population). Dans le même sens, les Tarnais souhaitent que l'agriculture et l'agro-alimentaire local - circuits courts, bio, gastronomie, œnologie... - soient des secteurs à développer en priorité pour améliorer l'économie tarnaise (38,9% - 2^e secteur après le soutien au développement des entreprises)

A la question « quels sont les principaux enjeux en matière de santé ? » les moins de 50 ans ont classé le mieux manger en seconde position (47,7% contre 33,4% pour l'ensemble de la population) après la santé (77% contre 82% pour l'ensemble de la population). La question du bien manger passe aussi par l'importance que les Tarnais ont donné à la restauration scolaire.



objectifs 2030

L'agriculture, levier d'un développement durable partagé

Relever le défi agro-écologique pour un développement durable nécessite de revoir les modèles de productions mais demande surtout une mobilisation collective où l'agriculteur comme n'importe quel autre acteur ne saurait être seul, isolé.

Le Département du Tarn propose un soutien constant aux démarches collectives, associant acteurs ruraux et urbains, reliant les réseaux agro-écologiques entre eux et avec d'autres réseaux d'innovations.

OBJECTIFS	MOYENS
FAVORISER UN TARN INNOVANT ET ATTRACTIF EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET AGRO-ALIMENTAIRE	
Le renouvellement des agriculteurs	Renforcer l'attractivité de la création d'activités en agriculture
	Faciliter la transmission des exploitations agricoles
	Prévenir et accompagner les situations de fragilité des agriculteurs
De la terre au produit	Soutenir l'investissement dans les exploitations
	Appuyer l'innovation et sa diffusion
	Soutenir l'expérimentation en matière de pratiques agricoles durables ou bien dans la préservation de variétés locales
Du produit au consommateur	Accompagner la promotion du territoire par les produits agro-alimentaires
	Soutenir les filières de qualité et la structuration des filières locales
	Soutenir le développement des productions sous signes officiels de qualité
	Soutenir le développement des circuits de proximité
	Soutenir le développement des filières bio
	Favoriser l'approvisionnement local de la restauration collective par le soutien à la structuration des filières courtes, notamment en maraîchage
De la terre au territoire	Accompagner la promotion collective des métiers de l'agriculture, dont l'emploi salarié
	Développer l'agritourisme et l'œnotourisme
Faciliter la restructuration foncière des exploitations et favoriser l'installation	Améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales agricoles ou forestières
	Faciliter l'accès au foncier, notamment pour les projets de maraîchage
Promouvoir auprès des jeunes une restauration de qualité	Fournir des denrées locales, fraîches, nutritives, de qualité aux collégiens ainsi que réduire le bilan carbone des approvisionnements afin de préserver l'environnement dans lequel ils vivent sont des actions qui ont un impact sur leur santé. Il s'agit de redonner aux collégiens l'habitude, le goût et le plaisir de consommer des fruits ainsi que la connaissance de ces aliments et de participer à la lutte contre l'obésité

OBJECTIFS	MOYENS
	<p>Assurer un soutien constant des démarches collectives, associant acteurs ruraux et urbains, reliant les réseaux agro écologiques entre eux et avec d'autres réseaux d'innovations. D'autres acteurs de l'innovation doivent converger avec les acteurs de l'agro-écologie (informatique, communication, organisation, sociologie de l'innovation, numérique...).</p>
Soutenir toutes les démarches collectives Agriculture et Société	<p>Favoriser une démarche collective capable de raisonner à l'avenir pour investir l'angle « agriculteur-société », en écho aux demandes des citoyens : aménager le territoire en conciliant urbanisation et préservation des terres agricoles, promouvoir le rôle de l'agriculture dans le maintien de la biodiversité et contre le changement climatique, ainsi que dans la diminution de la consommation d'énergies fossiles et de molécules chimiques</p>
	<p>S'appuyer sur les réseaux de coopérations et de régulation qui existent dans les territoires et émergent, se structurent et assurent la gouvernance alimentaire du territoire. Ces réseaux impliquent des acteurs des chaînes de valeur (agriculteurs, IAA, artisanat, commerce, logistique, consommateurs) et des acteurs facilitateurs (chambres consulaires, groupements d'action locale, associations, syndicats professionnels, agences de développement, acteurs de la recherche, du développement et de l'innovation, etc.).</p>
	<p>Créer un Campus-Tarn expérimental sur toutes ces innovations «Agriculture et Société» axé sur un partage constant des connaissances et des savoirs entre les différents acteurs et les élèves de l'enseignement agricole du Tarn. En lien avec l'enseignement supérieur Tarnais et régional (Etudiants de l'ENSAT Toulouse) et la recherche (Association jeunes chercheurs INRA)</p>
Porter et accompagner des nouvelles formes de gouvernance alimentaire	<p>Mobiliser les acteurs de la restauration publique et soutenir le développement d'une alimentation de proximité et de qualité comme maillon de complémentarité et de solidarité des territoires</p> <p>Soutenir notre économie sur notre territoire en facilitant l'accès à la restauration collective comme débouché aux entreprises et exploitations agricoles tarnaises</p> <p>Répondre à un enjeu de santé publique (lutte contre l'obésité, nutrition santé) et une demande sociétale de plus en plus forte de qualité des repas</p>
	<p>Considérer les circuits courts comme des initiatives d'innovation nationale. Ces dynamiques sont des lieux clé d'innovation collective. Ces initiatives multi-acteurs proposent de nouveaux modèles adaptés à un territoire</p>
Développer les échanges entre acteurs d'un même territoire indispensables au vivre ensemble	<p>Accompagner les initiatives au cœur des dispositifs de soutien à l'innovation, qui constituent de véritables «start-up innovantes» : au sein des circuits-courts, les porteurs de projets qui cherchent à optimiser les activités logistiques et organisationnelles de la chaîne de valeur (transport, stockage, allottement, conditionnement, vente) autant d'étapes qui influent sur le prix des produits. Il s'agit d'innover pour améliorer l'efficacité tout en préservant ce qui fait la force des circuits de proximité : le lien social, qui repose à la fois sur la confiance et la convivialité.</p>
Accompagner les diversifications au cœur des activités agricoles	<p>Favoriser toutes les tâches qui peuvent être partagées ou organisées en mode collectif sera un facteur d'amélioration des conditions de travail et de durabilité économique de l'exploitation : les agriculteurs ne possèdent pas toujours les compétences de ces nouveaux domaines d'activité (transformation, 'hôtellerie-restauration, commercialisation, agro-tourisme, etc.)</p>

Quelle vie dans nos territoires demain ?

Le Tarn préserve un cadre de vie agréable et durable

A l'occasion des dialogues et concertations initiés avec Tarn 2030, une même idée revient avec force : le Tarn est un territoire où il fait bon vivre, riche de ses ressources naturelles, d'une biodiversité importante, de son histoire et de son patrimoine culturel. Riche enfin de son économie, qu'elle soit de proximité et solidaire ou ouverte sur l'international, traditionnelle ou de pointe. Tout l'enjeu aujourd'hui consiste à pérenniser cette richesse, pour qu'elle profite à tous.

Un département durable ne peut se bâtir sans solidarité. Préserver, défendre, promouvoir le lien social, est l'objectif prioritaire du Département. Si l'on veut bâtir une dynamique plus performante, plus innovante, plus attractive, plus écologique en lien avec les autres territoires, la première nécessité est de consolider un «socle» social. Son objectif : défendre la dignité, l'égalité et la promotion sociale de tous les hommes et les femmes, de toutes origines, de toutes conditions.

Car l'urgence d'exercer de nouvelles responsabilités collectives sur la protection de la nature, le développement durable de nos villes et nos campagnes se conjugue à l'urgence de l'équité humaine. Agir directement sur ces nécessités, et notamment l'accompagnement des personnes les plus fragiles, ne consiste pas à s'en tenir au seul principe d'aide sociale, c'est contribuer à l'élévation humaine et à une promesse d'une qualité de vie pour chacun au cœur d'un développement durable.

Un cadre de vie préservé



Préserver et améliorer le cadre de vie du Tarn c'est à la fois répondre aux défis de la transition énergétique et écologique et soutenir la diversité de la vie associative et locale. Il s'agit d'une nécessité environnementale et sociale au service des biens communs.

témoignage



Arthur

Etudiant en Master
Biodiversité, Ecologie,
Evolution

Le département du Tarn possède une image « nature » forte qu'il faut préserver. Le développement durable est une démarche transversale qui promeut un développement responsable, prenant en compte son impact environnemental et social.

Aujourd'hui, face à l'urgence climatique, les enjeux du développement durable et de la transition écologique doivent être intégrés dans la mise en œuvre de toute politique publique. Les collectivités pourront ainsi garantir la qualité du cadre de vie des Tarnais et valoriser le capital nature du département.

Le rôle des collectivités c'est aussi de sensibiliser dès le plus jeune âge pour que chacun change ses habitudes de consommation.



Protection de l'environnement, levier d'un avenir commun humain et écologique

Face à l'urgence de la crise écologique, économique et sociale qui se manifeste désormais de manière mondialisée : changement climatique, raréfaction des ressources naturelles, écarts entre pays développés et émergents, perte drastique de la biodiversité... Il s'agit de défendre ce lien indissociable entre le progrès humain et l'écologie. Car si le développement des activités humaines ne peut être guidé par les seules considérations économiques, il est nécessaire de respecter à la fois les exigences sociales et écologiques.

3 839,
c'est le nombre d'espèces
recensées dans la faune
et la flore du Tarn.

13
espaces protégés,

1 940
zones humides
sur une surface de
4 193 hectares.

Le Département a la volonté d'initier et poursuivre des politiques environnementales en faveur des paysages, de la préservation des milieux naturels et, plus globalement, de la biodiversité, dans l'optique de conserver un patrimoine, atout de cadre de vie, de bien vivre des Tarnais et d'attractivité pour le territoire.

Le Tarn est riche de paysages et de milieux naturels exceptionnels. Ils participent activement à son image et à son attractivité en termes de cadre de vie et de développement touristique. La présence du Parc naturel régional du Haut Languedoc, reconnu au niveau national pour son exceptionnelle valeur patrimoniale et paysagère, témoigne de cette richesse.

Cependant, la diversité et la qualité environnementales tarnaises sont soumises à des pressions constantes susceptibles de les fragiliser.

En effet, le Tarn est un territoire qui ne cesse de se transformer sous l'effet de l'activité humaine (artificialisation, étalement urbain, enrichissement ou plantation...). L'évolution des modes d'occupation et d'utilisation de l'espace agricole ont également un impact important sur les caractères fondamentaux des paysages tarnais.

La croissance démographique du Tarn induit de nouveaux besoins d'espaces pour l'habitat et les activités économiques et donc une artificialisation des sols. Ainsi, l'urbanisation progresse fortement dans le Tarn avec plus de 10 000 hectares artificialisés entre 2006 et 2014 rapportant la surface totale artificialisée à plus de 44 000 hectares (Enquête Teruti-Lucas, mars 2015). Cela représente 7,64% de la superficie totale tarnaise, une part légèrement plus importante que la moyenne régionale située à 7,57%, troisième Région métropolitaine la moins artificialisée après la Corse et la Bourgogne-Franche-Comté.

L'artificialisation du territoire est aujourd'hui considérée à la fois comme une perte nette de ressource pour l'agriculture et les espaces boisés et naturels mais aussi comme l'un des principaux facteurs d'érosion de la biodiversité.

Cela a un impact sur la faune et la flore qui, dans le Tarn, sont pourtant favorisées par la diversité du climat à la fois méditerranéen, océanique et continental. Ainsi, ce sont 3 839 espèces qui ont été recensées dont près de 2 600 espèces floristiques.

Le Tarn ce sont aussi 13 espaces protégés, 1 940 zones humides répertoriées en 2016 sur une surface de 4 193 hectares.

Par ailleurs, les évolutions climatiques (en termes de températures et de précipitations) peuvent avoir rapidement des effets importants

sur le territoire tarnais, tant sur la qualité de son patrimoine environnemental que sur la qualité de vie de ses habitants (accès à l'eau et à un service public de qualité) et son développement économique.



Un habitant du Tarn consomme en moyenne plus de 100 litres par jour d'eau potable auxquels s'ajoutent en moyenne 50 litres au titre des usages collectifs de l'eau (écoles, hôpitaux, lavage des rues, consommations dans le cadre du travail, etc.). Pour répondre à cette demande, environ 30 millions de m³ d'eau sont produits annuellement dans le Tarn, principalement à partir d'eaux superficielles (les cours d'eau du Tarn, du Dadou et de l'Agout, les retenues de Razisse, de la Roucarié, des Cammazes) mais aussi d'eaux souterraines (zone de montagne).

Les simulations portées par l'Agence de l'Eau Adour Garonne à l'horizon 2050 tendent à démontrer que l'augmentation progressive des températures sera accompagnée d'une réduction des précipitations pouvant osciller de -5 à -25%, avec des périodes de sécheresse ou au contraire des épisodes de pluie intense beaucoup plus importants et fréquents qu'aujourd'hui. Aussi, les effets du changement climatique pourraient avoir un effet sur la qualité de la ressource en eau. La diminution des écoulements devrait fragiliser et dégrader la qualité





physique, biologique et écologique des cours d'eau. Par ailleurs, d'autres problématiques telles que les micropolluants ou les perturbateurs endocriniens, seront également des enjeux importants à prendre en compte dans la production de l'eau potable mais aussi dans le traitement des eaux usées.

10 000
hectares artificialisés
de 2006 à 2014.

30 millions
de m³ d'eau potable
produits par an.

150
litres d'eau consommés par jour
et par habitant en moyenne
dans le Tarn.

En matière d'assainissement, selon l'observatoire des données sur les services de l'eau et de l'assainissement (SISPEA), 60% des installations d'assainissement non-collectif sont jugées non-conformes. Particulièrement adaptées aux zones d'habitat dispersé, les installations d'assainissement non collectif défectueuses ou mal entretenues peuvent présenter un danger pour la santé des personnes ou un risque de pollution pour l'environnement.

Concernant l'assainissement collectif dans le Tarn, l'actualisation des systèmes d'assainissement sous dimensionnés, déficients, ou ne répondant plus aux nouvelles exigences réglementaires ou aux besoins futurs reste une action prioritaire et déterminante.

Plusieurs décennies d'urbanisme moderne ont créé un territoire intermédiaire, entre l'urbain et le rural, un espace banalisé, à la fois campagne dénaturée et ville inaboutie, fait de juxtapositions, qui se sont développées au grès des opportunités et des concurrences sans vision d'ensemble.

Aujourd'hui, les nouveaux schémas de cohérence territoriale qui visent à densifier les centres-bourgs et les plans locaux d'urbanismes qui en découlent, semblent contenir le mitage territorial qui pesait à la fois sur les terres arables et sur la protection des espèces et des paysages. Se dresse alors un nouvel enjeu pour faire de la nature un élément important dans les projets urbains et péri-urbains afin de développer un habitat durable dans tous les sens du terme.

Cela signifie un habitat moins émetteur de gaz à effet de serre (CO₂), des logements confortables tout en maîtrisant les consommations d'énergie et d'eau et conçus à partir de matériaux respectueux de la santé (qualité de l'air intérieur) et de la préservation des ressources naturelles (matières premières, eau, énergie).

Aussi, l'enjeu aujourd'hui n'est pas de figer le territoire dans son état actuel, mais de veiller à ce que les transformations apportées par l'homme s'accompagnent d'une réflexion sur le maintien de la qualité de l'environnement (qualité de l'eau, de l'air et des paysages, diversité de la faune et de la flore...).

Le développement durable, une priorité plus marquée pour les jeunes générations

Pour les années futures, quels doivent être les domaines prioritaires pour le Tarn ?

Pour les moins de 20 ans (3 réponses possibles)

Priorité N° 1

L'emploi et la formation

49,1%

Priorité N° 2

L'éducation et la jeunesse

42,1%

Priorité N° 3

Les mobilités et les déplacements

39,6%

Priorité N° 4

Le soutien à l'agriculture

34%

Priorité N° 5

L'environnement et la biodiversité

28,3%

Priorité N°1 pour les jeunes en matière de mobilité :

Les déplacements doux

41,1%





objectifs 2030

Agir en faveur de la Transition énergétique et écologique

Il s'agit de défendre une politique de progrès et d'échanges résolument écologiques et environnementaux en préservant les ressources naturelles et en veillant à une gestion et une mobilisation écologiques solidaires entre territoires, de l'énergie, de l'agriculture, des transports, de la consommation... Des objectifs qui sont considérés par toute la population tarnaise comme l'un des tout premiers enjeux de notre futur commun.

Agir en faveur de la transition énergétique et écologie

Agir pour le climat, la santé, le logement et la prévention des déchets	Agir en matière d'énergie et de gestion des déchets
	Formaliser et rendre lisible les actions en faveur de la transition énergétique et écologique
	Engager une lutte contre les perturbateurs endocriniens : le Département du Tarn signe la charte d'engagement « Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens » et s'engage à réduire l'utilisation de ces substances et trouver des solutions alternatives, permettrait d'agir pour la santé de tous les Tarnais
	Engager des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable, poursuivre les projets pédagogiques innovants sur la santé et sur la protection de l'environnement
	Améliorer la performance énergétique du patrimoine bâti et promouvoir le développement des énergies renouvelables, sur le patrimoine propre à la collectivité
Développer les énergies renouvelables	Renforcer le « Pôle Energies Renouvelables » du Tarn mis en place par l'Etat
	Assurer un développement maîtrisé des parcs éoliens ou photovoltaïques vis-à-vis d'enjeux liés à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages, à la prise en compte de la protection des espaces naturels, agricoles et forestiers ainsi qu'au respect de la charte du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc
	Soutenir le développement d'une infrastructure de recharge publique pour véhicules électriques et hybrides
Gérer, préserver les paysages et les ressources en eau	Soutenir un programme d'éclairage public ainsi qu'un programme SMART Réseau visant à faire émerger des projets novateurs : stockage et production photovoltaïque, accompagnement des usagers dans la volonté de se raccorder au réseau de distribution électrique issus de la filière solaire

Gérer, préserver les paysages et les ressources en eau

Veiller à organiser sur le territoire l'animation et la concertation pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques	Gérer, entretenir et restaurer les cours d'eau à une échelle hydrographique cohérente
	Préserver et restaurer les zones humides et la biodiversité liée à l'eau
	Préserver et permettre la libre circulation des espèces piscicoles et le transport naturel des sédiments
	Assurer une gestion cohérente des pratiques sur le bassin versant afin de prévenir et limiter l'érosion des sols
	Réduire la vulnérabilité et les aléas d'inondation

Gérer, préserver les paysages et les ressources en eau	
Veiller à organiser sur le territoire l'animation et la concertation pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques	<p>Garantir la sécurisation de l'ensemble des usages répertoriés de l'eau (irrigation, eau potable, qualité des milieux aquatiques, loisirs) en s'appuyant sur une gouvernance politique locale et un partage des coûts de fonctionnement et d'investissement avec les utilisateurs</p> <p>Assurer une meilleure gouvernance interdépartementale de la ressource en eau</p> <p>Participer de manière active à la négociation et la rédaction des conventions de soutien d'étiage dans le cadre du renouvellement des concessions hydroélectriques détenues jusqu'à présent par EDF, et dont certaines expirent dans quelques années</p> <p>Actualiser le schéma départemental en assainissement collectif</p> <p>Engager une action croisée entre les enjeux en matière d'assainissement et les objectifs de bon état écologique des masses d'eau</p> <p>Soutenir un accompagnement technique dans l'amélioration des systèmes d'assainissement déjà existants pour leur permettre un fonctionnement optimisé</p> <p>Renforcer la collaboration entre les maîtres d'ouvrages locaux dans le cadre de l'élaboration de leurs schémas d'assainissement et des programmes d'investissement qui en découlent</p>
Protéger et valoriser les paysages du Tarn	<p>Assurer la sauvegarde du patrimoine biologique cultivé, la gestion raisonnée, la conservation et la protection des forêts départementales</p> <p>Maîtriser le développement des parcs éoliens, gestion raisonnée des espaces forestiers, chartes forestières, programmes de restauration et plantations de trames végétales</p> <p>Concrétiser une image « nature et paysages » du Tarn</p> <p>Œuvrer à faire émerger une « culture des paysages tarnais », partagée, revendiquée, affichée, défendue par les collectivités, les acteurs socio-économiques, la population... Associer à cette image une « marque produits » (productions alimentaires, matériaux (ex : bois) supports/produits touristiques...)</p> <p>Poursuivre la préservation, la restauration d'Espaces Naturels Sensibles</p> <p>Promouvoir la qualité de ces espaces naturels, celle de la trame de biodiversité tarnaise. Mieux faire connaître ce caractère fort du territoire tarnais auprès des populations et des collectivités pour favoriser une prise de conscience effective</p>
Conforter, garantir la qualité des itinéraires de randonnée et le respect des espaces de pleine nature	<p>Qualifier l'aménagement et la gestion d'itinéraires et d'espaces de loisirs de proximité, accessibles à tous – itinéraires de randonnée et espaces accueillant les pratiques de sports de nature (Plan départemental des sports de nature - PDES)</p> <p>S'appuyer sur le réseau des sentiers d'intérêt départemental gérés par le Département et son réseau de voies vertes, ainsi que sur le maillage de sentiers locaux</p> <p>Entretenir, promouvoir la dynamique tarnaise de développement maîtrisé des sports de nature, autour de la démarche « qualité RandoTarn »</p>

Un dynamisme local à soutenir

Les lieux de proximité et les réseaux associatifs constituent une grande singularité du Tarn.

Entre **9 000**
et **10 000** associations
dans le Tarn.

Entre **90 000**
et **100 000** bénévoles
dont **40 000**
à **45 000** assurent
la permanence
de l'action associative.

1 285 clubs sportifs
appartiennent à des
fédérations agréées.

101 270 licences
délivrées en 2017

Vie des territoires : un réseau de proximités

Le Tarn est caractérisé par une animation locale très forte particulièrement plébiscitée par les jeunes tarnais. La présence de marchés locaux, le travail effectué pour le maintien de l'activité artisanale et commerciale de proximité dans les bourgs centres et une vie associative dynamique font partie des spécificités du Tarn et participent à son attractivité.

La présence de services de proximité comme une boulangerie, une épicerie, un médecin ou une pharmacie..., est une condition importante pour le maintien des populations sur un territoire, son attractivité et son dynamisme. Il s'agit là d'un enjeu important pour le Tarn qui dispose

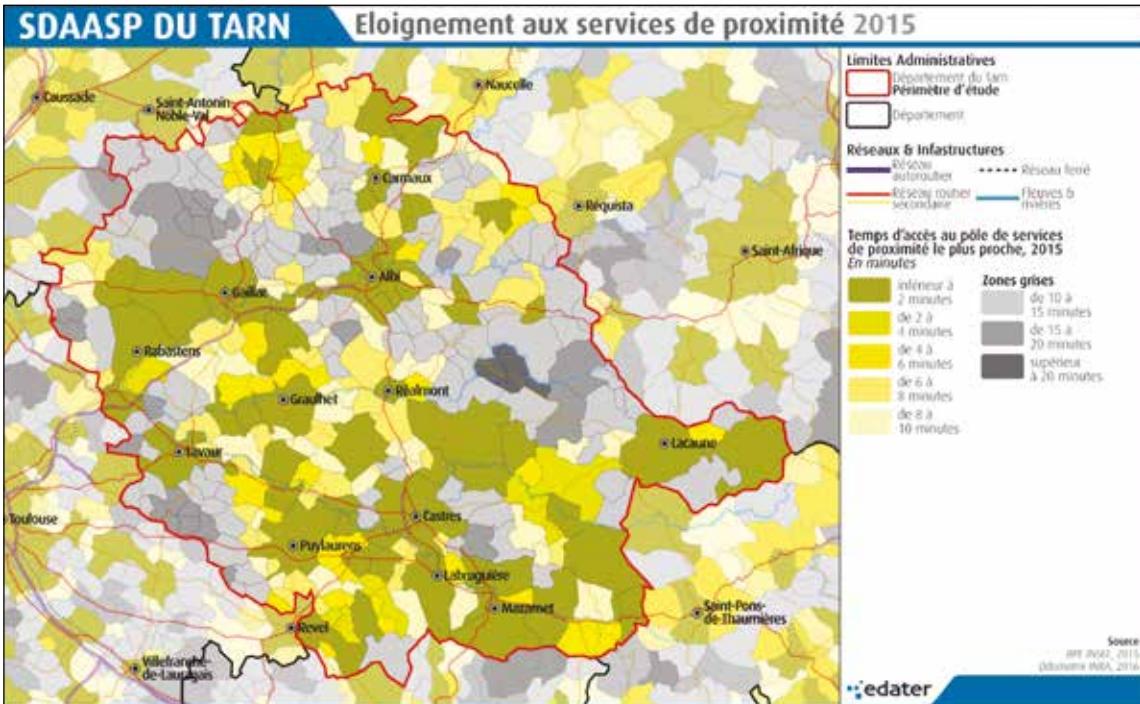
de 88 communes structurantes aussi qualifiées de pôles de services de proximité.

Néanmoins, si le maillage du département est relativement bien respecté, dans l'est et le nord du département, zones moins densément peuplées, les pôles de proximité sont plus dispersés. Ainsi, près de 50 000 Tarnais, soit 12,4% de la population, vivent dans une zone grise d'accès-sibilité physique aux pôles de proximité. Il s'agit d'une part supérieure à la moyenne régionale (9,6%) et nationale (7,5%).



Malgré l'absence d'un réseau de services de proximité constitué dans certaines parties du territoire, la vie locale reste forte avec des marchés locaux très présents. En effet, pas moins de 55 marchés se tiennent régulièrement dans le Tarn tout au long de l'année (hebdomadaires ou mensuels) et plus de 70 marchés en période estivale. L'été permet ainsi aux villages d'accueillir une économie de proximité, de mettre en avant des producteurs locaux et permet également aux riverains de faire vivre une agriculture de proximité et de qualité, un axe mis en avant dans le questionnaire Tarn 2030.

Par ailleurs, le Tarn bénéficie d'un réseau associatif dense y compris en zone « très rurale ». Ainsi, par leurs actions, les associations tarnaises contribuent de façon irremplaçable à l'attractivité du territoire tarnais, au maintien et au renforcement du lien social favorisant la connaissance de l'autre et l'apprentissage de la vie collective. Elles contribuent à faire du Tarn un département où il fait bon vivre, animé, convivial, riche de possibilités et où chacun peut s'impliquer.



L'engagement associatif est un acte citoyen, mais aussi un facteur d'équilibre et de développement. Les associations sont aussi le cadre de rapports humains singuliers, de solidarité volontaire et de réciprocité qui se distinguent des relations marchandes.

En 2018, entre 9 000 et 10 000 associations tarnaises, de toutes tailles, agissaient dans tous les domaines de la société : l'éducation, la culture, le social, la santé, l'environnement, la défense des droits, les loisirs... Elles ont toutes un point commun : elles sont porteuses de projets collectifs, allant au-delà de la somme de projets individuels.

Et ces projets collectifs dépassent très souvent le périmètre du seul territoire communal, pour se développer notamment au niveau intercommunal, voire départemental. En participant à l'animation du territoire y compris très rural, les associations contribuent ainsi au maintien des populations sur place.

La vie associative tarnaise est donc multiterritoriale au titre de ses actions mais aussi au titre de ses retombées (économiques et sociales) sur l'ensemble du Tarn. Ce fort ancrage territorial ouvre des perspectives de coopéra-

tion interassociative autour d'enjeux communs de développement local.

Les Tarnais sont attachés à cette vie associative riche et diversifiée et ceci est visible à travers une dynamique de création de nouvelles associations supérieure au niveau national. En effet, entre le début septembre 2015 et la fin août 2018, il s'est créé en moyenne chaque année, 12,6 associations pour 10 000 habitants contre 10,7 en France. Si jusqu'en 2013, l'évolution du nombre de création d'associations correspondait à la tendance nationale, depuis cette date, le Tarn avec en moyenne 498,6 associations créées chaque année, se situe largement au-dessus des courbes nationales.

Répartition des créations selon les principaux thèmes	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Culture	24,2	24,0
Sports	21,9	17,4
Loisirs	14,8	11,6
Social	7,9	7,6
Amicales - entraide	2,3	7,4
Education - formation	5,2	5,9
Economie	6,3	5,6
Santé	4,5	4,5
Environnement	4,0	3,8
Autres (1)	8,9	12,2
Total des créations	100,0	100,0

(1) Patrimoine, défense des droits, communication, activités politiques, logement, recherche...
Source : Journal officiel Associations sur les trois dernières années. Traitements R&S.

Ce phénomène est d'autant plus accentué dans les domaines sportifs et de loisirs qui représentent près de 36% des créations contre 29% au niveau national. Le domaine culturel est quant à lui le premier domaine de création d'associations avec 24% des associations créées dans le Tarn (identique au niveau national).

Cette répartition départementale est en lien avec les centres d'intérêts des Tarnais et notamment des jeunes tarnais pour qui le sport et la culture sont des domaines prioritaires.

WavebreakMediaMicro-stock.adobe.com



Cependant, le bénévolat, base sur laquelle tient toute l'architecture associative, connaît aujourd'hui des difficultés et le Tarn n'y échappe pas. En effet, les différents comités d'experts menés durant l'opération Tarn 2030 ont pointé du doigt les difficultés de recrutement de nouveaux bénévoles et leur vieillissement de plus en plus important.

Or les bénévoles jouent un rôle central pour la vitalité des associations mais aussi pour l'accueil des nouveaux arrivants, pour le repérage des situations de fragilité et pour rompre l'isolement des publics vulnérables.

Zarya Maxim-stock.adobe.com



En France, 80% des Français ont une image positive des associations, 45% les fréquentent régulièrement en tant qu'adhérents, et 25% leur donnent du temps bénévolement. Dans le Tarn, cela se traduit par l'engagement de 90 000 à 100 000 bénévoles dont 40 000 à 45 000 assurent la permanence de l'action associative. En parallèle de l'action bénévole, les associations sont aussi des employeurs.

En 2018 dans le Tarn, 1 240 associations employaient 13 280 salariés. Cela représente 15,6% des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé du département contre 9,7% au niveau national. Concrètement, une structure sur deux emploie moins de 3 salariés et 69 associations tarnaises comptent plus de 50 salariés.

C'est dans le domaine social que le nombre de salariés est le plus important et notamment dans le domaine de hébergement médicalisé (15,6% de l'emploi associatif), l'hébergement social (15,1%) et l'aide à domicile (14,5%)

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	6,5	11,8
Sport	3,1	4,7
Santé	2,2	7,2
Social	63,2	49,9
Loisirs	1,1	1,3
Culture	1,9	2,9
Autres activités⁽¹⁾	13,8	11,4
Autres non classées ailleurs⁽²⁾	8,2	10,8
Total	100,0	100,0

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme...

(2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Source : Journal officiel Associations sur les trois dernières années. Traitements R&S.

Les jeunes attachés à la vie associative
Dans votre commune, où doit-on mettre l'accent ?

L'EMPLOI

37,6%

LES COMMERCES

32,1%

L'ANIMATION DES
ESPACES PUBLICS

28,4%

LES MOBILITÉS
ET LES TRANSPORTS

23,9%

LA VIE
ASSOCIATIVE

19,3%

L'ACCÈS AUX
SERVICES PUBLICS

16,5%

Contrairement à leurs ainés, les jeunes de moins de 25 ans, considèrent que l'animation des espaces publics est important (28,4% contre 8,9% pour l'ensemble de la population)

De même, ils voient la vie associative comme un facteur à développer sur leur commune (19,3% contre 10,9% pour l'ensemble de la population), signe de leur attachement au bénévolat.

objectifs 2030



La vie des territoires au cœur de tous les développements

Il s'agit de soutenir la vie associative et les animations locales dans tous les domaines et sous toutes les formes de coopération qu'elles soient locales, territoriales.

Soutenir la vie associative	
Valoriser le rôle de bénévole	Pour les bénéficiaires du RSA, faire reconnaître leur engagement bénévole dans leur parcours de recherche d'emploi Instaurer une semaine citoyenne dans les collèges pour faire découvrir le monde associatif
Soutenir les associations dans leur rôle d'insertion	Développer des relations étroites avec les associations pour l'identification des publics vulnérables et des situations de maltraitance Soutenir les associations dans leur accompagnement vers une insertion sociale des Tarnais Soutenir les associations dans leur accompagnement des néo-résidants pour la découverte du territoire tarnais
Accompagner les associations	Accompagner la création d'une maison départementale des associations pour aider à la gestion et au portage de projets associatifs Développer un site internet commun aux associations tarnaises regroupant un agenda, un annuaire des associations et une boîte à outils Mettre en contact les associations pour développer des projets inter-associatifs
Associer les associations	Prendre en compte l'avis des associations lors du montage de projets publics les concernant Faire des points d'étape avec les associations subventionnées pour connaître l'évolution de leurs projets

Soutenir l'animation territoriale	
	Apporter un soutien financier aux manifestations à intérêt départemental
Soutenir les manifestations sportives, culturelles et de loisirs	Apporter un soutien technique à l'organisation de manifestations
	Défendre un maillage équilibré en équipements sur l'ensemble du territoire favorisant l'animation et la médiation culturelle et sportive notamment en zone rurale.
	A travers Tarn Tourisme et Agropoint et en partenariat avec la CCI du Tarn et la Chambre d'agriculture, soutenir l'organisation de marchés locaux
Promouvoir l'animation locale	Soutenir la revitalisation des centres bourgs à travers les contrats de ville
	Par l'intermédiaire d'initiative Tarn et en partenariat avec la CCI du Tarn, favoriser l'installation de commerces de proximité

Une offre de soins qui répond aux attentes des Tarnais



Face aux changements démographique, générationnel et organisationnel, le Tarn engage de nouvelles solidarités territoriales avec les acteurs de la santé pour garantir l'accès aux soins à tous les citoyens.

témoignage



Anne-Sophie

Retraitée

Mon médecin est le même depuis des années. Il me connaît bien, il a suivi mes enfants. Mais il va bientôt partir à la retraite. Alors comme beaucoup de Tarnais, je suis inquiète parce que, je le vois autour de moi, il est très difficile de trouver un nouveau médecin notamment en campagne. Et je ne parle même pas d'avoir un rendez-vous chez un spécialiste.

J'espère que la situation va bientôt s'arranger, que de nouveaux médecins viendront s'installer dans notre beau département.
A nous de leur montrer tous les avantages de vivre dans le Tarn !

Garantir et améliorer un accès à une offre de soins de qualité dans tout le Tarn

Dans un contexte de croissance démographique et de vieillissement de la population tarnaise, le territoire voit également partir à la retraite une part importante d'une génération de professionnels de santé, avec une transformation des pratiques et des attentes des professionnels de santé. De nouvelles formes d'organisation et d'intervention émergent ou sont encore à développer, pour garantir et améliorer un accès à une offre de soins de qualité dans tout le Tarn.



Evolutions de la démographie médicale

En matière de démographie médicale, la France est touchée par de fortes disparités notamment dans les territoires, comme dans le Tarn, qui connaît une croissance démographique tout en observant une baisse du nombre de professionnels de santé. La baisse du nombre de médecins généralistes est particulièrement préoccupante et elle est nationale car 93 départements sont concernés (*Atlas de la démographie médicale, Conseil National de l'Ordre des Médecins, octobre 2017*).

63%
des internes de médecine générale en stage en Occitanie ne connaissent pas encore le Tarn

les femmes représentent

47%
des médecins en 2017

contre

38%
en 2017

Entre 2010 et 2017, le nombre de médecins généralistes dans le Tarn a chuté de plus de 11%. Cette variation figure parmi les plus fortes baisses de la région, avec l'Aveyron, le Gers et l'Aude. De 2010 à 2016, la densité médicale a baissé de 145 à 128 médecins généralistes pour 100 000 habitants dans le département. Dans le même intervalle, l'âge moyen de l'ensemble des médecins du Tarn est quant à lui passé de 56 ans à près de 59 ans.

Le paramètre d'accessibilité à un médecin généraliste est un paramètre majeur étant entendu que l'éloignement géographique d'un professionnel éloigne les citoyens du soin. Les territoires à plus de 8 minutes du médecin généraliste sont ainsi plus nombreux sur les franges Est et Nord, avec un record départemental pour Castelnau-de-Brassac (à 18 minutes). Le Nord-Ouest et le Sud-Ouest du Tarn ne sont cependant pas épargnés, comme par exemple : Penne ou Bannières à 11 minutes du médecin généraliste le plus proche (*Atlas de la démographie médicale, Conseil National de l'Ordre des Médecins, octobre 2017*).



Transformations des pratiques et attentes des professionnels de santé

Le territoire est confronté aux départs à la retraite de toute une génération de professionnels de santé qui exercent ou exerçaient selon des pratiques isolées et avec une forte disponibilité individuelle. La nouvelle génération des professions de santé, qui connaît par ailleurs une féminisation importante, a des pratiques et des attentes qui sont aussi celles de la société française : travail en collectif, en interprofessionnel (généralistes, spécialistes, pharmaciens, infirmiers...), en lien avec la sphère sanitaire et sociale et les services au public, à l'échelle des territoires de vie, dans des conditions d'exercice adaptées et selon des approches alternatives au tout libéral.

Au sein de la région et plus spécifiquement concernant les praticiens généralistes, il est possible d'esquisser un portrait de l'interne de médecine générale : en Occitanie, l'interne médical est un(e) urbain(e) qui ne connaît ni la région, ni le Tarn : 63% des internes proviennent d'une région extérieure. Ce sont majoritairement des femmes qui vont très probablement s'installer sur leur lieu de stage. L'interne n'est pas hostile à l'installation en milieu rural ou périurbain. Pour rendre le territoire attractif, il convient de faciliter son installation sur plusieurs aspects : temps d'accueil, valorisation et découverte du Tarn, accompagnement personnalisé à l'installation, opportunité de logement, loisirs... (Association régionale des Internes de Médecine Générale, 2017).



Répartition et réorganisation de l'offre de santé

En matière de répartition de l'offre de soin, il est possible d'identifier dans le Tarn les médecins généralistes en activité en 2017. D'après un recensement conduit par l'Ordre des médecins et le Conseil départemental du Tarn, 321 médecins généralistes sont effectivement en exercice. Géolocalisés à la commune, les praticiens sont répartis selon une logique qui épouse la densité de population, avec un phénomène de regroupement observé sur les dernières années. A titre d'illustration, 49 praticiens sont recensés à Albi, 12 à Graulhet et 1 à Aussillon.

Un autre paramètre à prendre en considération est l'âge moyen des médecins qui montre des situations contrastées dans le Tarn et notamment des médecins globalement proches de la retraite dans le Nord et le Sud-Est du département, les jeunes praticiens étant davantage présents dans une partie Ouest du Tarn. Ce paramètre met également en évidence des enjeux de réorganisation et de transmission de l'offre de santé pour lesquels les Maîtres de Stage Universitaire, au nombre de 36 dans le Tarn, jouent un rôle majeur pour susciter l'envie de s'installer et anticiper la réorganisation de l'offre de soins (*Ordre des médecins du Tarn, décembre 2017*).

En matière d'organisation de l'offre et de répartition des équipements, outre l'existence de 5 centres hospitaliers dans le Tarn dont 2 sont de proximité, la création et le fonctionnement

d'équipements d'exercice collectifs comme les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), participent au maillage territorial. 15 MSP, en activité ou en projet, sont recensées dans le Tarn (*Agence Régionale de Santé Occitanie et Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Tarn, avril-juin 2018*). Les MSP, dont le cœur est le projet de santé développé par les professionnels, sont composées d'au moins 2 médecins généralistes et au moins d'un auxiliaire médical pour obtenir le label de l'Agence Régionale de Santé. Il s'agit là de formes attractives d'organisation pour les professionnels et de réponses qui enrichissent l'offre de santé pour les citoyens. Certaines d'entre elles intègrent des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) qui sont une forme de coordination plus large composée de professionnels de santé de ville. Ceux-ci exercent à titre libéral ou en tant que salarié d'établissements de santé. D'autres exercent en tant qu'acteurs de la prévention ou promotion de la santé, au service d'établissements et de services médico-sociaux, ou sociaux... pour répondre à une ou plusieurs problématiques en matière de santé qu'ils ont identifiés ensemble.

Les nouvelles solidarités territoriales nécessaires pour améliorer l'offre de soins délivrée aux citoyens se construisent à partir de ces coopérations. Elles associent et impliquent en effet plus largement les acteurs et les professionnels dans des projets de santé et de territoire, en recherchant des innovations qui placent l'humain et le patient au cœur des préoccupations.

Une large majorité pour le renforcement de l'offre de santé de proximité

Parmi les services qui doivent être renforcés sur leur lieu de vie, la majorité des habitants du Tarn (56%) estiment que ceux de la santé sont la priorité. Ce constat est partagé par les répondants à l'enquête, quel que soit leur âge ou leur situation sociale.

**La santé
56%**

Plus précisément, à la question « Quels sont les principaux enjeux en matière de santé pour l'avenir ? » les Tarnaises et Tarnais répondent très majoritairement (82%) que le risque de désertification médicale et la crainte de la disparition d'une offre de santé de proximité sont des préoccupations majeures. La prévention et les dépistages, la lutte contre les pollutions, le mieux manger sont aussi des enjeux qui mobilisent les citoyens.

**La lutte contre les déserts médicaux
82%**

**La prévention et les dépistages
37,4%**

**La lutte contre les pollutions
34,2%**

**Le mieux manger
33,4%**



objectifs 2030



Demain, un Tarn attractif pour les professionnels de santé et un accès facilité aux soins pour les citoyens

Afin de renforcer l'offre de soin sur le territoire, le Département s'engage pour une politique volontariste visant à développer l'attractivité médicale du Tarn aux côtés des acteurs de la santé. C'est en menant des actions collectives que le Tarn saura relever les défis de la démographie médicale, des mutations des pratiques des professionnels de santé et de l'organisation de l'offre de santé, de la transition numérique et de la télémédecine.

OBJECTIFS

MOYENS

INCITER LES INTERNES DE MÉDECINE GÉNÉRALE À VENIR DANS LE TARN

Agir avec et pour les jeunes professionnels de santé	Proposer des contenus pour informer les étudiants en médecine sur le Tarn (bons plans, sorties, loisirs...)
	Créer des messages adaptés sur les réseaux sociaux pour informer les jeunes professionnels de santé des opportunités d'installation dans le Tarn et sur le cadre de vie
Augmenter le nombre de Maîtres de Stage Universitaires dans le Tarn pour accueillir les jeunes	Accompagner et informer les praticiens pour développer le nombre de Maîtres de Stage Universitaires
Développer les relations du Tarn avec les Facultés de médecine	Participer aux rencontres auprès du vivier de jeunes praticiens, en lien avec la faculté de médecine de Toulouse, afin de les attirer et susciter des installations sur le territoire
Organiser des évènements pour inviter les étudiants en médecine dans le Tarn	Accueillir chaque semestre les stagiaires en médecine générale dans les centres hospitaliers du département

OBJECTIFS	MOYENS
FACILITER L'INSTALLATION DE NOUVEAUX PRATICIENS	
Trouver des solutions sur mesure pour l'installation des professionnels de santé	Mettre en place d'un numéro de téléphone dédié Proposer un suivi personnalisé pour faciliter l'installation dans le Tarn : services, logements, contacts clés...
Faire vivre des expériences pour favoriser des installations dans le Tarn	Organiser l'accueil des professionnels de santé, et des moments de découverte du Tarn : patrimoine, sortie culturelle, gastronomie... pour faire aimer le Tarn Développer les stages pompier/découverte professionnelle dans le Tarn
Accompagner les médecins pour la reprise de leur cabinet	Créer un « forum de la désinstallation » afin d'anticiper les départs à la retraite des professionnels de santé
Organiser et animer des rencontres territoriales dans le Tarn pour faire émerger les projets de santé et les solutions locales utiles aux citoyens	Associer les professionnels de santé, les territoires ainsi que les acteurs de la sphère sanitaire et sociale avec d'autres services au public, afin de favoriser les coopérations interprofessionnelles et améliorer l'offre de soins
Faciliter les remplacements dans le Tarn	Développer une plateforme mettant en relation médecins Tarnais et remplaçants
	Développer des partenariats pour proposer des activités découverte du territoire ou des réductions aux médecins remplaçants
Simplifier la pratique dans le Tarn	Créer un partenariat avec Doctolib ou toute autre plateforme pour libérer du temps de pratique et fluidifier les prises de rendez-vous (médecine ambulatoire et structures médico-sociales du Département)
	Organiser des permanences des assistantes sociales du Département au sein des équipements collectifs pour libérer du temps de pratique et simplifier l'accès aux droits

PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES FORMES DE PRATIQUES

Favoriser la coopération transfrontalière pour attirer les professionnels internationaux	Favoriser l'installation de professionnels de santé européens dans le Tarn avec la maîtrise de la langue comme enjeu
Soutenir les structures d'exercice collectif et les coopérations avec des délocalisations de consultations	Soutenir les Maisons de Santé et les équipements de santé publics qui favorisent l'exercice collectif Encourager toutes les organisations ou coopérations qui enrichissent l'offre de santé dans les territoires
Promouvoir une télémédecine en plaçant l'humain au cœur des préoccupations pour sensibiliser et former sur les innovations	Informer et communiquer sur les pratiques dans le Tarn (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé pilotes, Ecole en e-santé de Castres) Développer la mise en place de cabines de télémédecine dans les centres de secours du département

RENDRE LA SANTÉ ACCESSIBLE À TOUS

Poursuivre une politique sportive de la santé qui place le Tarn en tant que modèle national	Faire du sport un élément central de la politique santé du Département pour les jeunes, les personnes isolées, les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées
Proposer une mutuelle accessible à tous	Créer un partenariat avec une mutuelle santé pour permettre à tous les Tarnais de se soigner (sans condition d'âge, de questionnaire santé ou de ressources)



Une vie familiale et citoyenne épanouie



Petite enfance, éducation, parentalité, loisirs

Pour que toutes les trajectoires de l'enfance soient protégées, soutenues et porteuses d'avenir pour les jeunes tarnais

témoignage



Philippe

Représentant
des parents d'élèves

Père de deux enfants, ma priorité c'est leur avenir.

Notre département offre un cadre de vie idéal pour eux avec beaucoup de nature, une offre de loisirs à proximité, beaucoup de producteurs locaux qui vendent des produits de qualité. On est venu vivre dans le Tarn pour cette qualité de vie, pour que nos enfants grandissent dans les meilleures conditions.

Aujourd'hui, ils sont au collège et j'espère qu'ils pourront poursuivre le plus longtemps possible leur scolarité dans le Tarn.

Pour un Tarn qui déploie tous les parcours de l'enfance

S'accomplir dans le Tarn commence dès la petite enfance. Bénéficier de modes de garde de qualité, adaptés aux besoins des enfants et des parents pour une vie personnelle, professionnelle et sociale épanouie. Apprendre dans les meilleures conditions. Devenir acteur de son territoire dès le plus jeune âge. L'objectif est de permettre à chaque Tarnais de se réaliser et d'inventer un Tarn à leur image.



3 600

c'est le nombre de naissances
par an dans le Tarn

110

établissements d'accueil
des jeunes enfants dans
le département

8 840

jeunes licenciés UNSS

Le Tarn bénéficie d'un taux de natalité de 10,3 % avec plus de 3 600 naissances par an. Il s'agit d'un taux qui a fortement baissé par rapport aux années 1970 (13,3 %) mais qui tend à se stabiliser depuis les années 1990.

Les enfants de moins de 15 ans représentent ainsi près de 17 % de la population. Selon les projections de l'INSEE à l'horizon 2030, cette part devrait légèrement baisser avec 1 000 jeunes en moins (scénario central). Néanmoins, si de manière globale, le nombre de jeunes tarnais devrait baisser, il n'en sera pas de même sur l'ensemble du territoire. En effet, la présence importante de jeunes actifs dans les agglomérations albigeoises et castraises, sur l'aire d'influence toulousaine ainsi que le long de l'autoroute A68, implique une part plus importante de très jeunes enfants et d'adolescents sur ces mêmes territoires. Ainsi, un déséquilibre entre les territoires tarnais est actuellement à l'œuvre au détriment des franges nord et est du département.



Par ailleurs, le taux de double-activité parentale (47,3% en 2015 dans le Tarn), particulièrement important sur les secteurs périurbains proches des agglomérations d'Albi et de Castres ainsi que sur l'aire d'influence de la métropole Toulousaine (supérieur à 55% des familles) additionné à l'accroissement du taux de familles monoparentales (25,3% des familles) posent la question des structures d'accueil des enfants. Il s'agit en effet d'un enjeu majeur sur le territoire départemental et ceci est d'autant plus vrai sur des horaires atypiques (très tôt le matin, en soirée ou les samedis et dimanches).

Pour répondre à ces besoins, l'accueil collectif est le premier mode d'accueil souhaité par les parents mais il est actuellement insuffisant pour répondre à la demande. Le Tarn compte en effet 110 Établissements d'Accueil des Jeunes enfants, proposant plus de 2 400 places d'accueil collectif. En l'absence de places disponibles, les parents s'orientent alors vers l'accueil individuel chez les 1 379 assistants maternels agréés du département. Ces professionnels de la petite enfance, formés par le Département, représentent le premier mode d'accueil pour la petite enfance dans le Tarn avec près de 4 200 places d'accueil.



Dans ce cadre, l'accueil des enfants porteurs de handicap est un enjeu essentiel pour développer une société plus inclusive. En 2014, 45 établissements d'accueil de jeunes enfants ont accueilli un ou des enfants bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou d'un projet d'accueil individualisé. Mais sans moyen supplémentaire, ces équipements sont parfois confrontés à des limites au regard de besoins spécifiques des enfants dont certains nécessitent des moyens humains complémentaires. Par ailleurs, des structures spécialisées sont ouvertes mais ne peuvent répondre à l'ensemble des besoins. Il existe notamment une inégalité d'accès des familles aux structures selon que la famille habite en zone rurale ou en zone urbaine (problème de mobilité, éloignement des structures spécialisées).



Par la suite, le passage à l'école maternelle est un moment significatif pour l'enfant et son (ses) parent(s). Il est important de construire des repères facilitateurs pour que celui-ci se passe le mieux possible. De la même manière, le passage au collège est également un moment important dans la vie et la scolarité des jeunes tarnais.

Ainsi, l'accompagnement des familles et plus spécifiquement des jeunes tarnais tout au long de leur scolarité, est indispensable pour permettre à chacun de s'épanouir dans l'apprentissage et de devenir les citoyens accomplis de demain. Pour cela, le soutien financier aux familles les plus vulnérables, la qualité des infrastructures, de l'accueil et la diversité des activités sur les temps de périscolaires jouent un rôle déterminant notamment pour les jeunes tarnais qui connaissent des difficultés sociales ou familiales.



Photo Passion - stock.adobe.com

L'usage du numérique va également se développer et se diversifier dans le cadre des enseignements. Il pourrait devenir déterminant dans certains apprentissages. Ainsi, la tablette, les tableaux connectés, les nouvelles technologies dans leur ensemble feront partie intégrante du matériel d'enseignement. Si savoir utiliser ces nouvelles technologies connectées est déjà important pour l'avenir des jeunes tarnais, il semblerait qu'à l'horizon 2030, leur maîtrise ainsi que celle des outils numériques à venir deviennent indispensable.



BillionPhotos.com - stock.adobe.com

De la même manière, l'accès au sport et à la culture est essentiel pour réduire les inégalités, pour le développement de la confiance en soi, pour se construire une histoire commune et un esprit d'équipe,... La culture comme le sport permettent aux jeunes se s'ouvrir à l'autre et sur le monde et c'est en cela que ces deux do-

maines sont considérés comme une priorité par les jeunes eux-mêmes, pour leur avenir et celui du Tarn. Ce sont des domaines dans lesquels ils s'investissent déjà comme en témoignent les chiffres suivants : 45,5%, c'est la part des licenciés de moins de 18 ans et 8 840, c'est le nombre de licenciés UNSS.

En parallèle, les associations et notamment les associations de jeunesse et d'éducation populaire participent intégralement aux politiques de jeunesse. Elles permettent en effet, aux jeunes tarnais de devenir des acteurs, des porteurs de projets. En partenariat avec l'Education Nationale, elles sensibilisent aux enjeux sociétaux et environnementaux d'aujourd'hui et de demain.

Les conseils municipaux, départementaux et régionaux jeunes jouent aussi ce rôle. Tout comme au sein des associations, les jeunes deviennent des acteurs de leur territoire et participent à une réflexion civique. Les problèmes sont envisagés non plus seulement à l'échelle d'une classe ou d'une école mais à l'échelle d'une collectivité. Ce conseil est un instrument d'apprentissage et de participation à la vie civique.

Dans un contexte de croissance démographique soutenue sous l'impulsion d'arrivée de jeunes familles, le département du Tarn doit pouvoir répondre aux attentes de ces actifs avec enfants et leur permettre de s'épanouir durablement sur le territoire.

Selon vous, quels domaines doivent être développés pour répondre aux besoins des collégiens ?

LA RESTAURATION
SCOLAIRE

54,6%

L'ACCÈS À LA CULTURE
ET AU SPORT

51,9%

LES ÉQUIPEMENTS
INFORMATIQUES

32,3%

LES BÂTIMENTS
DES COLLÈGES

28,9%

Quels sont les principaux enjeux de demain pour les 12-25 ans ?

LA FORMATION
ET L'ÉDUCATION

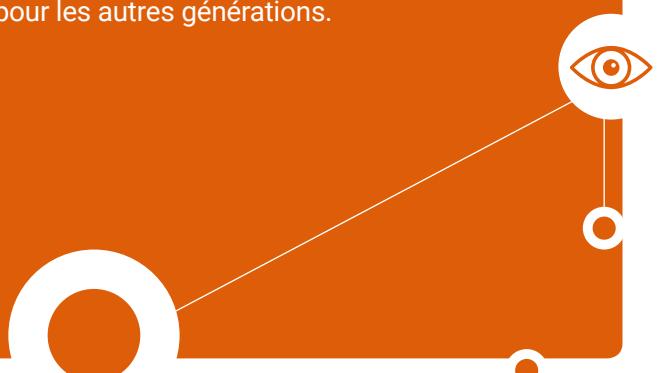
84,5%

LA SANTÉ ET
LA PRÉVENTION

28,2%

La restauration scolaire et l'accès à la culture et au sport sont les principaux domaines à développer pour répondre aux besoins des collégiens.

Pour les moins de 25 ans, la question de l'alimentation et de la culture et du sport sont bien plus prégnantes que pour les autres générations.





objectifs 2030

Soutenir la protection et la responsabilisation des jeunes pour leur ouverture au monde

Devenir acteur de son territoire dès le plus jeune âge afin de permettre à chaque jeune Tarnais de se réaliser et d'inventer un territoire à son image.

Accompagner les familles dès la petite enfance

Répertorier les bassins de vie où les demandes de garde restent insatisfaites

Faire un état des lieux sur les besoins de garde sur des horaires spécifiques et étendre l'étude à la question de l'accueil occasionnel

Recenser les modes d'accueil acceptant les enfants en urgence, en horaires atypiques et en accueil occasionnel et identifier les modalités spécifiques et les partenariats nécessaires à construire

Proposer des modes de garde adaptés

Développer les places d'urgence ou occasionnelles auprès des professionnels de la petite enfance (recherche d'emploi par exemple)

Promouvoir la continuité de l'accueil et la complémentarité entre modes d'accueil (assistants maternels et Equipement d'Accueil du Jeune Enfant) et écoles

Développer les projets passerelles dans les Relais Assistantes Maternelles (RAM) et les Equipements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)

Accompagner les parents et les professionnels de la petite enfance pour développer l'accueil des enfants en situation de handicap

Diffuser largement les appels à projets parentalité (Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, Contrats locaux d'accompagnement scolaire...)

Proposer des outils d'accompagnement facilitant le développement d'actions parentalité

Accompagner les couples qui ne sont pas encore en conflit, mais en cours de séparation. Accompagner la séparation permet d'assurer un équilibre familial nécessaire au bien-être des enfants

Accompagner la parentalité

Généraliser l'information sur la médiation familiale dans les situations de séparation

Promouvoir l'information sur la médiation familiale auprès des familles et des professionnels des territoires ruraux

Créer un observatoire de la parentalité, espace de connaissance et de réflexion partagé entre acteurs de l'enfance et de la parentalité

Associer dans les instances de décision départementales et locales des représentants de parents, en s'inspirant de la gouvernance réalisée dans les centres sociaux

Offrir les meilleures conditions d'accueil aux enfants confiés à l'Aide Sociale à l'enfance	
Protéger l'enfance	<p>Actualiser le schéma départemental de la protection de l'enfance</p> <p>Adapter les réponses aux besoins des enfants confiés au service de l'aide sociale à l'enfance – soutien scolaire, soutien psychologique, suivi avec les familles, insertion des jeunes majeurs...</p> <p>Développer des réponses d'accueil telles que l'accueil de jour ou chez un tiers bénévole notamment dans l'environnement familial</p> <p>Consolider les réponses éducatives préventives d'un placement</p>
Agir pour l'épanouissement des enfants confiés	<p>Créer un parrainage entre sportifs de haut niveau et jeunes confiés pour développer une relation de confiance</p> <p>Permettre l'accès à l'autonomie des jeunes devenus majeurs en anticipant avec eux leurs projets d'avenir professionnel et personnel</p> <p>Permettre l'insertion sociale et professionnelle des mineurs non accompagnés</p>
Ouvrir les jeunes tarnais sur le monde	<p>Offrir aux écoliers et collégiens des établissements d'enseignement de qualité</p> <p>Développer les établissements à haute qualité environnementales</p> <p>Développer le lien école/famille pour favoriser la réussite des publics fragilisés</p>
Offrir les meilleures conditions d'enseignements	<p>Développer les actions préventives en matière de lutte contre le décrochage scolaire</p> <p>En lien avec les associations d'aide à l'apprentissage, communiquer sur leurs actions pour permettre à un plus grand nombre de jeunes d'y accéder</p> <p>Permettre au plus grand nombre d'accéder à la restauration scolaire proposant des produits locaux de qualité et le plus possible labellisés « agriculture biologique »</p>
Développer l'accès à la culture pour tous	<p>Permettre aux jeunes tarnais d'accéder aux musées départementaux</p> <p>Donner aux jeunes la possibilité d'accéder à une offre culturelle de proximité, de qualité, adaptée et accessible à tous (événements culturels, médiathèques, festivals...)</p>
Développer l'accès au sport et aux loisirs pour tous	<p>Proposer des équipements sportifs de proximité accessibles aux structures éducatives et aux clubs sportifs</p> <p>Développer l'offre sportive accessible dès le plus jeune âge</p> <p>Développer les activités de plein air accessibles</p> <p>Favoriser l'accès des publics éloignés aux loisirs éducatifs</p>
Faire des jeunes les citoyens de demain	<p>Associer les jeunes dans les instances de décisions associatives</p> <p>Développer l'intervention des associations dans les collèges pour favoriser l'implication des jeunes dans les réseaux associatifs</p> <p>Favoriser la place des jeunes dans l'espace public</p> <p>Développer les espaces de démocratie représentative des jeunes (conseils municipaux jeunes, conseil départemental jeunes...)</p> <p>Soutenir la mobilité locale des jeunes sur leurs territoires de vie</p> <p>Accompagner les usages du numérique</p> <p>Développer la prévention en matière de santé, d'addiction, de harcèlement</p>



Un territoire inclusif



L'inclusion des personnes en situation de handicap concerne toute la société. Bénéficier de structures et d'un accompagnement adaptés dès l'enfance . Ouvrir davantage l'accès à l'emploi et au logement. Grandir, vivre et vieillir dans les meilleures conditions possibles et accompagnés. Tels sont les différents défis à relever pour une société bienveillante et inclusive.

témoignage



Marie

Mère au foyer

Maman d'un petit garçon autiste, je me bats au quotidien pour qu'Aaron ait une place en milieu ordinaire : à la crèche, à l'école, au sport...

Etre handicapé, ça n'implique pas toujours de vivre différemment, c'est surtout adapter le quotidien.

Ce que j'attends pour les personnes en situation de handicap et pour leurs aidants, c'est d'intégrer au maximum les personnes handicapées en milieu ordinaire que ce soit au cours de leur scolarité, de leurs loisirs mais aussi de leur emploi. Pour cela, il faut nous accompagner et sensibiliser tout le monde.

Pour un Tarn inclusif tout au long de la vie

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a posé pour la première fois en France une définition du handicap mettant l'accent sur la prise en compte de l'environnement des personnes. « Constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive, d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

43
établissements
pour les enfants

80
établissements
pour les adultes

80 %
des élèves handicapés
étaient scolarisés
en milieu ordinaire

19 %
des personnes actives
en situation de handicap
sont au chômage



Africa Studio - stock.adobe.com

Il n'y a pas un handicap mais des handicaps multiformes : physique ou mental, passager ou définitif, ressenti ou reconnu.

Toute personne peut se retrouver un jour en situation de handicap. Le risque est de nier cette identité, de ne pas percevoir la situation de handicap dans sa complexité et donc, potentiellement, de créer une situation d'exclusion. Le rôle alors de la société dans son ensemble (collectivités, milieu économique, éducatif, associations...) est de proposer des solutions adéquates, personnalisées pour permettre à chaque personne en situation de handicap de mettre en œuvre ses choix de vie en toute sécurité, quels que soient son âge, ses besoins et ses attentes.

L'objectif est toute personne quelles que soient ses capacités, puisse participer pleinement à la vie de la société. Pour cela, les différences de capacités doivent être reconnues et valorisées. C'est l'inclusion sociale.





Agence DER - Fotolia.com

Au-delà de cette définition, il s'agit de voir derrière cette notion d'inclusion, les moyens que se donne un territoire pour ne pas effacer et gommer une partie de sa population notamment dans neuf domaines de la vie : l'éducation, la formation tout au long de la vie, l'emploi, l'habitat, l'accès à l'information, l'accès aux soins, l'accès aux sports, aux loisirs ou à la culture, la prise en compte du vieillissement précoce et la protection juridique.

Le handicap est donc un vrai enjeu de société et fait à ce titre l'objet de politiques transversales dont le Conseil départemental en est le chef de file.

Dans le Tarn, le Conseil départemental consacre plus de 25% de ses aides sociales aux actions en faveur des personnes handicapées. A ce titre, il se classe à la 9^e position des départements qui consacre le plus dans ce domaine par rapport à sa population (*données DREES 2016*).

La question de l'inclusion se pose tout au long de la vie et commence dès la petite enfance.

A ce titre, toutes les structures d'accueil collectif ou individuel peuvent accueillir des enfants handicapés selon leur degré d'handicap. Néanmoins, la Caisse d'allocation familiale du Tarn finance depuis 2013, les structures qui réservent une ou plusieurs places à des enfants porteurs de handicap. Jusqu'en 2020, 13 places d'accueil en crèche et micro crèche sur l'ensemble du territoire ont été labellisées « Accueil handicap ».

Que ce soit en accueil individualisé chez une assistante maternelle ou en collectif dans une crèche, le personnel est accompagné par la Caisse d'Allocation familiale ou le service départemental de la protection maternelle et infantile faisant ainsi le lien entre structure d'accueil, parents et corps médical le cas échéant.

Pour les plus grands, le Tarn comptabilisait, à la rentrée 2017, 2 480 élèves en situation de handicap dans le 1er et le 2nd degrés dont 80% étaient scolarisés en milieu ordinaire et 913 étaient accompagnés d'une aide humaine. Pour cela, des unités localisées pour l'inclusion scolaire sont présente sur tout le territoire : 20 ULIS école, 16 ULIS collège et 4 ULIS lycée. Par ailleurs, il existe 14 unités d'enseignement externalisées permettant à des enfants scolarisés en établissement médico-social de bénéficier de l'inclusion scolaire (*Académie de Toulouse, l'Ecole dans le Tarn, rentrée 2017*).

Malgré cette inclusion scolaire, la population handicapée est moins diplômée, ce qui rend



denvy_kuvalev - stock.adobe.com

Type d'établissement	Tarn 2016	France 2016
Maison d'accueil Spécialisé (MAS)	1	0,8
Foyer de vie	5,2	2,7
Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)	0,7	0,8
ESAT	4,3	3,6
Etablissement Enfance et Jeunesse Handicapée	8,5	6,5
Service à domicile Enfance et Jeunesse Handicapée	3,1	3,1
SAMSAH et SAVS	2	1,4

plus difficile son accès à l'emploi. En effet, seul 44% de la population handicapée âgée de 15 à 64 ans, vivant en ménage ordinaire a, à minima, un BAC ou un brevet professionnel contre 59% pour l'ensemble de la population.



Il en résulte une sur représentation des personnes handicapées sur des postes d'employés (près de 35% contre 28% pour l'ensemble de la population) et des emplois d'ouvrier (31% contre 20%) et une part de temps partiel plus importante (32% contre 19% de l'ensemble des personnes en emploi).

De manière générale, les personnes reconnues handicapées sont peu présentes sur le marché



du travail : 46% sont actives contre 71% pour l'ensemble de la population entre 15 et 64 ans et leur taux de chômage était en 2015 presque le double de celui de la population active (19% contre 10%).

Ainsi, en France au premier semestre 2018, plus de 510 000 demandeurs d'emploi handicapés bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) étaient inscrits à Pôle Emploi. Leur ancienneté d'inscription au chômage était plus importante avec 824 jours en moyenne, soit près de 200 jours de plus que pour l'ensemble des publics. L'accès au logement est également une problématique pour les personnes en situation de handicap.

Dans le département du Tarn, le taux d'équipement dans le champ du handicap est plus élevé qu'au niveau national. Pourtant les listes d'attente pour entrer dans certains types d'établissements (IME, MAS, ...) restent considérables.

Le taux d'équipement est le rapport entre le nombre de places installées pour les établissements et services indiqués sur la population concernée selon les tranches d'âge indiquées.

Mais pour toutes les personnes en situation de handicap vivant en milieu ordinaire, elles se retrouvent également confrontées à la question de l'aménagement des habitations, un environnement qui doit être adapté et sécurisé pour garantir conjointement inclusion sociale et vie autonome à domicile.

Aujourd'hui, la loi impose un seuil de 20 % de logements adaptés dans les constructions neuves, les 80 % restants devant être « évolutifs ». Pour tout ce qui est logement ancien, le Conseil départemental du Tarn accompagne les personnes handicapées dans l'adaptation de leur logement mais aussi de leur véhicule. Ainsi, en 2017, la Maison départementale des personnes handicapées a attribué 167 prestations de compensation du handicap pour l'aménagement du logement et 38 pour l'aménagement du véhicule.

Enfin reste la question de l'avancée en âge des personnes en situation de handicap. A l'image de l'ensemble de la population tarnaise, le taux de personnes handicapées vieillissante augmente et elles nécessitent d'un accompagnement personnalisé en continuité avec leur parcours de vie.

Quels sont les principaux enjeux de demain pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap ?

**ACCESSIBILITÉ
DES ESPACES
ET TRANSPORTS
PUBLICS**

51,7%

**AIDE
À L'ADAPTATION
DES LOGEMENTS**

38,3%

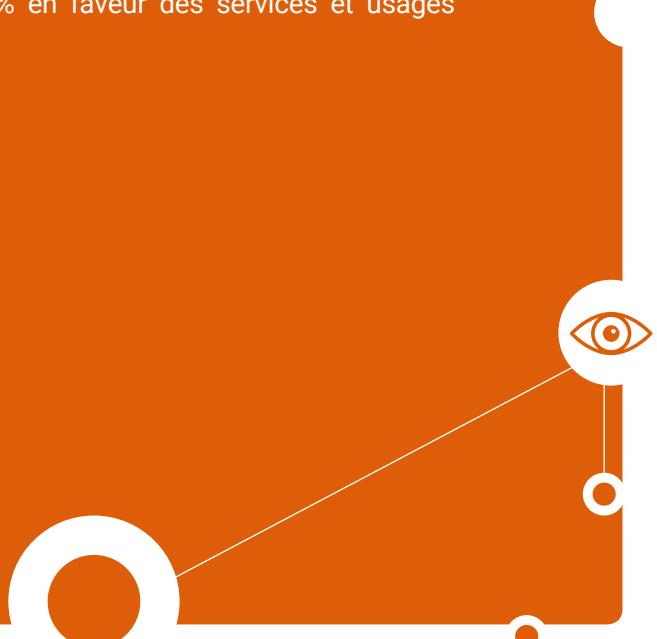
**INCLUSION
SOCIALE**

31,1%

**INSERTION
EN MILIEU SCOLAIRE**

30,2%

Enfin, 23,5% des répondants ciblent les établissements spécialisés comme enjeu majeur alors qu'ils sont 12,3% en faveur des services et usages numériques.





objectifs 2030

Assurer l'inclusion des personnes handicapées

Qu'elle soit sociale, en milieu scolaire, sportive, ou en matière d'accès à l'information, l'inclusion des personnes en situation de handicap est au cœur des préoccupations du Département.

Permettre l'inclusion sociale	
L'inclusion dès la petite enfance	Développer les formations des assistantes maternelles et des personnels en crèche
	Développer le nombre de places labélisées « accueil handicapé »
	Développer les services de garde à domicile d'enfants handicapés (moment de répit pour rompre l'isolement familial)
	Développer l'accompagnement des familles en lien avec le personnel de garde et les équipes de soins
L'inclusion en milieu scolaire	Proposer des colloques ou formation aux personnels éducatifs du 1 ^{er} et du 2 nd degrés sur le handicap et sur les pathologies médicales
	Accompagner les familles tout au long de la scolarité en milieu ouvert
	Avec les différents partenaires, développer les passerelles entre accueil en milieu spécialisé et milieu ordinaire
	A travers le Conseil départemental jeunes, développer la sensibilisation autour du handicap
L'inclusion dans l'emploi	Faciliter l'orientation scolaire des élèves en situation de handicap
	Avec les partenaires, sensibiliser les entreprises à l'emploi de personnes en situation de handicap
	Au sein de la collectivité départementale, proposer des stages découverte
Accessibilité	Développer des formations pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi
	Soutien aux projets communaux et intercommunaux pour la mise en accessibilité des bâtiments collectifs
	Développer l'accessibilité des différents modes de transports en commun, leur continuité et l'accessibilité des lieux publics (rues, parcs, ...)
	Développer l'accueil pour les déficients visuels et auditifs dans les services publics
	Proposer le magazine Atouts Tarn en version audio
	Faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de handicap et la prise en charge des personnes handicapées

Logement	Accompagner les personnes handicapées dans l'aménagement de leur logement
	A travers Tarn Habitat, développer le nombre de logements autonomes adaptés
	Former le personnel d'aide à domicile au handicap
	Développer des modes de logement adaptés aux Personnes Handicapées Vieillissantes
	Guide de l'habitat pour les personnes en situation de handicap
	Faciliter la mixité résidentielle dans les centres
	Développer la mixité entre personnes âgées et personnes handicapées
Handicap et Loisirs	
Sport	Développer les voies vertes accessibles à tous
	Développer l'offre en matière de handisport
	Développer la communication autour du handisport
	Développer les passerelles entre handisport et clubs sportifs ordinaires
	Aides aux clubs sportifs pour l'inclusion des personnes en situation de handicap
Tourisme	Développer le nombre de sites labellisés «Tourisme Handicap»
	Proposer des parcours touristiques adaptés au handicap
	Faire un guide du tourisme adapté
Culture	Développer l'accessibilité des musées départementaux (accessibilité physique, visite en langue des signes, description audio du musée...)
	Développer l'accessibilité aux festivals et manifestations culturelles
	Soutenir les projets culturels développés avec des personnes en situation de handicap
Faciliter l'accès à l'information	
Inclusion numérique	Faciliter les démarches administratives à travers un site internet
	Accompagner les personnes en situation de handicap vers le numérique
	Utiliser les nouvelles technologies au service de l'autonomie et de la communication des personnes
Faciliter l'accès aux différentes aides	Mettre en place d'une Maison départementale de l'autonomie
	Développer l'aide aux aidants de personnes handicapées
	Rapprocher les aides pour les personnes âgées de celles pour les personnes en situation de handicap

Un territoire qui prend soin de ses ainés



Pour que tous les projets de vie soient accompagnés quel que soit le degré d'autonomie de nos ainés

témoignage



Cécile

Assistante sociale

En 2030, 28,5% des Tarnais auront plus de 65 ans contre 23,7% aujourd’hui. Le Tarn connaît donc un vieillissement de sa population, c'est un fait. Nous devons l'accompagner.

Pour les personnes les moins dépendantes, le maintien à domicile est la solution choisie par la grande majorité des Tarnais. Ce mode de prise en charge a la faveur de nos séniors et de leurs familles.

Fort de ce constat, le Conseil départemental privilégie donc le maintien à domicile des personnes âgées grâce à un maillage territorial de services et à travers un fort soutien aux aidants. Nous accompagnons également les personnes qui souhaitent aller en établissement à travers des aides directes ou indirectes.

Chaque année, une population importante de jeunes retraités sort du monde du travail avec devant elle une longue espérance de vie en bonne santé.

Cette évolution qualifiée de « véritable révolution de l'âge » représente une victoire mais cette transition démographique implique de repenser le rapport au vieillissement. Chacun souhaite vieillir dans les meilleures conditions de confort, au sein du domicile personnel, entourés de proches, et garder une autonomie le plus longtemps possible. C'est dans cet esprit que le Département entend agir pour proposer des solutions adaptées à l'évolution de la dépendance et en fonction du projet de vie de chacun.

31 %
des Tarnais sont âgés
de plus de 60 ans

6%
du parc de logement
adapté au besoin de
personnes âgées fragiles

67
Etablissement d'hébergement
pour personnes âgées
dépendantes (EHPAD)

0 805 60 81 81 :
numéro vert « informations
personnes âgées »

19
structures d'aide à domicile
autorisées



Andrey Bandurenko - stock.adobe.com

Le Département du Tarn est marqué par une croissance importante et continue des classes d'âges les plus élevées. Près de 31 % de la population du département soit 122 377 personnes sont âgées de plus de 60 ans. Elles seront plus de 144 500 en 2030.

Cela représente plus d'1 habitant sur 3. Parmi eux, 39 % ont plus de 75 ans, 5,8 % ont plus de 90 ans et en 2030, ils seront respectivement 44,3% et 6,2%. La gérontocroissance tarnaise tient à la fois du vieillissement des populations endogènes mais aussi de l'arrivée de séniors qui viennent s'établir dans le département une fois à la retraite.



absolut - stock.adobe.com

Espérance de vie en 2016 (en années)

	Espérance de vie à la naissance		Espérance de vie à 60 ans	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Tarn	81,0	86,0	24,4	28,1
France	79,3	85,3	23,1	27,5

Source : Insee, *État civil, Estimations de population* (données provisoires).

Chaque année, une population importante de jeunes retraités sort du monde du travail avec devant elle une longue espérance de vie en bonne santé.

Cette transition pose la question du sens à donner à cette période de la vie. Si la retraite, même anticipée, est souvent très attendue, une part grandissante des retraités refusent d'être réduits à un rôle de « consommateur de loisirs ». Aussi, cette problématique nécessite d'être appréhendée pour faire face aux changements importants occasionnés par le départ en retraite : la perte des repères, le changement des horaires et habitudes, le risque d'ennui et perte du lien social, puis la perte d'autonomie et le risque de chute.

Pour continuer cette vie sociale, une part d'entre eux est désireuse de s'impliquer dans des activités à la fois épanouissantes et socialement utiles, à condition que leur engagement au service du collectif soit compatible avec leurs autres obligations et activités personnelles, sociales ou familiales. Ainsi, ce sont 35% des retraités qui participent à l'activité des associations et jouent à ce titre, un rôle non marchand, indispensable dans la société.

Au-delà de l'isolement social, la perte d'autonomie est le second risque pour les séniors.

Il s'agit alors dans un premier lieu, d'anticiper cette perte d'autonomie et de la prévenir pour permettre aux Tarnais qui le souhaitent de rester le plus longtemps possible au sein de leur domicile. Or, pouvoir progresser dans l'âge, à son domicile, suppose que soit assurée une fluidité entre les trois espaces indiscutablement liés que sont : l'espace public, dont l'aménagement appartient à la politique publique locale (aménagements urbains, transports, etc.), l'espace collectif ou partagé (les parties ou biens communs) dont l'aménagement appartient aux acteurs de l'habitat, et l'espace privé : le logement.

Dans ce dernier domaine, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) évalue à près de 2 millions le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans qui auraient besoin d'une adaptation de leur logement. On ne comptabilise que 6% du parc de logement comme étant adapté au besoin de personnes âgées fragiles (enquête SHARE, 2006).





pressmaster - stock.adobe.com

Par ailleurs, le ratio aidants/aidés se déséquilibre progressivement. Selon ces hypothèses de projection de population :

- **La tranche d'âge des 65 ans et plus** devrait augmenter de plus de 21 %. En 2030, on compterait ainsi 1,96 personne en âge d'être active (population âgée entre 15 et 65 ans) pour 1 personne en âge d'être à la retraite (population âgée de 65 ans et plus). Ce ratio était de 2,83 pour 1 en 2007.

- **La tranche d'âge des 75 ans et plus** devrait évoluer de près de 32% dans le Tarn d'ici 2030 en passant de 48 000 personnes à 63 000 individus. En 2030, on recenserait ainsi 1,7 personne appartenant à la génération des aidants potentiels (population âgée entre 55 et 74 ans) pour 1 personne de 75 ans et plus (potentiellement dépendante).

Il s'agit aujourd'hui d'accompagner les aidants familiaux dans l'aide et les soins à domicile aussi bien pour les personnes âgées que pour les personnes handicapées vieillissantes.



Kzenon - stock.adobe.com

Mais lorsque la perte d'autonomie se fait trop lourde, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) permettent l'accueil personnalisé. Ils facilitent ainsi l'adaptation, préservent les capacités de la personne accueillie et maintiennent la qualité des relations sociales en tenant compte de ses besoins, attentes et envies.



jovanni - stock.adobe.com

Par ailleurs, l'EHPAD fait partie intégrante de la vie de la cité. Un des objectifs est alors d'encourager les échanges : les résidents à sortir mais aussi les riverains et proches à rentrer dans l'EHPAD sans que pour autant cette ouverture relative ne nuise à la tranquillité ou à la sûreté des biens et des personnes.

Ainsi, dans le Tarn où le vieillissement de la population s'accélère notamment dans les zones les plus rurales, l'ensemble du territoire doit s'adapter et nous pousse à nous questionner sur la place que nous souhaitons pour nos aînés dans la société. L'habitat, l'urbanisme, les transports, les relations interpersonnelles, la façon dont nous accompagnons les personnes fragilisées à domicile ou en établissement doit être intégrée à notre réflexion globale, transversale et en partenariat avec l'ensemble des collectivités.

Quels sont les principaux enjeux de demain pour répondre aux besoins des personnes âgées ?

LE MAINTIEN
À DOMICILE

74,0%

LE SOUTIEN
AUX AIDANTS

35,8%

LE DÉVELOPPEMENT
DES LOGEMENTS
PARTAGÉS

35,1%

LE NOMBRE DE PLACES
EN MAISON
DE RETRAITE

26,5%

LES SERVICES ET
USAGES NUMÉRIQUES

17,4%



Vivre durablement dans le confort, être autonome et socialisé, se sentir acteur et entouré de proches

Lorsque le temps est compté, chaque instant devient précieux. On doit pouvoir conserver toutes ses raisons de vivre dans le présent. Le Tarn se doit d'être exemplaire du « Bien vieillir » en contribuant pour chacun à sa capacité d'être un citoyen reconnu, toujours acteur de l'univers social et culturel. Car « Bien Vieillir » doit permettre de nouveaux horizons, de nouvelles chances, quelque soit son âge, à chaque étape de l'existence. Ceci demande une harmonisation de tous les soutiens : maintien à domicile en lien avec l'urbanité, la culture, la santé, l'associatif, la jeunesse, le numérique, la modernité. « Bien Vieillir » c'est se sentir acteur de la cité.

Faciliter l'accès aux droits	
Accueillir en proximité	<p>Créer une maison de l'autonomie pour faciliter l'accès aux droits des personnes âgées et handicapées et rapprocher les politiques les concernant afin que les points forts de chacun soient déployés dans l'autre secteur</p> <p>Maintenir un réseau de service public de proximité pour permettre aux ainés d'avoir accès à leurs droits</p>
Accompagner vers les nouvelles technologies	Former les séniors aux outils numériques
Anticiper le vieillissement de la population tarnaise	
Penser l'offre de demain	<p>Elaborer un plan global permettant d'orienter et de maîtriser l'offre en matière d'établissements, afin d'anticiper les besoins, tant dans leur répartition sur le territoire que sur la nature des services offerts, et d'apporter une réponse adaptée en fonction des âges et des degrés d'autonomie privilégiant le maintien soit au domicile, soit dans une structure de proximité</p> <p>Intégrer la question du vieillissement des populations dans les projets d'aménagements urbains</p> <p>Intégrer la question de l'accessibilité des logements et de la mixité générationnelle lors de la construction de nouveaux logements par les bailleurs sociaux</p>
Prévenir la perte d'autonomie	<p>Développer la prévention de la perte d'autonomie notamment à travers des ateliers sportifs</p> <p>Lutter contre la dénutrition des personnes âgées pour favoriser leur maintien à domicile</p>
Développer de nouvelles offres de logements	<p>Développer des logements de transition entre le domicile personnel et l'accueil en EHPAD (résidences autonomie, logements partagés, famille d'accueil pour personnes âgées...)</p> <p>Développer les logements intergénérationnels, les logements partagés, les logements accueillant personnes âgées et personnes handicapées</p>

Créer les meilleures conditions du maintien à domicile	Développer la domotique et les aides à l'adaptation des logements pour favoriser le maintien à domicile des seniors
Proposer des services adaptés au vieillissement	Assurer le maintien de l'offre d'accompagnement avec les aides à domicile
	Etablir un schéma départemental d'aides à domicile pour analyser et anticiper les besoins et les territoires en déficit
	Travailler en partenariat et soutenir les associations pour lutter contre l'isolement des seniors (centres sociaux, services d'aide à domicile, professionnels de santé, collectivités...)

Soutenir les aidants	
Développer des séjours de répit pour les aidants	Proposer des séjours de répit en famille
	Proposer une prise en charge de l'aidé à domicile
	Développer le nombre de places d'accueil de jour hors EHPAD et de lits d'accueil temporaire dans les EHPAD aussi bien pour des séjours programmés que pour les situations d'urgence
Ouvrir la parole	Développer les groupes de parole pour les aidants
	Créer un forum départemental des aidants / Foire aux questions

Bien vieillir en établissement	
Faciliter l'accès aux EHPAD	Centraliser et faciliter l'inscription dans l'EHPAD de son choix en fonction des besoins de la personne : proximité familiale, tarifs, soins requis, prise en charge proposée, autres prestations
Développer l'animation dans les EHPAD	Mettre en place une Plateforme collaborative des animateurs en EHPAD
	Développer les liens entre médiathèque départementale et EHPAD
Bien vivre en EHPAD	Favoriser une alimentation de qualité et de proximité dans les EHPAD
	Favoriser l'amélioration énergétique des EHPAD
	Intégrer l'établissement dans la vie locale de la cité (accessibilité, proximité, liens associatifs, écoles, collèges, vie de centre bourgs et centre-ville...)

Conclusion

Le Département impulse un territoire d'acteurs

Le projet Tarn 2030 est d'abord et avant tout un projet issu d'une large consultation citoyenne, dont le Conseil départemental du Tarn s'est nourri. A travers un constat partagé, une forte participation des Tarnais et des acteurs du territoire, il permet de développer des ambitions pour un département attractif, une économie innovante et une société inclusive.

Le Tarn a été profondément transformé avec la métropolisation de Toulouse, le développement des nouvelles technologies et les évolutions des modes de vie. Dans ce contexte de croissance démographique actuellement à l'œuvre, on voit émerger de nouvelles attentes notamment liées à la préservation du cadre de vie, à la préservation de cette douceur de vivre qui semble propre au Tarn. Par ailleurs, l'économie se transforme et se complexifie et crée ainsi des déséquilibres au sein du département et des bassins de vie sous tensions.

Ce Livre Blanc vise à accompagner ces changements par des réponses ambitieuses aux attentes de la société que ce soit en matière d'emploi, de cadre de vie ou d'accompagnement global pour les plus vulnérables. Mais parallèlement, l'ensemble des acteurs, et notamment le Conseil départemental, doivent pouvoir disposer des moyens nécessaires pour accompagner, par des actions fortes et volontaristes, le développement économique, social, culturel du territoire.

Tarn 2030, c'est aussi une autre manière d'envisager la politique locale : il s'agit de s'engager tous ensemble, de proposer un cap, de se rassembler autour d'orientations communes, d'oser proposer et de répondre aux attentes de toutes les générations de Tarnais.

A nous désormais de faire des points d'étape réguliers pour adapter faire vivre ce projet, l'adapter aux évolutions économiques et sociétales et construire le Tarn de tous les Tarnais.



DÉMARCHE PROSPECTIVE ET STRATÉGIQUE



ENQUÊTE AUPRÈS DES HABITANTS

RESTITUTION DES RÉSULTATS D'ENQUÊTE

JUILLET 2018



Modalités d'enquête

Une enquête par voie papier et voie électronique

L'enquête (cf. le questionnaire en Annexe) a été diffusée :

- par courrier, avec l'envoi du magazine du Département « Atouts Tarn » de Mai-Juin 2018
- par voie électronique :
- Sur le site 2030.tarn.fr
- Sur le site du Conseil Départemental, via le lien <https://2030-tarn.enquete-services.fr>

Une enquête ouverte de fin mai à début juillet

Elle a été ouverte en ligne dès le 23 mai et diffusée via le magazine du Département « Atouts Tarn » dès le 25 mai 2018. Elle a été clôturée le 12 juillet. Elle est donc restée accessible plus d'un mois.

Différents champs d'enquête

Autour d'une vingtaine de questions, l'enquête interrogeait les Tarnais sur :

- Leur expérience et leur perception du Tarn
- Leur capacité à promouvoir le Tarn
- Leurs perceptions des grands enjeux de demain pour le Tarn en termes d'attractivité de services, d'emplois, de mobilités, de jeunesse et de solidarités
- Leur regard sur l'action du Conseil départemental et sa visibilité

L'analyse des résultats

Les réponses ont été traitées et analysées par le cabinet Edater pour donner lieu à la production du présent document.



sdecoret - stock.adobe.com

Réponses et profils des répondants

Plus de 7000 réponses

Au total, **7 186 réponses ont pu être collectées**, dont :

- 91% reçues par courrier. A noter que ces enquêtes ont ensuite été saisies en ligne par les services du Département à partir du 01 juin 2018
- 8% recueillies directement sur le web, via le lien de l'enquête.

REMARQUE Comme il était possible de ne pas répondre à toutes les questions, le taux de réponse varie donc à chaque question. Ce taux est indiqué pour chaque question dans la présentation et l'analyse des résultats.

Avec 7 186 réponses pour 385 543 habitants le nombre de réponses reçues est très élevé et constitue un soi un indicateur qui démontre l'attachement et l'intérêt des habitants à leur département.

En effet pour les enquêtes basées sur le volontariat et non rémunérée les réponses se situent toujours à quelques milliers de répondants.

Pour comparaison :

- Une enquête similaire réalisée pour le Département de Seine-Maritime avait recueilli 8141 résultats pour 1 255 000 habitants
- Une autre enquête réalisée pour le Conseil régional d'Auvergne (avant fusion des Régions) avait permis de collecter 8 677 réponses pour 880 000 habitants



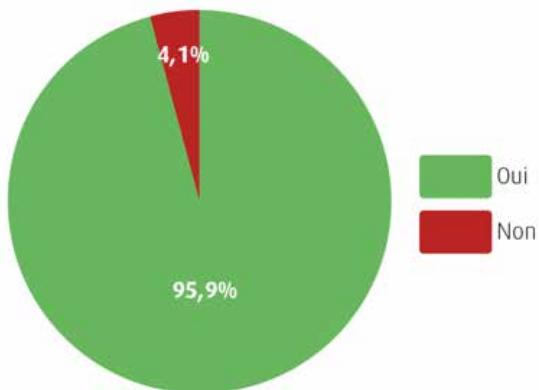
metamorworks - stock.adobe.com

Résultats

1. Les Tarnais et leur expérience du Tarn

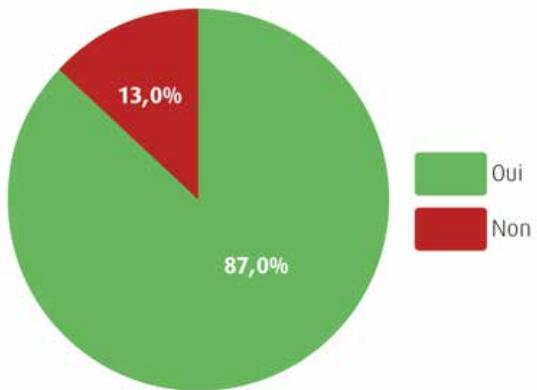
QUESTION 1

**Conseillerez-vous à des amis de venir
PASSER DES VACANCES DANS LE TARN ?**
Taux de réponse : 97,9%



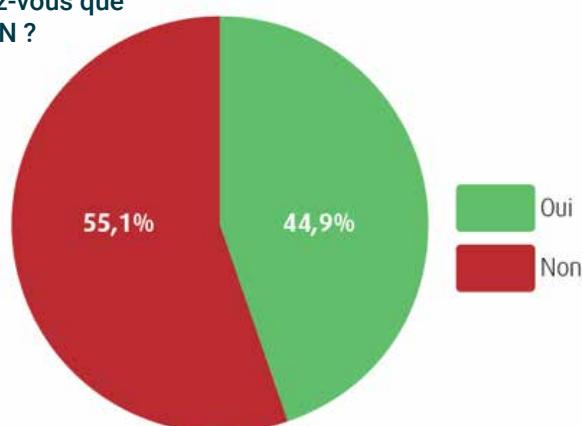
QUESTION 2

**Conseillerez-vous à des amis de
VENIR VIVRE DANS LE TARN ?**
Taux de réponse : 96,5%



QUESTION 3

**Si vous avez des enfants, pensez-vous que
LEUR AVENIR EST DANS LE TARN ?**
Taux de réponse : 83,6%

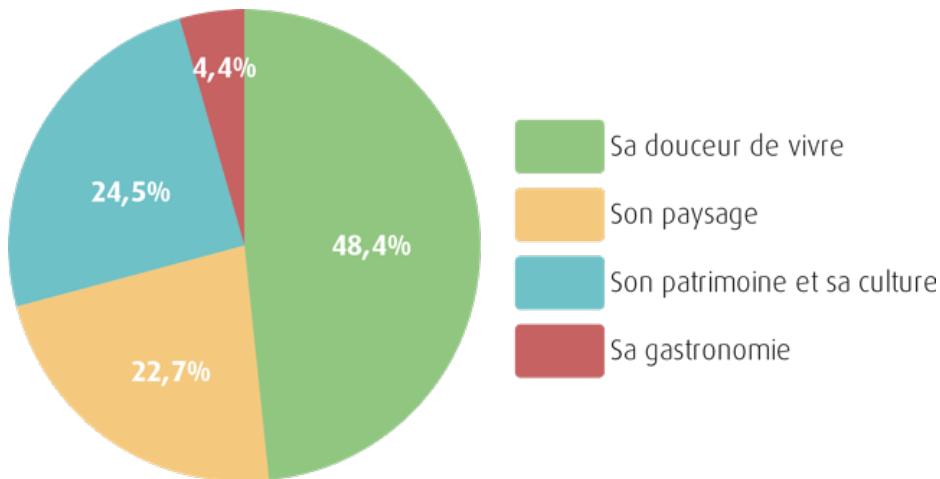


2. Le Tarn de demain

QUESTION 4

Quel est, selon vous, LE PRINCIPAL ATOUT DU DEPARTEMENT ?

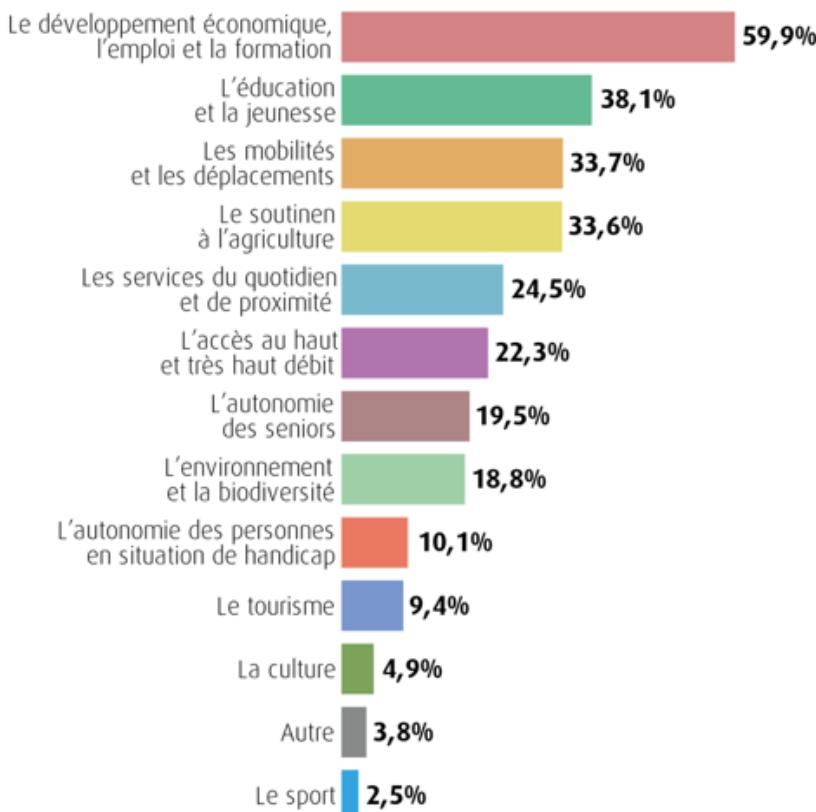
Taux de réponse : 97,9%



QUESTION 5

Pour les années futures, quels doivent être LES DOMAINES PRIORITAIRES POUR LE TARN ?

Trois réponses possibles / Taux de réponse : 93,4%



démarche prospective et stratégique

QUESTION 6

Quel serait, selon vous, LE GRAND PROJET D'AVENIR à conduire d'ici 2030 ?

Question ouverte / Taux de réponse : 65,6%

- **Le champ du développement économique** apparaît comme le **chantier prioritaire** avec les mots entreprises (275 occurrences), emploi (219) ou développement (205). L'agriculture (208) et l'industrie (118) rejoignent également ce champ lexical.
- **La question des mobilités** apparaît en **seconde position** avec les mots autoroutes (234) ou routes (204). A noter également, la récurrence des termes liés aux mobilités collectives bus (51), train (50), tgv (45), réseau (40), aéroport (35)
- Différents domaines se distinguent ensuite :
- **la prise en compte des publics et des solidarités** aussi bien auprès des seniors et des seniors (135) que de la jeunesse (257)
- **le champ du développement durable** avec le bio (138), l'environnement (134) 'énergie (73), les pistes cyclables (63)
- le maintien des services(115) avec des focus sur la santé (99), les commerces (81) ou les transports
- **la question du positionnement et de l'identité du Tarn** aussi bien régionale (Occitanie, Toulouse, Méditerranée) que locale (village, campagne, territoire, paysage, identité)
- **la question du bien vivre et de la sécurité** (80)



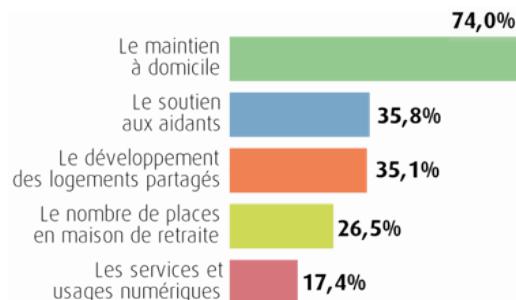
3. Solidarités dans le Tarn

QUESTION 7

Quels sont les principaux enjeux de demain pour répondre aux besoins DES PERSONNES AGÉES ?

Deux réponses possibles /

Taux de réponse : 96,0%

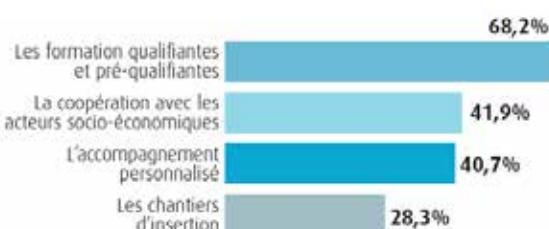


QUESTION 9

Quels domaines doivent être développés pour favoriser L'INSERTION PROFESSIONNELLE ?

Deux réponses possibles /

Taux de réponse : 96,2%



QUESTION 11

Dans VOTRE COMMUNE, où doit-on METTRE L'ACCENT ?

Deux réponses possibles /

Taux de réponse : 95,1%

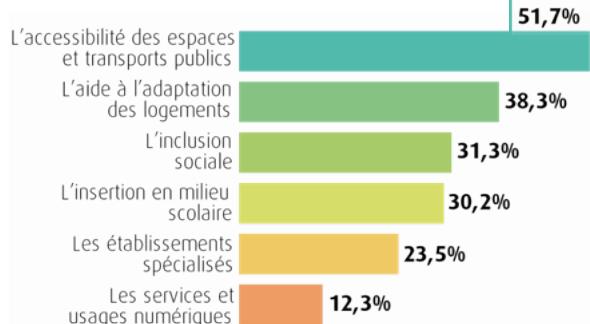


QUESTION 8

Quels sont les principaux enjeux de demain pour répondre aux besoins des PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ?

Deux réponses possibles /

Taux de réponse : 95,6%

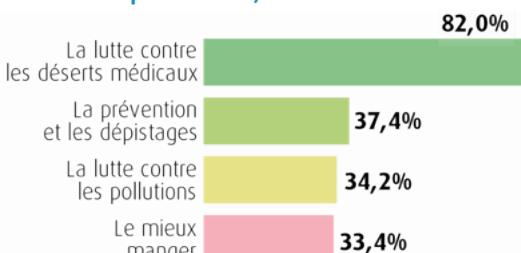


QUESTION 10

Quels sont les principaux ENJEUX EN MATIERE DE SANTE pour l'avenir ?

Deux réponses possibles /

Taux de réponse : 97,4%



QUESTION 11

Dans VOTRE COMMUNE, où doit-on METTRE L'ACCENT ?

Deux réponses possibles /

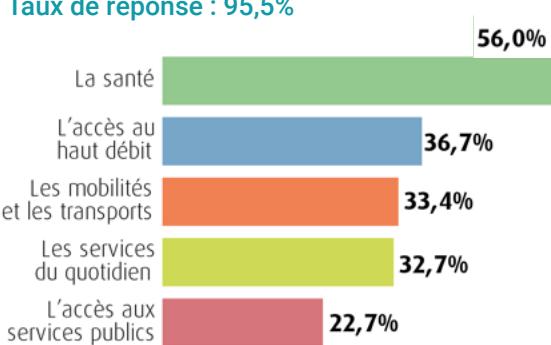
Taux de réponse : 95,5%

QUESTION 12

Selon votre LIEU DE VIE, quels SERVICES doivent être renforcés ?

Deux réponses possibles /

Taux de réponse : 95,5%



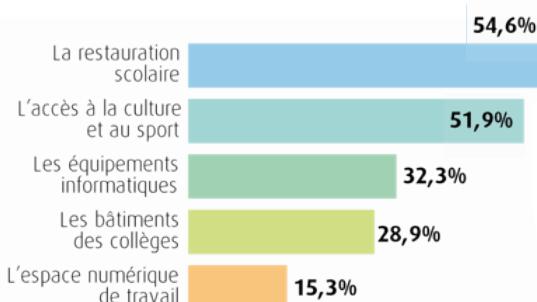
4. La jeunesse dans le Tarn

QUESTION 13

Selon vous, quels domaines doivent être développés pour REPONDRE AUX BESOINS DES JEUNES COLLEGIENS ?

Deux réponses possibles /

Taux de réponse : 93,7%

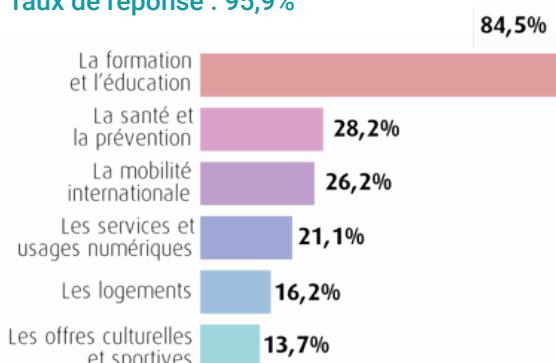


QUESTION 14

Quels sont les principaux ENJEUX DE DEMAIN POUR LES 12-25 ANS ?

Deux réponses possibles /

Taux de réponse : 95,9%



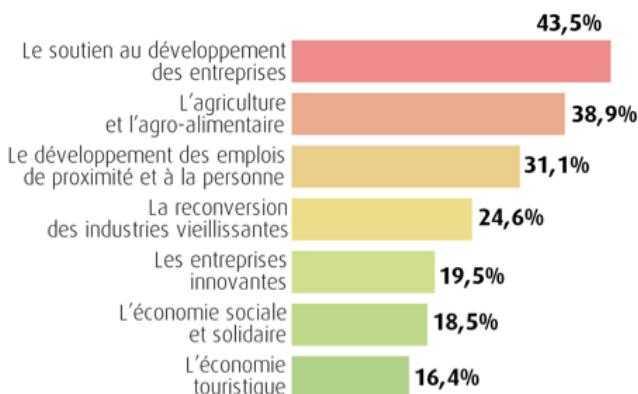
5. Attractivité et mobilités du Tarn

QUESTION 15

Selon vous, sur quels secteurs doit-on agir prioritairement pour DEVELOPPER L'ECONOMIE DANS LE TARN ?

Deux réponses possibles /

Taux de réponse : 96,1%

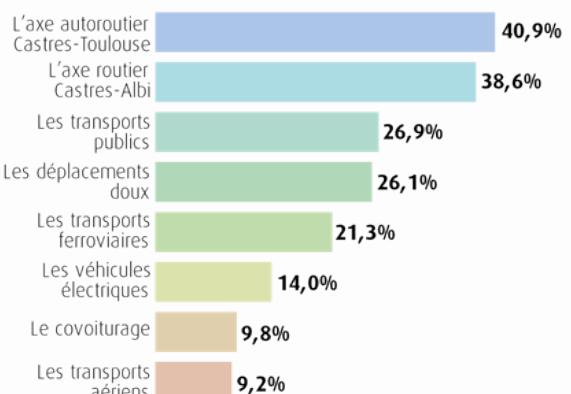


QUESTION 16

En matière de MOBILITES, quelles devraient être les priorités pour le Département ?

Deux réponses possibles /

Taux de réponse : 95,8%

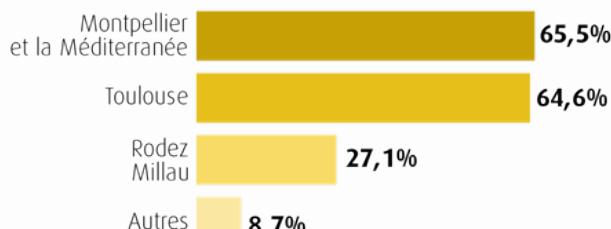


QUESTION 17

Selon vous, le Département doit S'OUVRIR sur ?

Deux réponses possibles /

Taux de réponse : 94,7%



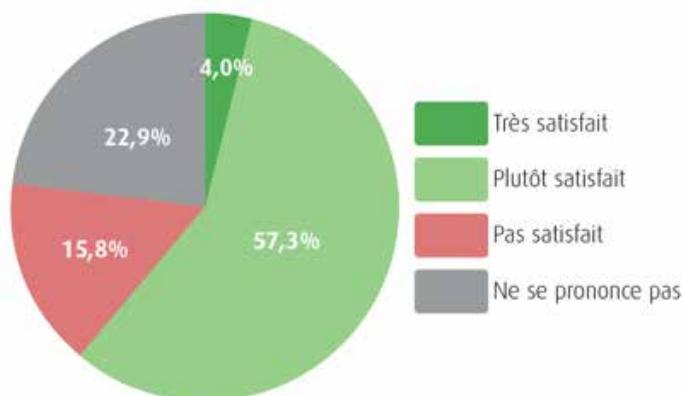
démarche prospective et stratégique

6. Le Département et vous

QUESTION 18

Êtes-vous satisfait de L'ACTION DU DEPARTEMENT ?

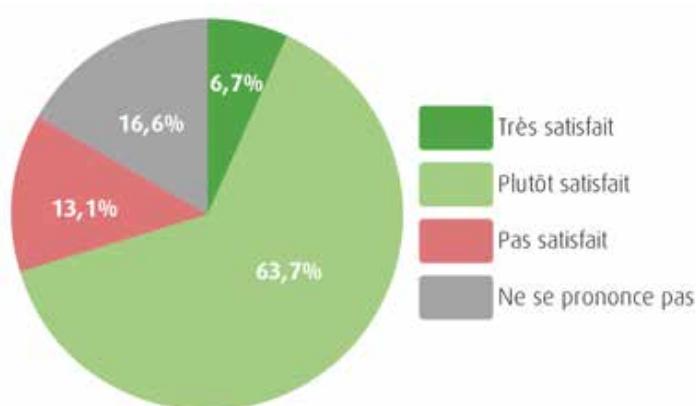
Taux de réponse : 97,3%



QUESTION 19

Êtes-vous satisfait DES INFORMATIONS données sur les actions menées par le Département ?

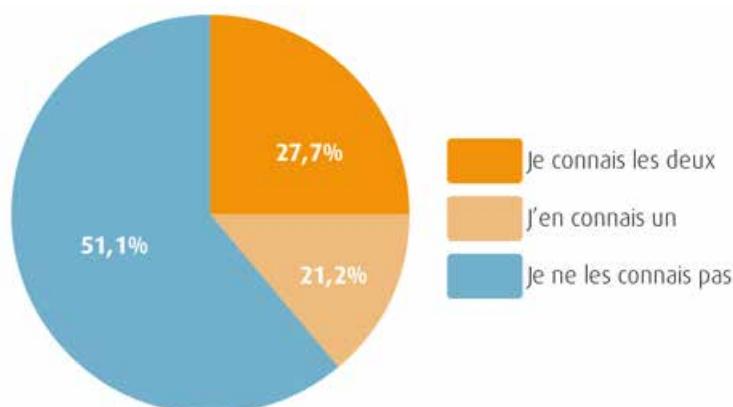
Taux de réponse : 98,0%



QUESTION 20

Connaissez-vous les DEUX CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX de votre canton ?

Taux de réponse : 97,8%



Conseil départemental du Tarn
Lices Georges Pompidou
81013 ALBI cedex 9
Tél : 05 63 45 64 64 | www.tarn.fr

